

La valorisation du site
du **GRAND LARGE**
de Péronnes-Lez-Antoing

DIAGNOSTIC – PROGRAMMATION
& STRATEGIE D'AMENAGEMENT

Document de synthèse

05 Juillet 2013

Révision du 4 Avril 2014 :
Intégration du Ski nautique, Adaptation ADEPS



Jnc | AWP
INTERNATIONAL

Horwath HTL
Kanopée CONSULTANTS
Hotel, Tourism and Leisure



UNION EUROPÉENNE



Wallonie



LE CENTRE D'INGÉNIERIE
TOURISTIQUE DE WALLONIE

IDETA
Intercommunale de Développement

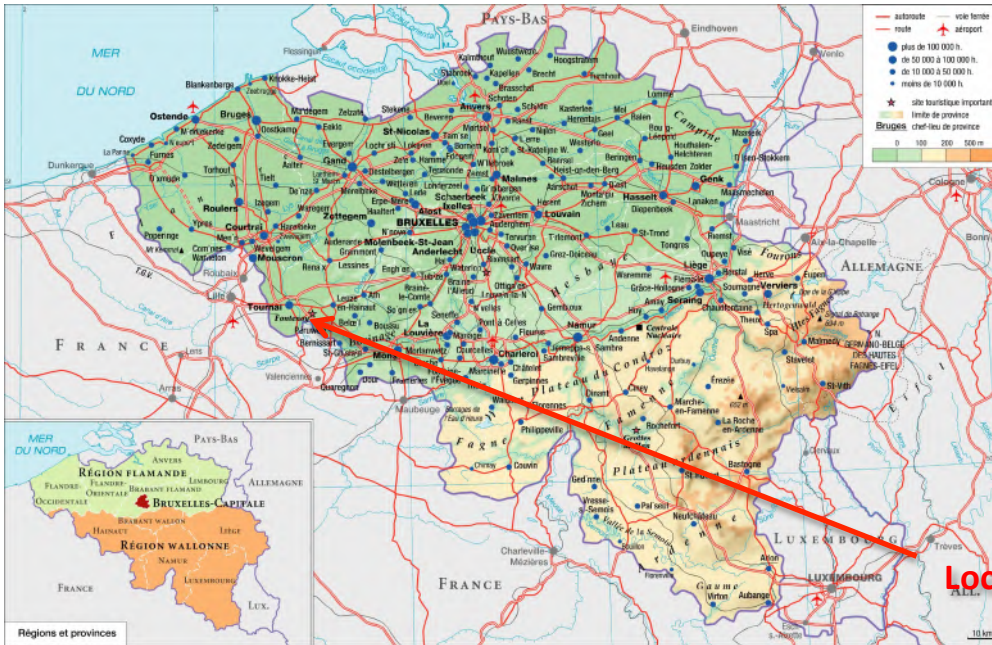
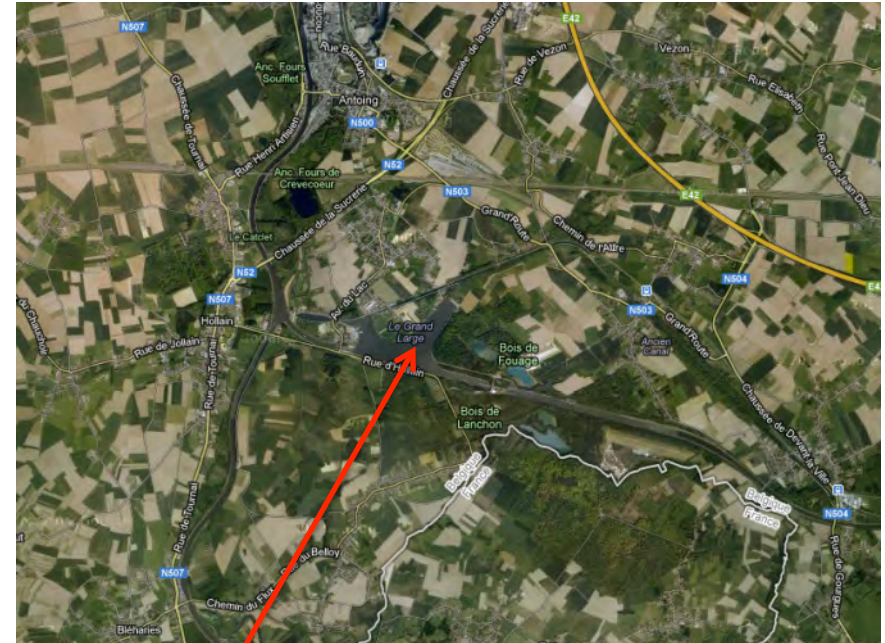
*Le Fonds Européen de
Développement Régional et la
Wallonie investissent dans votre
avenir*

Introduction

Localisation

La localisation de la présente étude se situe en province du Hainaut à la limite de la frontière Française au Sud-Est de Tournai et plus précisément sur la commune d'Antoing. Le Grand-large est situé entre les deux dernières écluses Aval du Canal Nimy-Blaton. C'est à Péronnes-lez-Antoing que le canal Nimy-Blaton-Péronnes rejoint l'Escaut. Le Grand Large est par conséquent la première étape de la voie qui permet de rejoindre la Meuse par voie d'eau à partir de l'Escaut.

Le site du Grand-Large est encadré par l'ancien Canal de Pommeroeul, le bois de Fouage, la Rue d'Hollain et le lit actuel de l'Escaut.

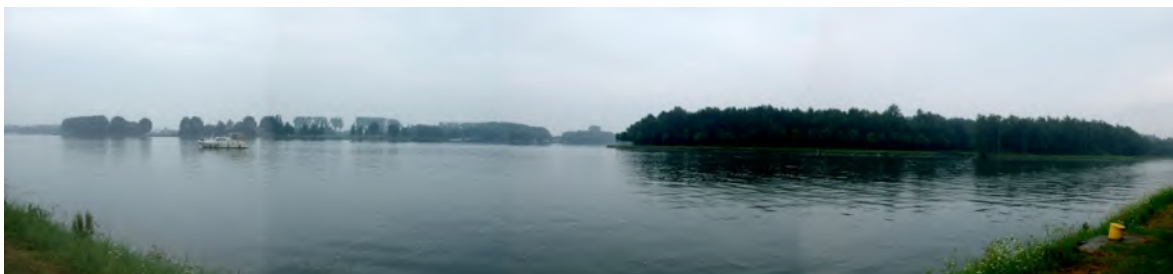


Localisation

Objectif de l'étude

En frange d'une urbanisation importante, le site du « Grand Large » d'Antoing et son environnement paysager constituent un point d'attrait certain dont les potentialités récréatives et touristiques, pressenties depuis les années 1970, sont nombreuses.

Un des atouts du site est qu'il s'insère au sein d'une structure supra-communale reconnue (parc naturel des Plaines de l'Escaut) pour son intérêt écologique, notamment pour ses caractéristiques de plaine alluviale.



La trame verte joue un rôle primordial dans le projet de requalification et de positionnement stratégique du site dans ses nouvelles fonctions sportives et récréatives.

Suite à la révision du plan de secteur par l'inscription d'une zone de loisirs à l'est du plan d'eau en vue de créer un centre de loisirs d'une part, de l'élargissement du Grand Large et aux projets de modernisation du centre Adeps d'autre part, le site doit faire l'objet d'une redéfinition et d'une réorganisation des activités (existantes et à venir), des accès, de l'accueil des visiteurs,

Ces différentes requalifications vont fortement influencer le site et méritent d'être intégrés dans une vision plus large à l'échelle du territoire. Elles sont une opportunité de valorisation de ce site, et la mise en perspective de ces projets dans une programmation plus large d'accueil et d'activité de loisirs qui permettra de donner corps à une réelle politique publique de développement touristique dont l'influence de fréquentation dépassera largement l'échelle des communes avoisinantes. Ceci étant dit, le projet doit organiser une vision partagée de développement de ce territoire tant pour les populations locales que pour les populations qui seront accueillies au grés des saisons. Ce projet est aussi un projet de revalorisation de cadre de vie pour les riverains. La démarche de cette étude est d'aboutir à un projet partagé, où tous les acteurs locaux puissent trouver place dans un projet de territoire de qualité.

L'identification des composantes économique, sociale, urbaine, paysagère du contexte ainsi que des usages locaux est une étape préalable, indispensable à tout acte d'aménagement. Sa mise en cohérence avec les espaces vécus permet de définir (ou de confirmer) l'identité de chaque lieu et de maîtriser les effets de la fréquentation afin que ces derniers ne nuisent pas aux qualités appréciées.



Chaque sous-espace appartient à une même image (le « Grand Large »), le contexte externe y est globalement identique de même que l'ambiance, les contraintes et les sensibilités locales. La mise en place d'un fil conducteur reliant les différents « points d'ancrages » du site (publics et privés) serait assurément un levier pour la croissance de sa fréquentation.

Différents acteurs du site ont été consultés afin de connaître leur intention et permettre d'établir des hypothèses pertinentes de programmation et de s'assurer que les orientations esquissées ne sont pas en contradiction avec les objectifs de tel ou tel intervenant.

Le contenu de ce document décrit un diagnostic à diverses échelles qui aboutira sur une programmation de l'espace « Grand Large ».

Table des matières

Diagnostic	7
<i>Le paysage</i>	8
Géologie et pédologie	8
Hydrologie	9
Le Paysage	11
Le paysage ressenti	13
Le Parc naturel de Plaines de L'Escaut	15
Le contexte paysager règlementaire	16
<i>La mobilité</i>	22
Autoroute et voiries régionales	23
Voiries secondaires	23
Lignes de chemin de fer et gares	24
Le Réseau des bus	25
La circulation fluviale	26
Les modes de déplacement doux	29
Performance des réseaux de communication	37
<i>Le bâti et Fonctions</i>	39
Etat existant de l'urbanisation	39
Le Plan de Secteur	43
Les Zones de Services à vocation touristique	44
Occupation des sols et évolution de l'urbanisation	45
Le foncier public autour du bord a Canal	46
<i>La stratégie de développement</i>	47
Schéma de développement de l'espace régional	47
Le plan stratégique touristique provincial	49
<i>Usage des sols et activités du Grand Large</i>	51
L'offre en équipements sportifs et récréatifs	52
L'offre en équipements lié a l'activité fluviale	61
Inventaire des projets en cours	64

<i>Les Forces/Faiblesses – Menaces/Opportunités</i>	71
Le contexte loisirs et sports – Analyse de l’offre	71
Analyse de la structure des activités présentes sur le site	72
Analyse de l’évènementiel et des animations	73
Analyse au regard de l’implantation d’activités de loisirs	74
Analyse de l’offre/demande et de la concurrence	75
<i>Les enjeux stratégiques</i>	76
Les Forces et faiblesses	76
Les enjeux stratégiques	77
Programmation et Stratégie d’aménagement	78
<i>Des ambitions à la hauteur de l’enjeu d’une station touristique</i>	79
Les cibles potentielles	81
Les perspectives selon les cibles	82
<i>Un projet à l’échelle du territoire: Ambitions, facteurs d’attractivité, cibles et perspectives</i>	83
Une station touristique étendue à ses pôles urbains satellites	83
Une station touristique fluviale, nautique et terrestre	84
<i>Programmation et stratégie d’aménagement</i>	85
Une mise en réseau de la station touristique	85
Un programme pour le bord a canal	86
La Presqu’île de l’Escaut	87
L’ancien canal	90
La presqu’île du Grand Large	93
La berge Sud	98
Le centre de Loisirs – Nature & Sports	100
<i>Confrontation de la stratégie avec le plan de secteur</i>	101
<i>Confrontation de la stratégie avec les propriétés maîtrisées</i>	102
<i>Phasage et cohérence des interventions</i>	103
<i>Une stratégie d’aménagement pour la Station Touristique</i>	110

Diagnostic

L'analyse du site sera dans un premier temps étudiée depuis une échelle de territoire pour se recentrer sur le site du grand large. Des forces et des faiblesses seront ensuite mises en évidence pour proposer des enjeux stratégiques à développer en matière de programmation et de stratégie d'aménagement.

Différentes thématiques seront abordées:

- Le paysage
- Le bâti et les fonctions
- La mobilité
- Les activités et équipements

Le paysage

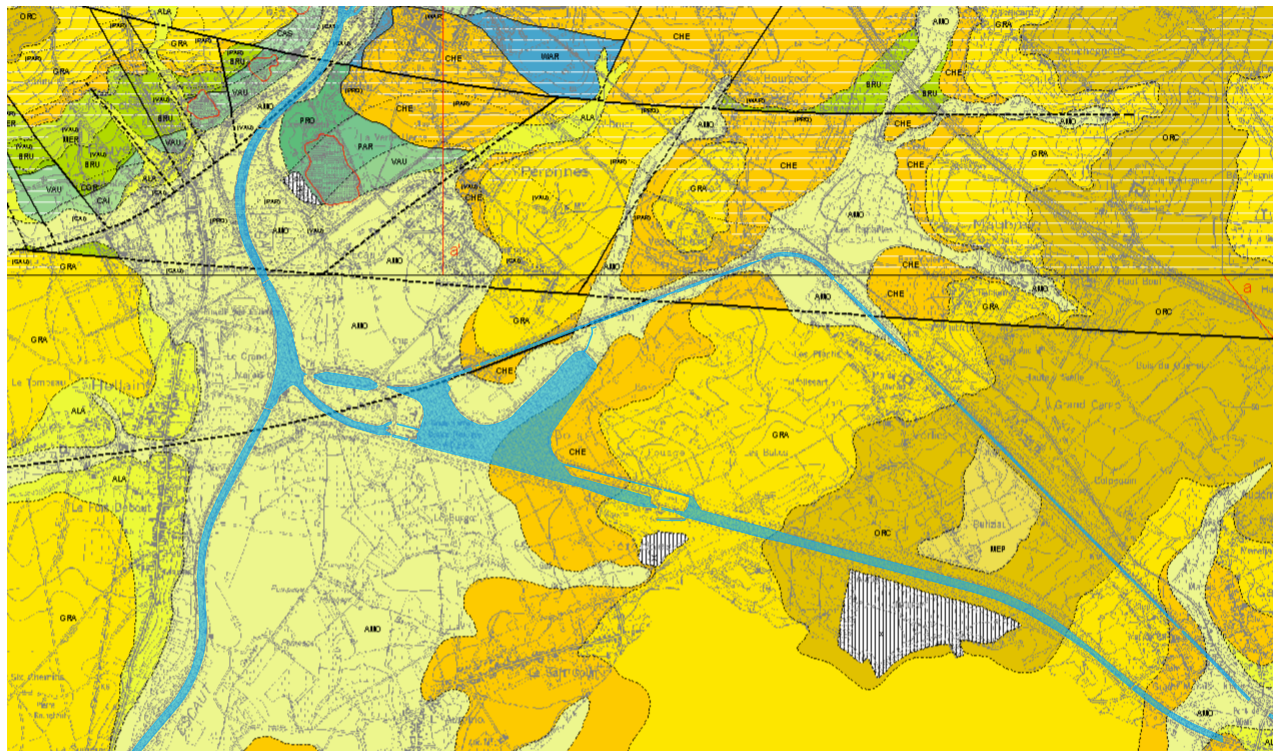
Le site est repris entièrement dans la région agro géographique du plateau limoneux hennuyer.

Géologie et pédologie

Par rapport au contexte géologique régional, le sous-sol est constitué de calcaires d'âge Carbonifère (Paléozoïque ; Ere Primaire) appartenant au bord Nord du synclinorium de Namur.

Ces roches sont peu plissées mais faillées et fracturées. Elles appartiennent au bassin carrier de Tournai et forment le socle primaire. Ce socle est surmonté d'une couverture de roches méso-cénozoïques (Eres Secondaire et Tertiaire), disposée suivant une structure tabulaire discordante et d'épaisseur relativement modeste.

D'un point de vue plus local, la région étudiée s'inscrit dans la « dépression de Bléharies », juste au Sud de la surélévation tectonique du Mélantois-Tournaisis. Les terrains tertiaires y constituent le substrat géologique proche représenté au droit du site par le Thanétien, principalement sableux.



D'un point de vue pédologique, le site repose en grande partie sur des sols sablo-limoneux mal drainés qui subissent l'influence d'une nappe phréatique temporaire (hiver). Ces sols sont donc humides, voir saturés en eau pendant une grande partie de l'année et ne conviennent qu'aux cultures les moins exigeantes, à la prairie ou aux bois. En été, ces sols peuvent souffrir de la sécheresse.

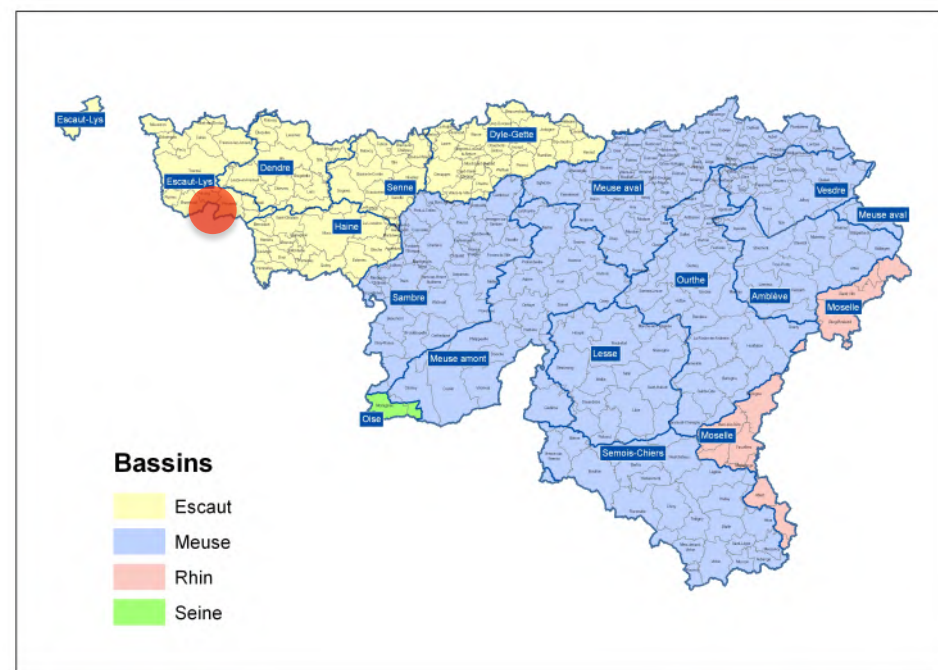
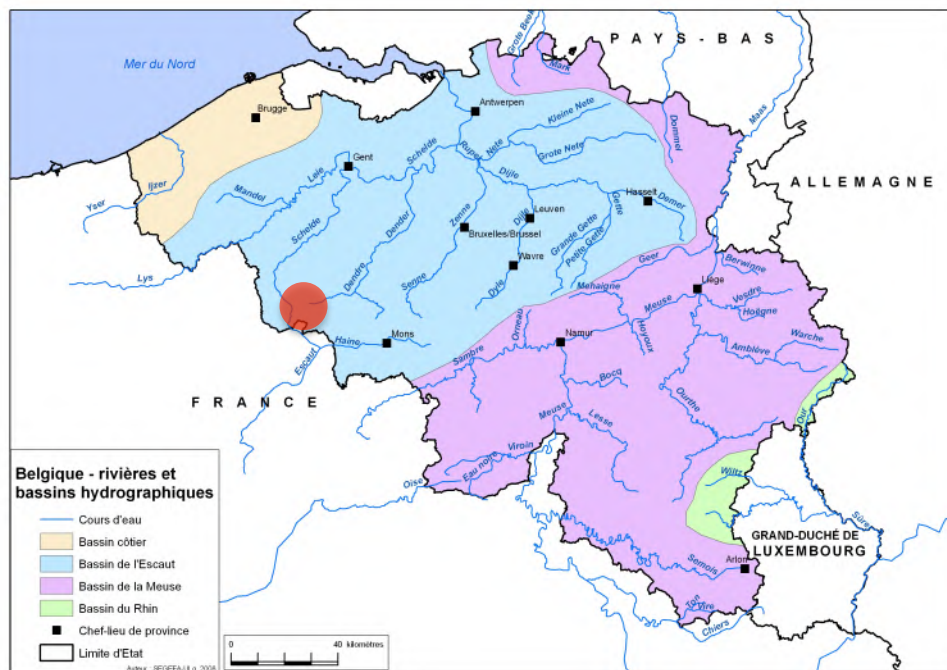
Hydrologie

Le territoire s'étend donc dans une région de relief relativement plat, oscillant entre 20 et 30 mètres d'altitude et orienté Est-Ouest à l'intérieur du périmètre, et décroissant jusque 15-16 mètres dans la plaine alluviale de l'Escaut.

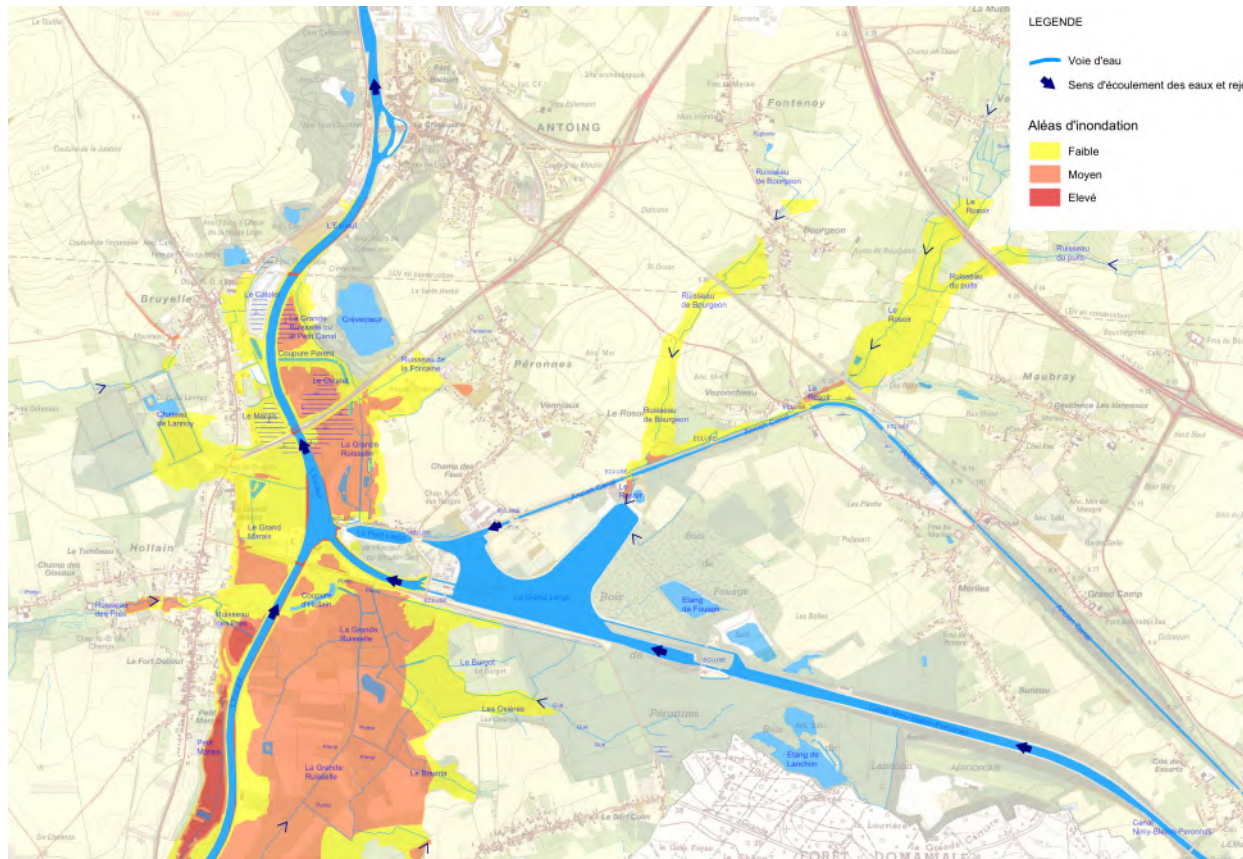
Le site appartient au bassin hydrographique de l'Escaut et plus particulièrement au sous-bassin hydrographique Escaut - Lys. Le réseau hydrique des environs est relativement dense et structuré par deux cours d'eau importants :

- Le bassin de l'Escaut traversant la commune d'Antoing du Sud au Nord et dessinant une large vallée
- le canal Nimy-Blaton tracé par l'homme d'Est en Ouest.

Le Grand large est situé entre les deux écluses de raccordement du canal de Nimy-Blaton au niveau de sa jonction avec l'Escaut.



Bassins versants et aléas d'inondation



La carte des aléas d'inondation montre les différents sous bassins du Grand Large. On y retrouve le bassin versant de l'Escaut, des ruisseaux du Bourgeon et du Rosoir.

Le plus important en taille est celui de l'Escaut comprenant ses anciens bras, des coupures et des zones humides.

On y retrouve principalement :

- la grande ruiselle
- des zones de marais à l'Ouest de l'Escaut,
- des coupures de l'ancien bras de l'Escaut,

Au niveau de la grande ruiselle on retrouve des zones de pompage.

Le Rosoir et le Bourgeon se jettent via un siphon sous l'ancien canal au niveau de la darse entre la mise à l'eau du TYC et le Chantier Roelens.

Un autre bassin versant qu'il ne faut pas négliger est celui du bois de Fouage reprenant les plaines agricoles à l'Ouest de Morlies qui se rejette au Sud du bâtiment du TYC.

Enfin, la principale alimentation en eau du Grand Large est le Canal Nimy Blaton en Amont du Site et l'ancien canal qui se rejette au niveau des chantiers Plaquet.

Le Paysage

Un paysage en partie façonné par l'homme



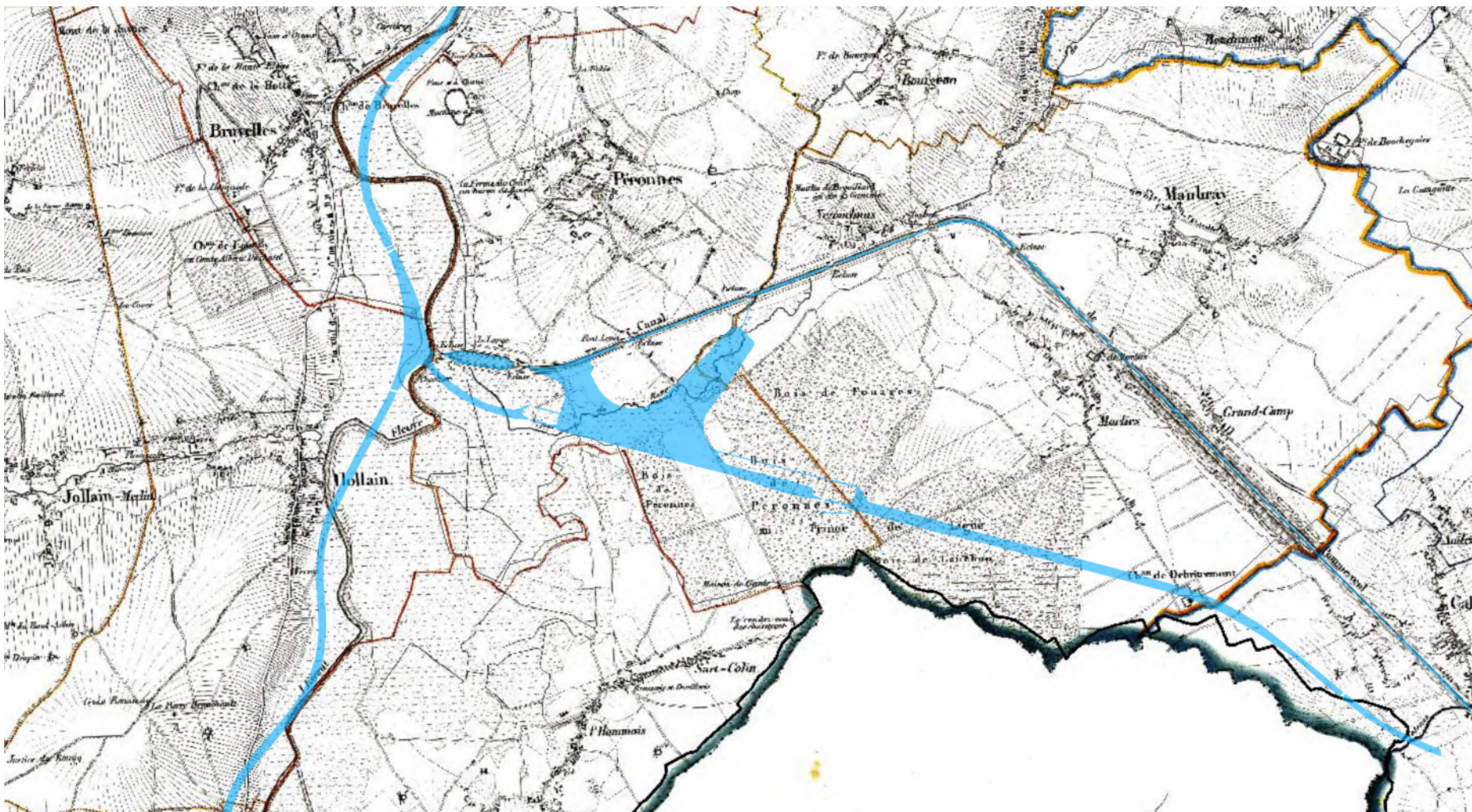
Les cartes de Ferraris (\pm 1770) du Tournaisis révèlent un bois de Mortagne intégrant complètement la forêt de Flines et le bois de fouage. La frontière du Royaume de France est clairement plus en recul que l'actuelle limite.

La ville d'Antoing, les villages de Hollain, de Bruyelles et de Bléharies sont en directe relation avec le bassin de l'Escaut et sa plaine alluviale. Certaines écluses sont déjà présentes au niveau de certains affluents de l'Escaut et principalement aux abords du village de Hollain.

Les zones humides liées au niveau du Bourgeon et du Rosoir mettent en relation les villages de Vezonchaux et de Maubray avec la plaine de l'Escaut.

Les villages de Morlies, Peronnes et Laplaigne profitent des plaines agricoles et s'inscrivent dans des paysages plus ouverts. L'occupation des sols reprise dans la carte est en directe relation avec la qualité des terres et du socle paysager.

On peut aussi remarquer un bon nombre d'entités qui présentent un cœur de village vert et rural.



Dans les cartes de Vander Maelen (± 1850) on retrouve l'apparition du Canal de Pommeroel et une révision de la frontière nationale. Les entités communales sont maintenant définies.

Le paysage ressenti

Selon la classification des « Territoires paysagers de Wallonie¹ », le périmètre étudié est représentatif du relief calme et uniforme de l'ensemble paysager de la plaine et du bas-plateau limoneux hennuyer et pour une grande partie de la plaine humide de l'Escaut qui est définie comme suit :

« En bordure de la frontière franco-belge, les paysages de la plaine de l'Escaut sont caractérisés par une alternance de cultures et de prairies que ponctuent des bois relativement nombreux pour cet ensemble paysager. L'habitat, groupé en villages, y connaît une légère dispersion résiduelle. »

Deux paysages antagonistes se font face:

Au Nord, un paysage issu du passé, rural discret faiblement ondulé, marqué par des collines surmontées par les anciens moulins (Vézoncheau). L'ancien canal dessine une promenade plantée de part et d'autre et rythmée par les écluses ; On y retrouve aussi d'ancien four à chaux et des carrières en activité ou non.

Le site du Grand Large imprime un paysage, davantage marqué par l'intervention humaine, en particulier, les grandes infrastructures que sont le canal et son vaste plan d'eau artificiel (élargissement pour des raisons techniques liées au fonctionnement des écluses) et les infrastructures éclusières.

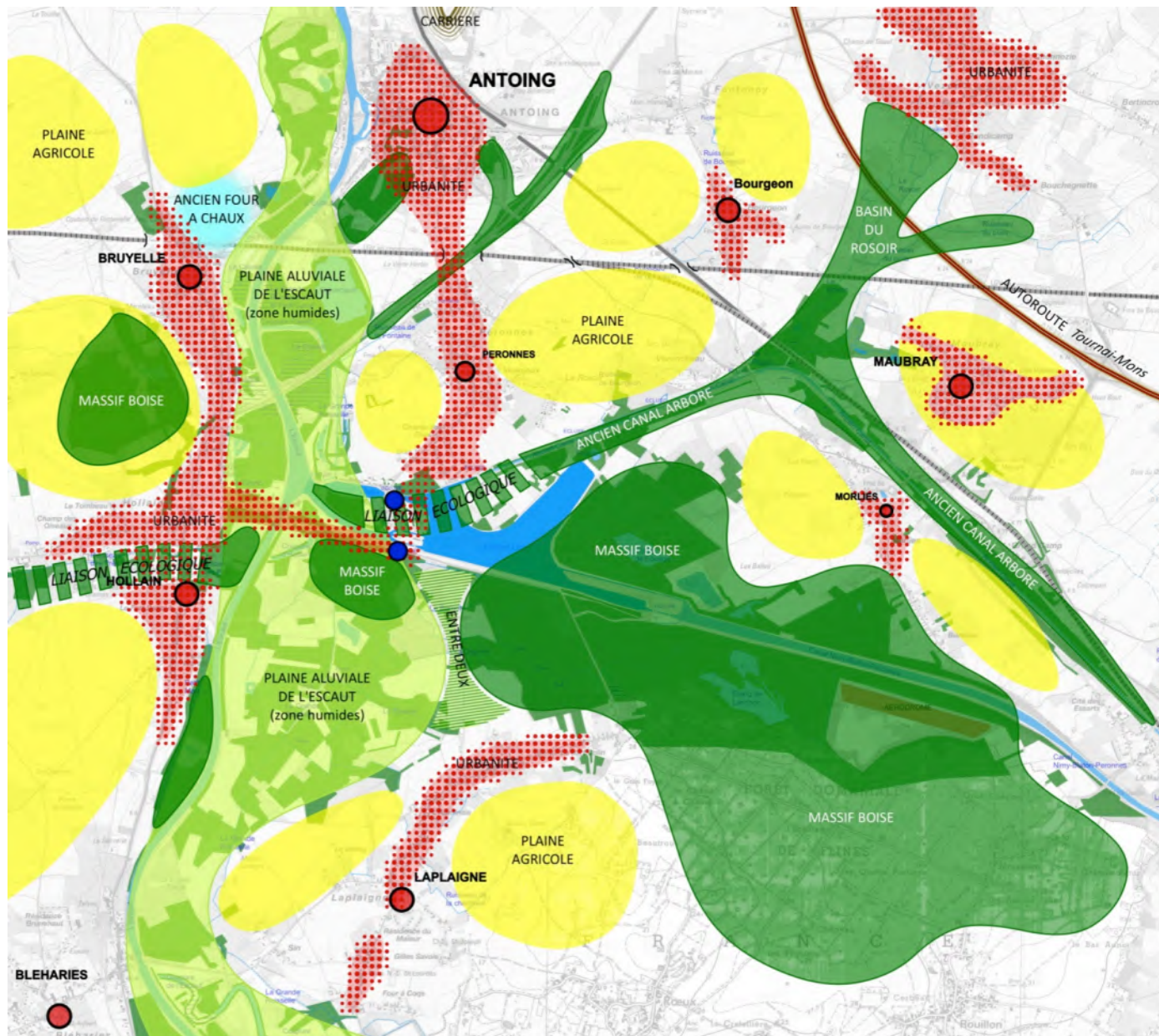
Les grandes écluses sont entourées de bois à l'Est et au Sud, ces grandes infrastructures ne sont visibles que depuis les abords immédiats du bord a canal.

A l'Ouest, le paysage est d'avantage marqué par le caractère humide des marais, coupures, etc... La plaine alluviale de l'Escaut au paysage de futaie de peupliers, de mares d'alluvions constitue les éléments caractéristiques des bords de fleuve. Une urbanité linéaire encadre la plaine alluviale et se liaisonne entre les deux berges au niveau de la presqu'île de l'Escaut.

« Le canal Nimy-Blaton-Péronnes est considéré comme l'épine dorsale du Parc des Plaines de l'Escaut, il sépare les paysages à vocation agricole intensive au Nord des prairies verdoyantes et des forêts au Sud.

L'ancien canal désaffecté de Péronnes a été remplacé par le nouveau canal. Une partie de son tracé a été conservé et élargi selon les besoins et la partie abandonnée trouve aujourd'hui sa place en tant que canal à vocation bucolique, à travers les champs. Ce canal est chargé d'histoire et permet une agréable découverte de la région. En traversant la campagne, il offre des vues vers les paysages locaux et possède un chapelet d'écluses. Son caractère bucolique est souligné par les nombreux alignements d'arbres qui le bordent. » (ADESA)

¹ DROEVEN E., FELTZ C. et KUMMERT M., Les territoires paysagers de Wallonie, Ed. NAMUR, 2004, SPW-DGO4 CPDT, 68 p.



Les voies d'eau artificielles ou naturelles constituent de véritables liaisons écologiques territoriales.

L'alternance de régions boisées, de terres de cultures morcelées relevées par un relief quelque peu accidenté détermine sur les hauteurs, de larges panoramas. Le paysage présent correspond aux différents caractères paysagers rencontrés dans le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut. Un cadre rural varié alternant entre paysage de grandes superficies agricoles, cours d'eau, bois et agglomérations villageoises ponctuées de leur clocher.

Ce sont ces différentes caractéristiques des paysages rythmés par des ouvertures et fermetures, longueurs de vue et richesse de la diversité des milieux rencontrés qui mériteraient d'être valorisés dans un projet plus large que le bord à canal.

Le Parc naturel de Plaines de L'Escaut

Le parc naturel définit un territoire rural, d'un haut intérêt biologique et géographique, soumis à des mesures destinées à en protéger le milieu en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné.



Figure 1 : Entités paysagères du parc des plaines de l'Escaut (source : Parc naturel des Plaines de l'Escaut)

Les principaux objectifs du parc sont :

- ✓ gérer les espaces naturels autrement ;
- ✓ conjuguer agriculture et environnement ;
- ✓ maintenir le paysage et améliorer le cadre de vie ;
- ✓ éduquer à l'environnement ;
- ✓ développer le tourisme durable ;
- ✓ favoriser l'éco consommation ;
- ✓ inciter à la consommation locale ;

La commune d'Antoing est englobée dans la vallée de l'Escaut en frange et en lien avec le Bas-plateau limoneux hennuyer reconnu dans les entités paysagères du parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut est contigu au Parc Naturel Régional Scarpe – Escaut situé en France. Ensemble, ils forment le Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut.



La valorisation du site

du **GRAND LARGE**

de Péronnes-Lez-Antoing

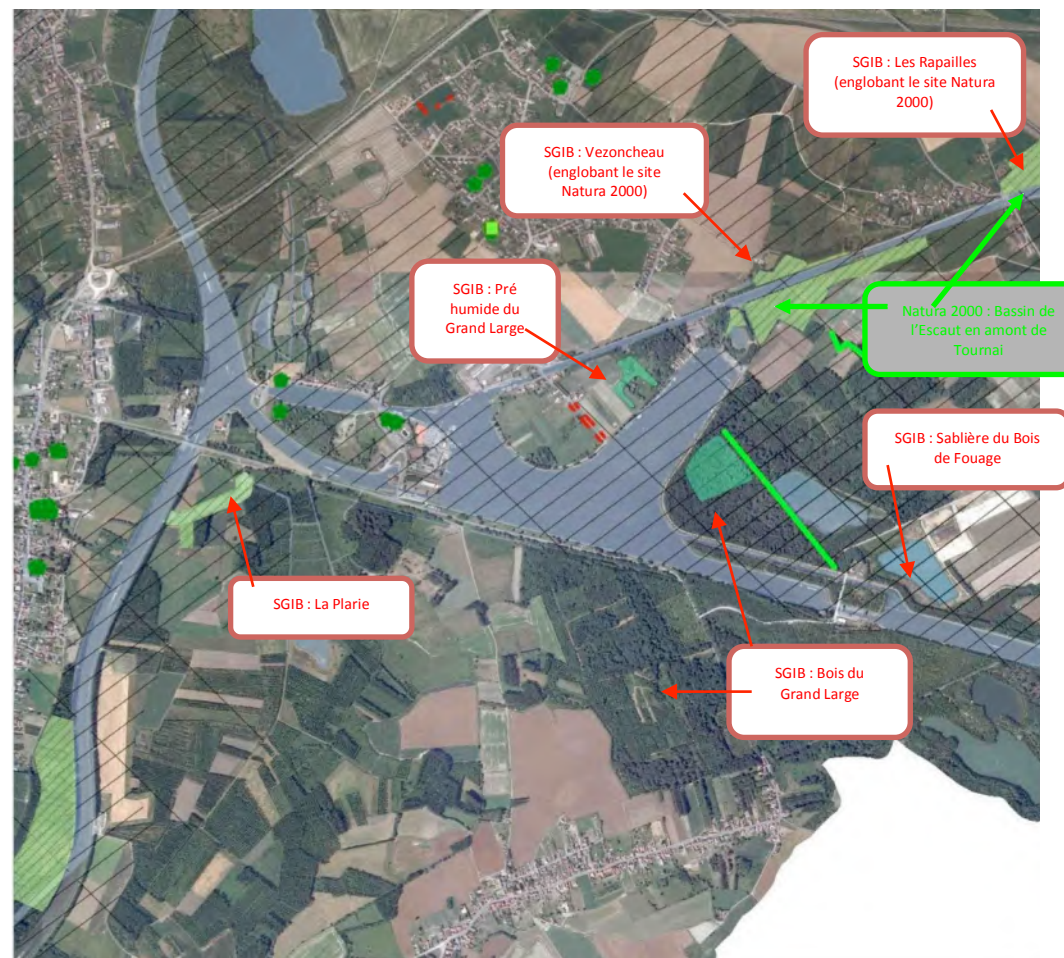
Le contexte paysager règlementaire

Le site s'insère au sein d'une structure naturelle se distinguant par rapport aux environs et reconnue (parc naturel) pour son intérêt écologique, notamment pour ses caractéristiques de plaine alluviale. Une recherche bibliographique des sites d'intérêt biologique existant à proximité du site a été effectuée auprès du site Internet de la DGRNE ainsi qu'auprès de la Division de Nature et des Forêts de la DGRNE.

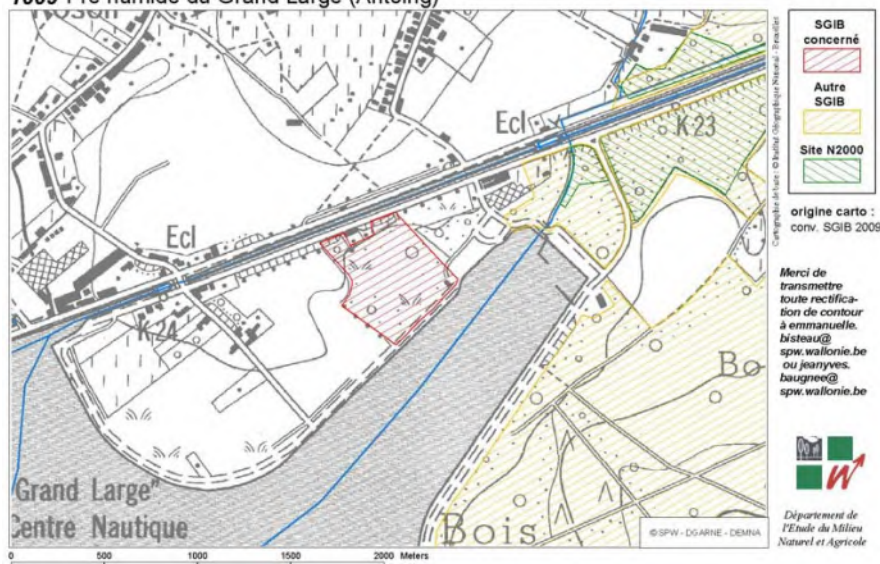
Cette recherche a permis de mettre en évidence la présence de 6 Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB), dont un qui est en lien direct avec l'agrandissement du Grand Large (SGIB du pré humide du Grand Large décrit au chapitre suivant)

Les conclusions générales de ces études mettent en évidence :

- ✓ un réseau écologique de qualité protégé au travers de la classification de plusieurs sites. Une description précise de ces lieux est disponible sur le site de la Région Wallonne consacré à la biodiversité¹ mais notons le caractère humide du milieu commun à l'ensemble de ces sites (forêts alluviales, pré humide,).
- ✓ les atouts spécifiques du site au sein de ce réseau :
- ✓ la cohabitation de différents biotopes d'intérêt
- ✓ le caractère sablonneux des sols propice à l'installation d'une faune et une flore caractéristiques (Hirondelles de rivage, Petite centaurée du littoral) ;
- ✓ le caractère humide (étangs, zones marécageuses, canaux, fossés, petites mares temporaires), milieux rares et protégés en Wallonie ;
- ✓ sa continuité avec le massif français de la forêt domaniale du bois de Flines ;
- ✓ la présence de quelques vieux boisements naturels et notamment plusieurs vieux chênes ;
- ✓ sa tranquillité (propriété privée) constituant une zone de refuge pour certaines espèces animales ;
- ✓ la présence de plusieurs espèces faunistiques et floristiques protégées.



1889 Pré humide du Grand Large (Antoing)



Pré humide du Grand Large - Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB)

L'ensemble des informations de ce chapitre provient du site portail Biodiversité de la DGARNE et donc du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut.

Le site comprend une zone humide située en Hainaut, dans la plaine de l'Escaut, près d'Antoing.

On y rencontre une mosaïque de groupements comme des mégaphorbiaies à reine des prés (*Filipendula ulmaria*), des magnocariçaies à laïche des rives (*Carex riparia*), des roselières, des mares permanentes et temporaires, etc. Le pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) est l'espèce la plus remarquable de la flore; cette renonculacée à distribution très localisée en Wallonie est typique des prairies de fauche et est en forte régression suite à la destruction de ses habitats.

Parmi les oiseaux, il faut citer divers passereaux paludicoles dont la bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) qui a probablement niché récemment dans la grande roselière.

Biotope

C1	Eaux stagnantes	E5.411	Mégaphorbiaies nitrophiles et hygrophiles
C3.26	Phalaridaies	E5.421	Prairie abandonnée à Reine des prés
D5.11	Roselières sèches	FA.2	Haies d'espèces indigènes, taillées régulièrement
D5.21d	Caricaies à [<i>Carex riparia</i>]	G1.9b	Saulaies de colonisation ou de recolonisation

Description physique

Le site est localisé au sud de Péronnes entre la branche orientale du Grand Large et l'ancien canal de Maubray et son chemin de halage.

Ce site de près de 3 ha est une ancienne zone de remblais acquise en gestion en juin 2005. Sur les cartes IGN, il présente des côtés très rectilignes issus des cultures limitrophes et autres infrastructures anthropiques. Sa plus grande longueur est dans l'axe N NE - S SW.

Le sol, constitué d'alluvions modernes (AMO), est issu des dépôts alluviaux de fond de vallée de l'Escaut. La terre fine est constituée de sables fins à grossiers, de limons sableux bruns, d'argile grisâtre ou blanchâtre. On se situe entièrement dans le district phytogéographique brabançon.

Description biologique

Le site est composé d'un ensemble de prairies humides plus ou moins eutrophisées à fort intérêt botanique, faunistique, écosystémique et paysager. Cet écocomplexe est formé d'une mosaïque de milieux ouverts ou fermés tel que les mégaphorbiaies à *Cirsium oleraceum*, à *Filipendula ulmaria*, à *Epilobium hirsutum*, ..., les magnocariçaies à *Carex riparia* et *Carex cuprina*, les roselières sèches à *Phragmites australis*, les phalaridaies, les formations à *Iris pseudacorus*, les jonchaies et des stations de *Thalictrum flavum* et *Scutellaria galericulata*. Il renferme aussi 4 mares, dont une est permanente et de nombreux fourrés colonisateurs de *Salix* spp.

Une peupleraie à *Populus canescens*, de petite surface, évolue parmi les saulaies arbustives.

Brève description des principaux groupements rencontrés:

- **Mégaphorbiaies à reine des prés** : prairies hygrophiles à mésohygrophiles dominées par *Filipendula ulmaria*, *Epilobium hirsutum*, *Lythrum salicaria*, *Phalaris arundinacea*. Les habitats sont en phase d'atterrissement suite à l'accumulation de matière organique et à un début de recolonisation des ligneux (*Salix viminalis*). De récents travaux de recépage (en 2009) ont permis la réapparition d'espèces héliophiles comme *Achillea ptarmica*.
- **Prairies humides** à hautes herbes dominées par *Cirsium oleraceum*, *Epilobium hirsutum*, *Phalaris arundinacea*. Cette dernière espèce indique l'évolution de la dynamique végétale, suite à une diminution de la présence d'eau, sans doute liée à l'accumulation de matière organique. Différents faciès de ces habitats sont présents, certains dominés par *Lotus pedunculatus*, *Mentha aquatica*, *Stachys palustris* et *Pulicaria dysenterica*. En dehors de la reine des prés, peu de grandes herbacées sont présentes. Ces faciès sont issus des travaux d'étrépages réalisés en 2006.
- **Roselières sèches**: deux ensembles dominés par *Phragmites australis* sont présents, l'un de surface peu importante, le second nettement plus étendu et plus favorable aux oiseaux paludicoles comme *Emberiza schoeniclus* ou *Acrocephalus* spp. L'évolution de ces deux roselières est très dynamique et progressive. La présence d'espèces nitrophiles mésophiles le confirme (*Calystegia sepium*, *Urtica dioica*, *Rubus fruticosus*, *Phalaris arundinacea* ...).
- **Phalaridaies** : ces groupements plus bas que les phragmitaies occupent une surface importante sur le site. Elles sont le signe d'atterrissement de milieux mésohygrophiles. Les capacités de production végétale de la baldingère engendrent des milieux peu diversifiés en espèces et accumulent énormément de matière organique, favorisant l'installation de ligneux (*Salix* spp., ...).
- **Magnocariçaies** : deux ensembles dominés par de grandes laïches sont présents. L'un, de faible superficie, est constitué par *Carex riparia* et abrite également *Scutellaria galericulata*. Dans le second, *Carex riparia* est mélangé de *C. hirta*. La présence de cette deuxième espèce plus mésophile peut s'expliquer par la présence des cultures et des prairies de fauche à ray-grass limitrophes à la magnocariçaie.
- **Groupe à iris jaune** : Ce groupement est présent à deux endroits et ont des surfaces très restreintes. La présence des alignements de saules blancs (*Salix alba* et *Salix x rubens*) conduits en arbres têtards est aussi un atout paysager et écosystémique intéressant du site. Cette gestion arboricole qui caractérise les plaines humides de la Scarpe et de l'Escaut, engendre des micros écosystèmes à part entière. Elle permet la création d'habitats favorable à diverses espèces cavernicoles comme la chouette chevêche (*Athene noctua*).

Objectifs de conservation

Le Pré humide accueille une flore et une faune à forte valeur patrimoniale. Certaines espèces observées sont protégées. On se doit de préserver leurs habitats et d'empêcher toute action entraînant une dégradation des milieux naturels présents. Pour les mares, on pourrait étendre leur superficie. Un curage doux à la baguette de la mare permanente est à envisager.

Pour les milieux mésohygrophiles ouverts, il est nécessaire de limiter l'extension des saules et de recéper les actuels semis. Pour les espèces floristiques à forte valeur patrimoniale (*Scutellaria galericulata*, *Thalictrum flavum*), il faut maintenir, voire étendre, leurs stations.

Pour l'ensemble de l'éco-complexe, il s'agit de conserver la mosaïque d'habitats inféodés au gradient hydrique, que ce soit pour les milieux ouverts comme fermés. Cette diversité de milieux est gage d'une diversité de la flore et la faune. Des travaux d'entretien sont à prévoir pour les saules têtards. Pour les peuplements boisés tels que les peupleraies et fourrés de saules, il est envisagé de conserver la dynamique végétale naturelle.

Espèces de valeur patrimoniale

Animaux – Vertébrés – Oiseaux protégés

Accipiter nisus
Acrocephalus palustris
Cettia cetti
Emberiza schoeniclus
Locustella naevia
Parus montanus

Animaux – Vertébrés – Amphibiens protégés

Pelophylax kl. esculentus

Plantes – Plantes supérieures

Epipactis helleborine
Scrophularia umbrosa
Scutellaria galericulata
Thalictrum flavum

Menaces

- Développement de la **renouée du Japon** (bordure orientale du site).
- Recolonisation par les **saules**.
- Atterrissement et **eutrophisation des mares**.
- **Fréquentation** accrue du site en raison de la proximité immédiate du parc récréatif.
- Projet de construction d'un 'centre de sport et de nature' à Maubray. Une mesure compensatoire prévoit d'agrandir la capacité du Grand Large pour obtenir une plus grande retenue d'eau et une plus grande capacité d'accueil du tourisme nautique. Cette extension entraînerait la **disparition** pure et simple du pré humide du Grand Large.

Plan de gestion

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut est chargé de la gestion du site depuis 2005.

Résumé des actions de gestion entreprises en 2006:

Des travaux de déboisements ont été réalisés (financés dans le cadre d'une subvention Fondation Roi Baudouin - Fonds Electrabel) et s'en sont suivis :

- des essouchages des zones déboisées,
- un étrépage ' test ' dans une phalaridaie dense, là où la mégaphorbiaie présentait un faciès de dégradation. Les objectifs de cette action étaient de restaurer les mégaphorbiaies humides et la diversité floristique,
- étêtages de 6 Saules têtards,
- creusement de deux mares.

Les actions mises en place pour conserver la mosaïque de milieux:

- Pour la mare permanente, un curage doux à la baguette pourrait être envisagé pour réduire son envasement et retirer les lentilles d'eau ainsi qu'une fauche tardive avec exportation des boues.
- Pour les 3 mares temporaires, des recreusements légers à la bêche pour étendre leur surface, peuvent être envisagés ainsi que des fauches de berges avec exportation.
- Pour les phragmitaies sèches, les mégaphorbiaies, les roselières basses, les magnocariçaies et les massifs d'orties, des fauches tardives avec exportation ont lieu depuis 2006 ; elles sont à continuer en alternant chaque année les surfaces à faucher pour conserver des milieux d'accueil. Des arrachages et recépages de semis de Salix spp. seront aussi à prévoir. Des zones non fauchées (refuges pour la faune et la flore) doivent être conservées. Pour cela il est proposé de faucher tardivement, toute la zone étrépee en 2006 pour conserver les bénéfices de l'étrépage, ainsi que les berges des mares sur une largeur de 3-4 mètres. Des layons larges seraient envisagés. Ceci permettrait par la suite d'étudier les évolutions de la flore suite au fauchage et au non fauchage.
- Pour les fourrés de saules, il faut les conserver mais éviter qu'ils colonisent les zones ouvertes. Certaines petites éclaircies pourront être envisagées à l'intérieur de ces fourrés arbustifs pour apporter de la lumière au sol et rajeunir les fourrés.
- Pour toutes les actions de gestion, une exportation de la matière est obligatoire. Toutes ces actions sont à prévoir en fin de saison de végétation et de nidification des oiseaux ; elles seront tardives voire hivernales pour les abattages et tailles d'arbres.
- Pour épuiser la renouée du Japon, des fauches régulières et nombreuses sans exportation de matière, pendant la pleine saison de végétation sont recommandées.

Accès du public

Un sentier traverse le site du N-NE au S-SE. Le départ a lieu aux limites orientales de la parcelle, le long du Grand Large.

Le contrat de rivière

Territoire du Contrat de rivière Escaut-Lys



Les domaines abordés par le Contrat de Rivière couvrent de nombreux aspects liés de près ou de loin au cours d'eau, à ses abords et aux ressources en eau du bassin :

- la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines ;
- les risques liés aux inondations et la gestion quantitative ;
- la restauration des cours d'eau et la gestion concertée ;
- l'aménagement du territoire dans la vallée ;
- la conservation de la nature et la préservation des écosystèmes aquatiques ;
- la gestion des paysages ;
- les activités économiques en rapport avec l'eau ;
- l'agriculture et la forêt ;
- le tourisme et les loisirs ;
- le transport fluvial ;
- la gestion des déchets ;
- l'information et la sensibilisation du public ;
- les activités pédagogiques sur le thème de l'eau ;
- ...

La démarche est menée en collaboration entre le Parc naturel des Plaines de l'Escaut en Belgique et le Parc naturel régional Scarpe Escaut et le SAGE Scarpe Aval en France, qui a engagé la même démarche.

Outre l'aspect éducatif, touristique et économique, il y aura lieu d'être attentif à l'amélioration de la qualité des eaux (filtrer – oxygéner – sédimenter) et au développement de biodiversité à travers la multiplication des types de milieux aquatiques rencontrés. Les berges est un des milieux privilégiés pour travailler des écosystèmes répondant à cet objectif.

Un enjeu se situe dans l'idée de valoriser les zones humides et de multiplier les espaces où les écosystèmes aquatiques côtoient les biotopes terrestres.

Si le Grand Large est un espace de référence, il est aussi important de décliner l'eau différemment et d'inscrire un fil de l'eau qui mettra en lien les ruisseaux et rivières avec le territoire et le Grand Large.



La mobilité



Figure 2 : localisation d'Antoing au sein des réseaux internationaux (source : SEGEFA, 2008)

Le site est accessible par de nombreux moyens de communication, qu'il soit terrestre, fluviaux ou aérien.

Son positionnement transfrontalier près des grands axes routier et fluviaux nationaux et internationaux renforce son attrait pour un développement et une valorisation du site au niveau européen.

D'un point de vue autoroutier, les grands axes desservent les villes de Lille, Paris, Bruxelles, Courtrai, Anvers, Charleroi, Liège, ...

Le passage à grands gabarits du canal Seine Nord et de l'Escaut en fera un pôle d'arrêt entre Paris et Anvers, Bruxelles ou Liège.

Une gare SNCB est présente à Antoing et Maubray, sans oublier la présence d'une ligne TGV maillant Lille, Bruxelles avec les plus grandes villes d'Europe.

Autoroute et voiries régionales

Les réseaux routiers et autoroutiers sont très développés dans cette partie du territoire wallon.

L'Autoroute A16-E42 (Tournai - Mons - Namur - Liège) passe à environ 2 km au Nord-Est du site. Elle permet de rejoindre l'A8 (Lille - Tournai - Bruxelles). Depuis l'autoroute, on accède aisément via plusieurs routes nationales :

- ✓ La N52, chaussée de la Sucrierie, joignant la sortie 31 à la N507 reliant Saint-Amand des Eaux à Tournai parallèlement à l'Escaut ;
- ✓ La N504 et la N503 depuis la sortie 30, à hauteur de Maubray, en traversant les hameaux de Morlies et Vézoncheau.

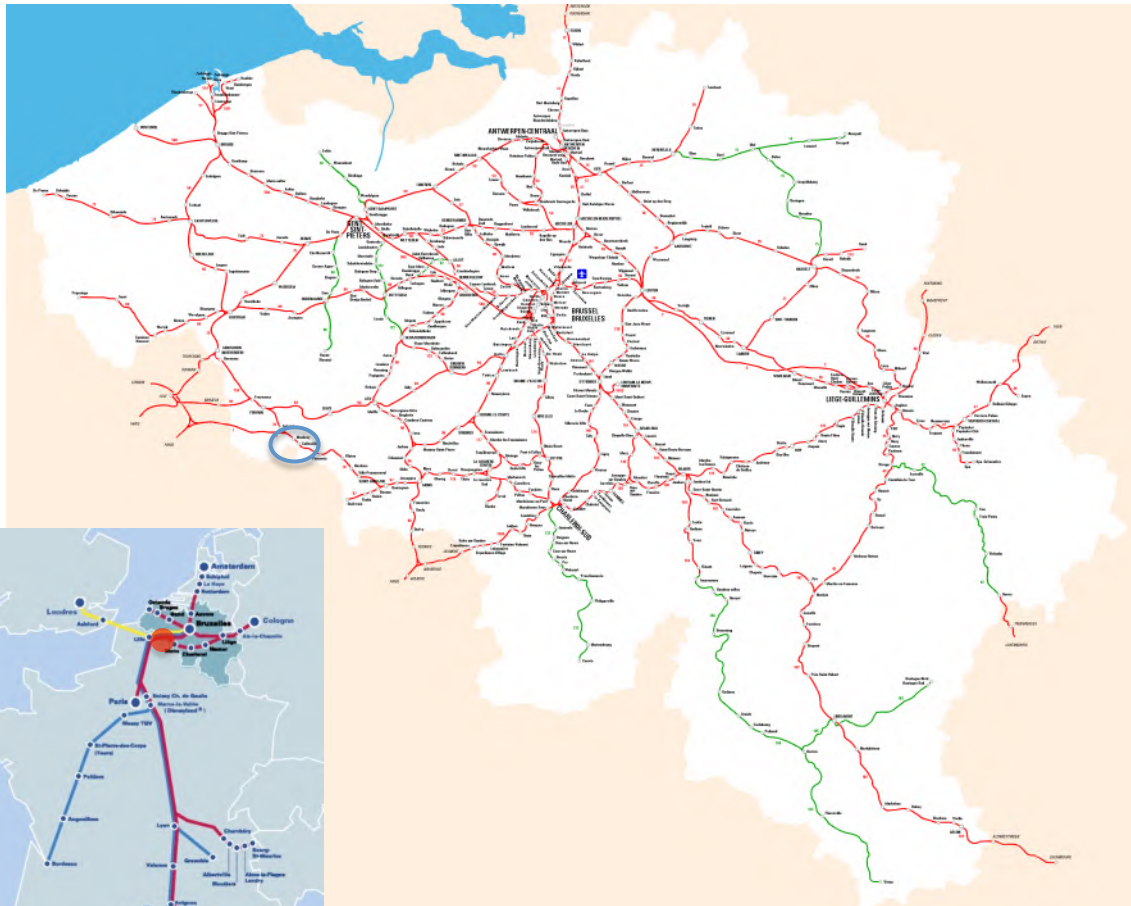
Voiries secondaires

A partir de ces nationales, des voiries de distribution desservent les abords du Grand Large :

- ✓ directement depuis la N52 - N507, la rue de Péronnes - rue d'Hollain longeant la rive gauche du canal ;
- ✓ via le village de Péronnes, l'avenue du Lac descendant à l'Ouest du site.



Lignes de chemin de fer et gares



Notons que la ligne de Train à Grande Vitesse traversant la Wallonie passe également au Nord du site mais n'est accessible que depuis les gares de Lille, de Mons pour les arrêts les plus proches ou de Bruxelles.

Les trains empruntant cet itinéraire circulent à l'échelle européenne et rejoignent depuis la Belgique, la France, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, etc...

La ligne de chemin de fer Tournai - Mons - Herstal (ligne 78) passe au Nord du site par la ville d'Antoing. Les grandes gares les plus proches sont Péruwelz et Antoing. Entre les deux, les omnibus desservent également les deux arrêts aux anciennes gares de Maubray et Callenelle.



Cette ligne permet de rejoindre Tournai à partir d'où il est possible d'emprunter les directions de Bruxelles, Mouscron et Lille-Flandre.



Le Réseau des bus

La ligne de chemin de fer Tournai - Mons - Herstal (ligne 78) passe au Nord du site par la ville d'Antoing.

Le réseau TEC Hainaut dessert la ville d'Antoing au départ de Tournai avec deux lignes :

- la ligne 98 : Tournai - Lesdain (13 bus/j - 3/4/w-e) n'offrant pas une attractivité directe pour le site (l'itinéraire passe à plus de 2 kilomètres au-delà de l'ancien canal)
- la ligne 491 : Tournai/Péruwelz (8 bus/j - 4/samedi et 3/dimanche et JF vers Tournai ; 10 bus/j - 3/samedi et 2/dimanche et JF vers Péruwelz) dont deux arrêts, « Vezonchaux » et « Morlies tilleul » se situent le long de la N503, au Nord du périmètre.
- la ligne 491 : Tournai - Mortagne (10 bus/j - 6/samedi et 5/dimanche et JF dans les 2 sens) dont l'arrêt « Ecluse » se situe aux abords de la limite Sud du périmètre mais de l'autre côté du canal.

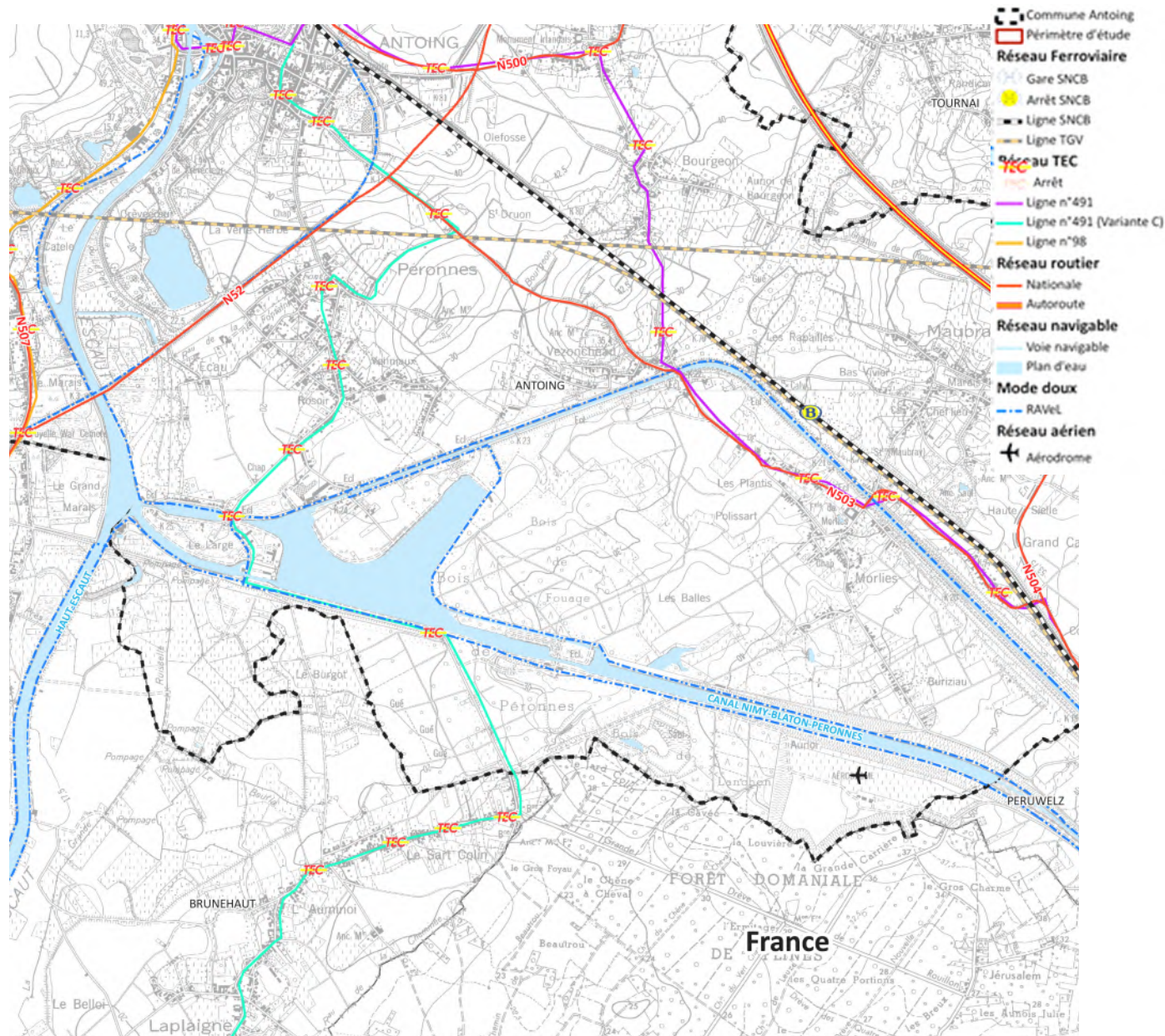
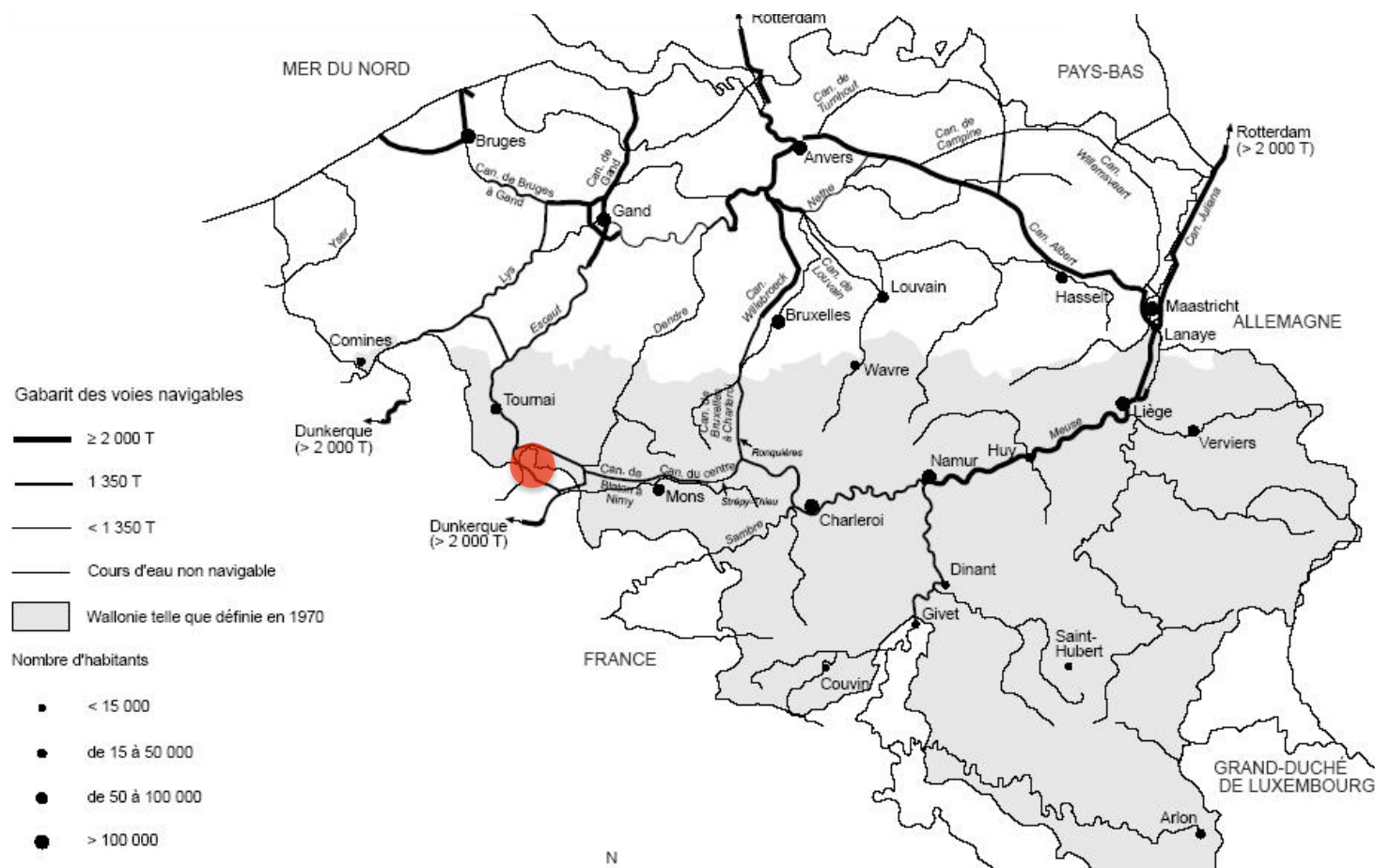


Figure 3 : Offre des transports en commun (source : JNC AWP)

La circulation fluviale



Statut des cours d'eau

Le grand large de Péronnes est situé à la confluence de l'Escaut et du canal Nimy-Blaton, voie navigable de classe IV. Cette classe, dite « 1.350 tonnes », gérée par le SPW-DGO2 relie la Meuse à l'Escaut. Elle constitue par ce fait, la colonne vertébrale du réseau européen (Réseau Transeuropéen des Transports) et présente donc un intérêt international.

Le site d'étude est également parcouru par quelques ruisseaux. Ces cours d'eau ne sont pas classés. Les ruisseaux non classés sont gérés par les propriétaires riverains en conformité avec le code civil et le règlement provincial.

Figure 4 : Gabarit des voies navigables

Les accès au grand Large

Le canal Nimy-Blaton-Péronnes, voie navigable de classe IV et donc accessible aux bateaux dont le tonnage autorisé a ce jour est compris entre 1.000 et 1.500 tonnes. Ce canal relie :

- ✓ à l'Ouest, l'Escaut
 - remontant vers Gand et, de là, vers Bruges ou Anvers et
 - descendant vers la France via Condé-sur-Escaut, puis Valenciennes. En France, à hauteur de Mortagne-du-Nord, l'Escaut reçoit comme affluent la Scarpe. Cet affluent établit une liaison vers Saint-Amand-les-Eaux et puis Douai ;
- ✓ à l'Est, le canal du Centre et puis au-delà de La Louvière, le canal de Charleroi-Bruxelles.

L'accès via les voies navigables est donc non négligeable puisque le Grand Large (plus de 47 hectares) offre une halte privilégiée aux péniches touristiques.

L'ancien canal « Pommeroeul – Antoing » n'est plus repris comme voie navigable, les anciennes écluses et ponts levis ne sont plus en état de marche.



Figure 5 : Circuit navigable (source : rivertour)

Ouverture sur le réseau européen



Dans les projets Wallon et européen, le gabarit de l'Escaut devra passer de 1350 à 2000 tonnes.

La mise à grand gabarit est un maillon important dans le grand projet du canal Seine nord destiné à relier Paris au port du nord de l'Europe.

Le Grand Large deviendra un des maillons de cette dynamique fluviale en proposant une halte qu'elle soit touristique, de séjours, technique, de Fret....

On y retrouveras des bateaux de passage de différents type ; de marchandise, de croisière, de plaisance, etc...



Les modes de déplacement doux

Présentation générale

Près de 430 km d'itinéraires de promenade et de découvertes cheminent à travers le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Que l'on soit à cheval, à vélo ou à pieds, il est possible de randonner selon chacune des envies. Une charte de balisage, signée auprès des six entités communales du territoire, a permis d'élaborer trois types de balisage en fonction des différentes disciplines proposées.

Des circuits d'1 à 20 kms permettent de varier les plaisirs et de partir pour un peu moins d'une heure, une demi-journée voire une journée entière pour les personnes souhaitant prendre le temps d'un pique-nique de saison en pleine nature ou d'une halte chez les producteurs et restaurateurs locaux. Un carnet des producteurs a d'ailleurs été réalisé au niveau du Parc naturel transfrontalier du Hainaut afin que chacun puisse trouver près de chez soi ou de son itinéraire, de quoi acheter local et de saison.

De nombreux sentiers de découverte cheminent à travers des sites naturels remarquables dont l'écosystème reste fragile. Afin que les promeneurs puissent pleinement profiter de ces lieux tout en veillant au respect de l'environnement, une analyse quantitative de la fréquentation des sites naturels est menée.

4 RAVeL (Réseau autonome des voies lentes). Il s'agit d'anciennes voies ferrées et de chemins de halage aujourd'hui destinés à la randonnée et aux modes de déplacements doux (non motorisés). Ces voies de communication sont l'occasion de valoriser la qualité de vie et l'environnement, en assurant un revêtement et une déclivité des tracés accessibles à tout public.

Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Aux sentiers de découverte et de randonnée du Parc naturel des Plaines de l'Escaut s'ajoutent ceux du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Au total, ce sont près de 815 km de sentiers qui nous permettent de vagabonder de part et d'autre de la frontière côté belge et côté français.

Ce réseau transfrontalier d'itinéraires de promenade et de découverte dispose de multiples attraits. D'une part, il représente une composante locale (le réseau est utilisé par les habitants pour leurs déplacements quotidiens), d'autre part, il s'enrichit d'une composante touristique (c'est un atout pour la découverte du patrimoine du Parc naturel) ; ensuite, il dispose d'une fonction écologique (c'est une zone de refuge et un couloir de communication pour la faune et la flore locale), et enfin, son aspect transfrontalier est très enrichissant (mixité culturelle).

Source : Des itinéraires de randonnée pour tous – Parc Naturel de Plaines de l'Escaut

En bref sur le versant belge et sur le territoire du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut c'est 430 km de réseau d'itinéraires de promenade et de découverte à faire à pieds, à cheval, en vélo, en rollers...

- 8 circuits VTT / VTC
- 14 circuits pédestres + 5 chemins de Grande Randonnée (GR)
- 4 boucles équestres reliées entre elles
- 1 Route Paysagère
- 7 circuits d'interprétation
- 4 RAVeL



Les circuits répertoriés ne reprennent évidemment pas les itinéraires empruntés par les différents habitués présents sur le territoire. On peut donc aussi retrouver des promenades connues par des initiés qui ne sont pas reprise dans les brochures les plus faciles d'accès.

Les réseaux grand public n'intègre actuellement pas ce maillage de différents sentiers existant. Comme le schéma directeur vélo de la Wallonie Picarde, il faudrait aussi mettre en réseau les circuits pédestres existant connu.

Circuits pédestre « connus » autour du site

→ À DÉCOUVRIR

LE CHÂTEAU D'ANTOING
Dès le 11^{ème} siècle, le site est occupé par la famille de Meulan...
LE STADE D'ANTOING
Au 19^{ème} siècle, ce site était une carrière...
LE VIADUC DU TOV
En 1907, pour desservir le village de TOV...
LUSINE CBR
En 1911, sous l'impulsion de l'usine CBR...
LE SITE DES A-B-C
Ce site rétrospectivement est aujourd'hui un lieu de promenade...
RESTAURANTS
Les Remparts d'Antoing
Le Jardin des Délices
HEBERGEMENTS
Gîte de La Cour Marée

Le Circuit du Pays Blanc
Circuit d'interprétation
n°35

Balades & découvertes dans le Tournaisis

Le Lavis du Randonneur
Antoing

La Balade ornithologique de la coupe de Bléharies

Les circuits pédestres les plus proches du site sont :

- **Le Circuit du pays blanc** : Balade Urbaine et rurale permettant de découvrir Antoing et son passé historique et industriel (four à chaux)
- **La Balade ornithologique de la coupe de Bléharies** ; Petite balade aux abords d'un ancien méandre de l'Escaut riche en rencontre ornithologique

Balade ornithologique de la coupe de Bléharies

BRUNEHAUT • MORTAGNE-DU-NORD (P)

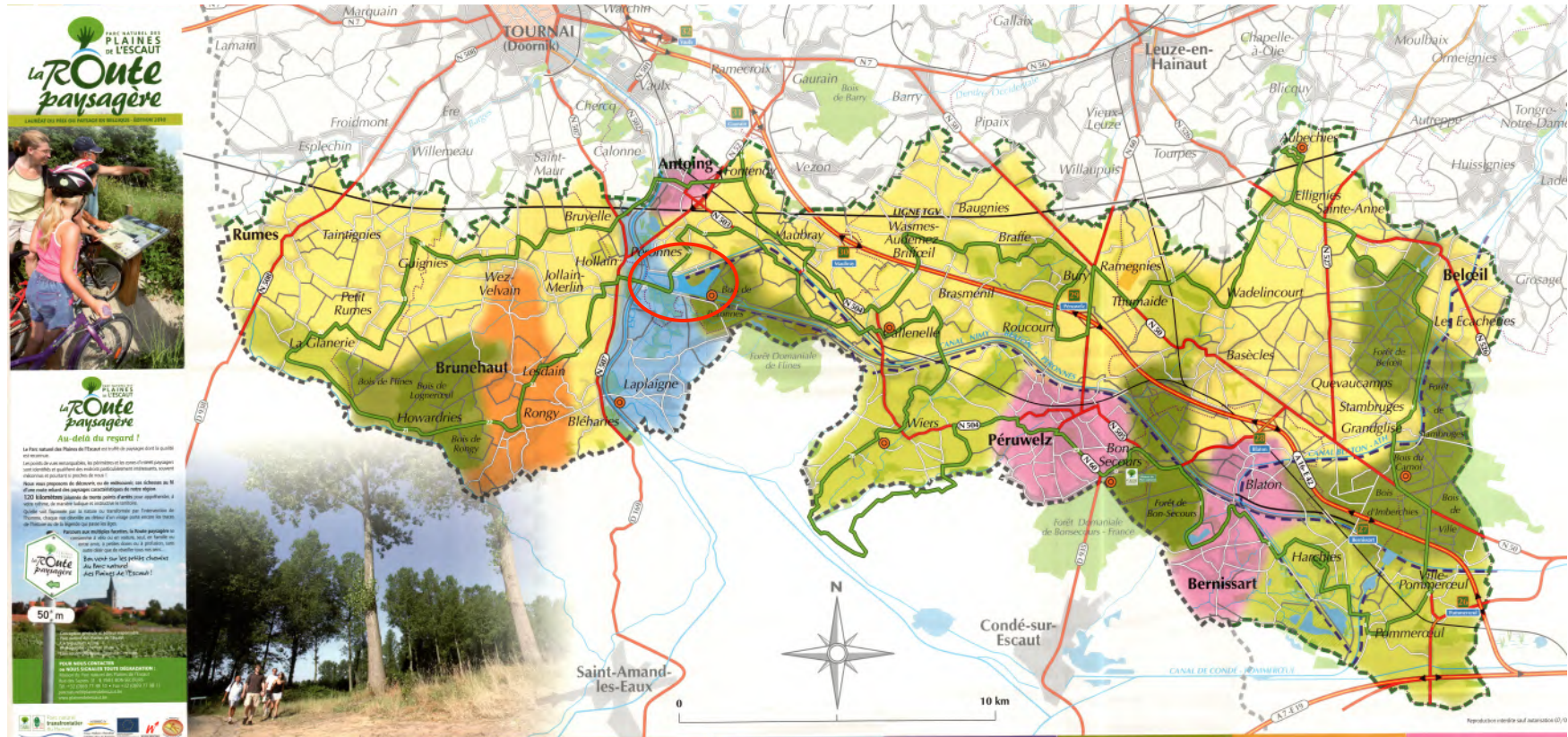
Le Corps de Bléharies est un ancien méandre de l'Escaut...
RandoFamili
www.randofamili.com

Le point de vue
Le point de vue sur l'Escaut...
Le point de vue
Le point de vue sur l'Escaut...
Le point de vue
Le point de vue sur l'Escaut...

Le circuit de Grande Randonnée qui passe par le site est le : GR 123 –Tour du Hainaut Occidental. Ces circuits sont tous mis en réseau pour former une toile européenne



Circuits Cyclo « connus » autour du site (Cyclo –VTT – VTC)



L'offre est assez variée, on retrouve des circuits plutôt cyclo touristique comme la route paysagère qui sillonne l'ensemble du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut. Ce circuit permet aussi de faire des boucles moins importantes que la distance totale de 120 kilomètres.

30 points d'arrêts permettent d'appréhender de manière ludique et instructive les différentes facettes du territoire. On y retrouve des points de vue remarquables, des zones d'intérêt paysager, ...



→ À DÉCOUVRIR

01 LE GRAND LARGE DE PÉRONNES

Au Grand Large de Péronnes souffle un vent de détente. Hissez les voiles, matelot et voguez sur les 50 hectares de ce plan d'eau.

Si vous n'avez pas le pied marin, flirtez avec les flots et baladez-vous sur les chemins de halage qui bordent cette vaste étendue aquatique. Le RAVeL (Réseau Autonome des Voies Lentes) 1 et 1 bis n'attendent que vous! Profitez aussi des infrastructures sportives de l'Adeps et renseignez-vous sur les stages (principalement à vocation nautique) qui y sont organisés durant toute l'année.

Centre nautique Adeps
Tél.: +32(0)69/44.20.70
Fax: +32(0)69/44.19.95.

05 L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Comme beaucoup d'églises environnantes, l'église Notre-Dame de Laplaigne a subi les affres de la Première Guerre mondiale. La nouvelle construction néo-romane en pierre de Tournai date de 1924. Elle comporte une tour carrée de façade à flèche pyramidale, une nef de 6 travées et un chœur en abside.

04 LES FERMES DU XVIII^{ÈME} SIÈCLE

Depuis le XIII^{ème} siècle, Laplaigne est un village à vocation agricole. Durant des siècles, on y a cultivé des céréales, des plantes fourragères, des pommes de terre ou des navets. A la morte-saison, on y travaillait la laine. Plus tard, on y élève des milliers de canards.

Plusieurs fermes du XVIII^{ème} siècle, en briques chaulées et moellons, témoignent de l'activité rurale qui s'est accommodé des humeurs du fleuve et reflètent la volonté de l'homme à maîtriser la nature.

04 LA FORÊT DOMANIALE DE FLINES

Aux siècles passés douaniers et contrebandiers s'y poursuivaient. Aujourd'hui, elle est d'une rare quiétude. Des circuits pédestres et cyclistes vous invitent à découvrir la diversité de ses paysages, à un jet de pierre des canaux Nimy-Blaton et Pommeroeul-Antoing.

X RESTAURANTS

02 Sel et Poivre
(gastronomique)
Tél.: +32(0)69/34.46.67

HC Le Jardin des Délices
(gastronomique)
Tél.: +32(0)69/67.06.58

HC Le Millésime
(gastronomique)
Tél.: +32(0)69/23.69.23

14 HÉBERGEMENTS

HC Le Relais du Merlin
Tél.: +32(0)69/44.21.02

HC Foyer Saint-Charles
Tél.: +32(0)69/34.65.06

HC Le Gîte du Rossignol
(GR 1)
Tél.: +32(0)69/64.05.22

04 Gîte de la Can'Hardie
(GR)
Tél.: +32(0)69/44.30.35

04 Une liste des artisans et producteurs est disponible à la Maison du Parc naturel sur simple demande

GR: Gîte rural - HC: Hors carte

Balades & découvertes dans le Tournaisis



→ L'AVIS DU RANDONNEUR

Paysages verts et bleus se succèdent le long de cet itinéraire qui mêle incursions en forêts et flâneries le long des chemins de halages. C'est un petit bout de son histoire que l'Escaut vous susurre au creux de l'oreille...

Pas la peine de mettre le grand braquet pour effectuer cette balade qui vous mène au cœur du village de Laplaigne où la qualité du bâti mérite toute votre attention. C'est plat, beau et calme, voilà tout!



Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut
Rue des Sapins, 31
BE-7603 Bon-Secours
Tél.: +32(0)69/77.98.10
Fax: +32(0)69/77.98.11
parcnaturel@plainesdelescaut.be
www.plainesdelescaut.be

Administration Communale de Brunehaut
Rue Wibault-Bouchart, 11
BE-7620 Bléharies
Tél.: +32(0)69/36.29.66

Avec le soutien financier du Commissariat Général au Tourisme de la Région wallonne et du Fonds Européen de Développement Régional

Edit. resp. N. Plosvier - Coordination: Maison du Tourisme du Tournaisis - Photographies: S. Dhote - Illustration: Aquaterra - Cartographie: Aquaterra - Coordinateur communal: Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut - Impression: ICR - Tirage: 3000

Balades & découvertes dans le Tournaisis

Parc Naturel des Plaines de l'Escaut

BRUNEAUT Circuit des marais de Laplaigne



N°20



DEPART
Grand Large de Péronnes

15 km

1h30

BOULE DES MARAIS DE LAPLAIGNE
N°20 15 KM



Le circuit des marais de la plaine d'une longueur de 15 km pour un temps de parcours de 1h30 s'écarte des routes asphaltées pour découvrir la trame Verte et Bleue dans les plaines alluviales de l'Escaut. Le départ de cette balade se situe au niveau de l'écluse du Grand Large.

Ce qui est à découvrir hors mis le Grand Large, c'est : L'église Notre Dame de La plaigne, des fermes du XVII^{ème} siècle, la forêt domaniale de Flines, les plaines alluviales de l'Escaut,...

C'est un circuit à emprunter avec un Vélo Tous Chemins. Sur site, il existe un maillage avec les RAVeL du hallage.

La valorisation du site

du GRAND LARGE

de Péronnes-Lez-Antoing



Les principaux objectifs du RAVeL sont :

- Améliorer la mobilité quotidienne
- Relier les sites touristiques majeurs
- Préserver le patrimoine ferroviaire et hydraulique
- Préserver le patrimoine naturel
- S'intégrer dans le réseau vert européen



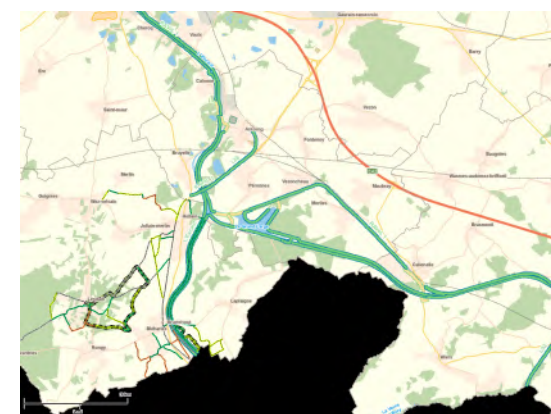
Le RAVeL est un formidable espace de loisirs propice aux promenades. Il permet de découvrir tout un patrimoine historique et culturel le long des itinéraires mais aussi dans les environs proches. Développer le RAVeL à des fins touristiques, c'est aussi contribuer à l'essor d'une région.



PICVerts_les voies lentes



Les voies d'eau comptent de nombreux ponts et autres ouvrages d'art dont certains sont tout à fait remarquables. Elles sont également jalonnées d'un riche patrimoine immobilier. Celui-ci atteste de l'évolution des métiers d'éclusiers et de bateliers mais aussi de l'économie locale bâtie autour des cours d'eau. Des actions sont menées dans le but de préserver cet héritage.



Les promenades à cheval

La boucle de Brunehaut consiste en une promenade à pratiquer à cheval sur une distance de 13 km soit 1h30 de balade. Les départs sont situés à Bléharies et à Wez

Outre les sites à découvrir, il faut noter que cette boucle est mise en réseau avec d'autres promenades présentes au Nord et à l'Est de ce circuit. On y retrouve la boucle de Rumes (13km – 1h30) en liaison avec la grande boucle de Rumes–Tournai (30 km - 3h00)

Cette balade fait partie du circuit équestre des cinq forêts qui décrit un maillage très séduisant.

Aucune promenade de cet ensemble ne passe à proximité immédiate du Grand Large mais fait partie de son territoire.



→ À DÉCOUVRIR

LA PIERRE BRUNEHAUT

Ce menhir pourrait être la trace d'un peuple «proto-celte» ou des «Mégalthés». Érigé probablement il y a 3500 ans, il est l'un des plus beaux et des plus réguliers qui subsistent en Belgique. Mais ce qui fascine, c'est le mystère de ce menhir lourd de 22 tonnes: mille et une légendes sont nées de ce caillou peu ordinaire... et il y aura toujours un villageois pour vous en conter une!

LE SITE DES SIX CHEMINS

À quelques dizaines de mètres de la Pierre Brunehaut, une table d'orientation a été dressée par Jean Lesault, maître marbrier. Inaugurée en 1994, elle permet de découvrir les villages environnants et de saluer les capitales européennes et les localités invitées lors de l'Artifère de Hollain.

LES PÉPINIÈRES DE LESDAIN

Au fil du temps, les pépiniéristes ont toujours dû s'adapter aux exigences de leur époque. Le greffage quant à lui exige la même précision et la même méticulosité que jadis. Partagés entre raison et passion, tradition et modernité, des familles ont façonné jusqu'à aujourd'hui les pépinières de Lesdain.

Groupe de promotion des pépinières de la région de Lesdain a.s.b.l.

Larsy Eric
Rue des Marteaux, 368
BE-7621 Lesdain
Tél.: +32(0)69/34.53.83

LA PLACE DE BLÉHARIES

Construites dans les années 1920, dans le style art déco, la cure, l'ancienne maison communale et l'église Saint-Aybert forment une place cohérente. Ce dernier édifice est remarquable tant par sa forme générale, par les matériaux décoratifs employés, par ses murs de vitraux et par sa structure en béton armé. N'hésitez pas à pousser les lourdes portes en bronze et à vous glisser à l'intérieur de l'église: l'absence de piliers confère à l'ensemble une fascinante simplicité. Que l'ensemble soit aujourd'hui classé ne vous étonnera pas...



RESTAURANTS

Sel et Poivre
(gastronomique)
Tél.: +32(0)69/34.46.67

Pizza Maison
Tél.: +32(0)69/34.54.96

Le Millésime
Tél.: +32(0)69/23.69.23

L'Estaminet de Howardines
Tél.: +32(0)69/34.36.34

L'Estaminet de la Glanerie
Tél.: +32(0)69/64.14.97

HÉBERGEMENTS
Le relais du Merlin
Tél.: +32(0)69/44.21.02

Foyer St-Charles (groupes)
Tél.: +32(0)69/34.65.06

Gîte du Rossignol (GR 1)
Tél.: +32(0)69/68.65.70

Gîte de La Can'Hardie (GR)
Tél.: +32(0)69/44.30.35

Une liste des artisans et producteurs est disponible à la Maison du Parc naturel sur simple demande

GR: Gîte rural - HC: Hors carte

Balades & découvertes dans le Tournaisis



→ L'AVIS DU RANDONNEUR

Cette étape du circuit équestre des Cinq Forêts sillonne l'entité de Brunehaut. Un parcours qui se faufile entre histoire ancienne, traditions et travail des pépinières. Une randonnée à privilégier durant l'été, lorsque les rosiers offrent leurs couleurs éclatantes et leurs parfums enivrants, et qui garde sa magie colorée aux autres saisons. À faire seule ou en complément de la Boucle de Rumes...



Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut
Rue des Sapins, 31
BE-7603 Bon-Secours
Tél.: +32(0)69/77.98.10
Fax: +32(0)69/77.98.11
parcnature@plainesdelescaut.be
www.plainesdelescaut.be

Administration Communale de Brunehaut
Rue Wibault-Bouchart, 11
BE-7620 Bléharies
Tél.: +32(0)69/36.29.66

Balades & découvertes dans le Tournaisis



Parc naturel des Plaines de l'Escaut

BRUNEHAUT
Boucle de Brunehaut
CIRCUIT ÉQUESTRE DES CINQ FORÊTS



n°2



DEPART
Parking rue Wibault-Bouchart à Bléharies
Parking café 'Terminus' à Wez
13 km
1h30

BRUNEHAUT
N°2
13 KM

Avec le soutien financier du Commissariat Général au Tourisme de la Région wallonne et du Fonds Européen de Développement Régional



Edit. resp. N. Plouvier - Coordination: Maison du Tourisme du Tournaisis - Photographies: S. Dhote - Illustration: Aquaterra - Cartographie: Aquaterra - Coordonateur communal: Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut - Impression: ICR - Tirage: 3000



Synthèse des déplacements doux autour du Grand Large

Circuit du Pays Blanc
11 km – 2h30

La Route paysagère

Chemin de Grande Randonnée

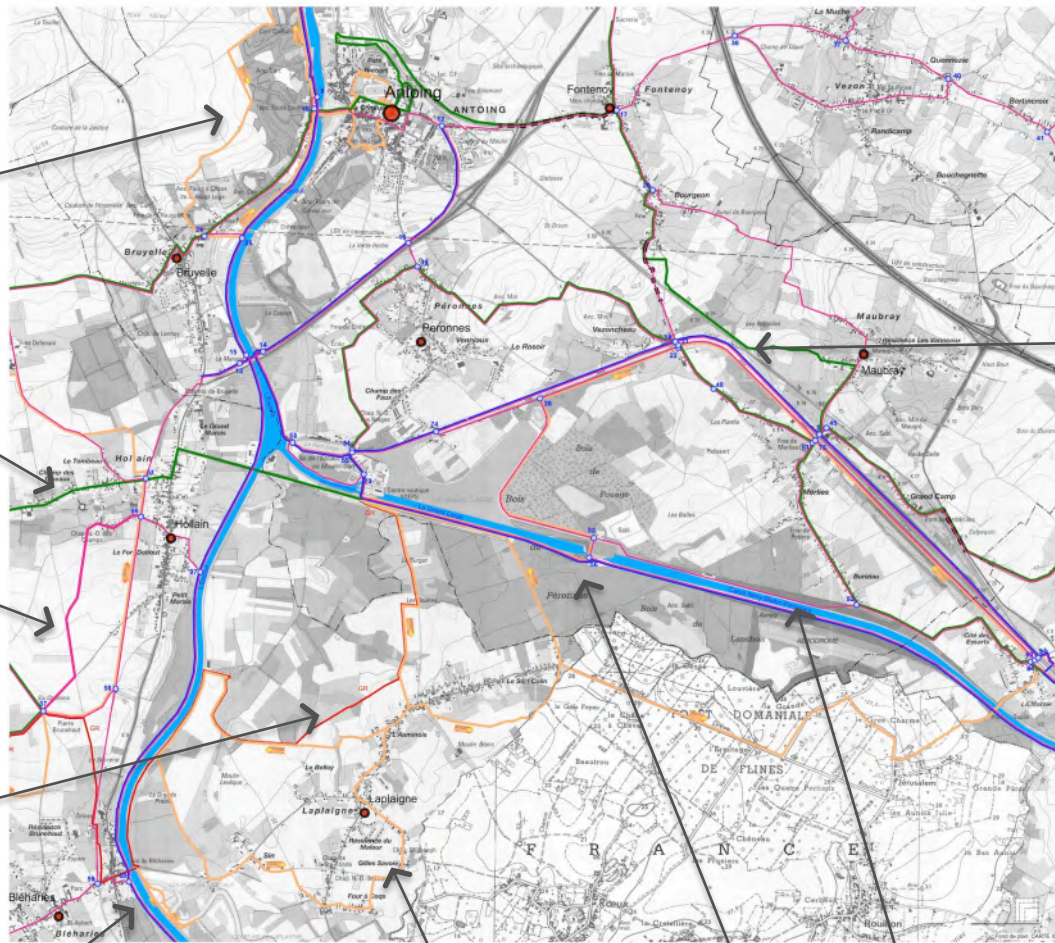
Chemin de Grande Randonnée

Balade ornithologique
De la coupure de Bléharies
1à5 km – 40min à 1h30

Circuit des marais
de Laplaigne
15 km – 1h30

SCHEMA DIRECTEUR CYCLO
Avec Points nœuds
(Projet en cours)

RAVeL



Performance des réseaux de communication

L'accessibilité globale du site est jugée satisfaisante puisqu'on peut s'y rendre soit par la route, par les transports collectifs (train ou train et bus), par la mobilité douce, par voie fluviale ou même par les airs. Le temps de parcours moyen depuis les grandes villes les plus proches suivantes est estimé ci-dessous:

MODE	voiture ²			train ³		
	Km	Tps	€	fq	Tps	€
Tournai	10	0h13	1,1	1tr/h	0h10	1,7
Mons	48	0h30	5,5	2tr/h	0h36	5,9
Courtrai	50	0h36	5,7	1tr/h	1h28	5,5
Charleroi	91	0h56	10,5	2tr/h	1h10	7,5
Bruxelles	97	1h06	11,0	1tr/h	1h18	7,5
Lille	42	0h32	4,8	1tr/h	0h45	?

Figure 6: Comparaison des temps de parcours et du coût théoriques depuis les grandes villes (JNC AWP)

Les estimations pour les voyages en train ont été étudiées jusque la ville d'Antoing.

L'accessibilité aisée depuis la gare de Lille-Flandres, nœud de circulation pour le Nord de la France, augmente considérablement le rayon d'attraction du site et donc le nombre de clients potentiels.

Les transports en bus n'ont pas été pris en compte. Notons néanmoins que les TEC Hainaut desservent la ville d'Antoing au départ de Tournai avec deux lignes.

² Estimation théorique d'après www.mappy.be

³ Estimation théorique d'après <http://hari.b-rail.be> pour le trajet jusqu'Antoing.

Quant à l'accès par voies lentes ou fluviales, il est direct puisque les canaux et leur halage longent les limites du site. Le temps de parcours et le coût n'étant pas compétitifs, nous ne les avons pas comparés avec les autres modes doux. Nous les avons cependant repris pour information ci-dessous pour les deux pôles les plus proches via ces modes :

VILLE	Voies lentes		Voies fluviales	
	km	Tps ⁴	km	Tps ⁵
Tournai	10,5	0h45	10,5	1h20
Mons	39,5	2h40	36,5	4h35
Charleroi	88,5	6h	88,5	11h
St-Amand-les-Eaux	16,5	1h05	16,5	2h05

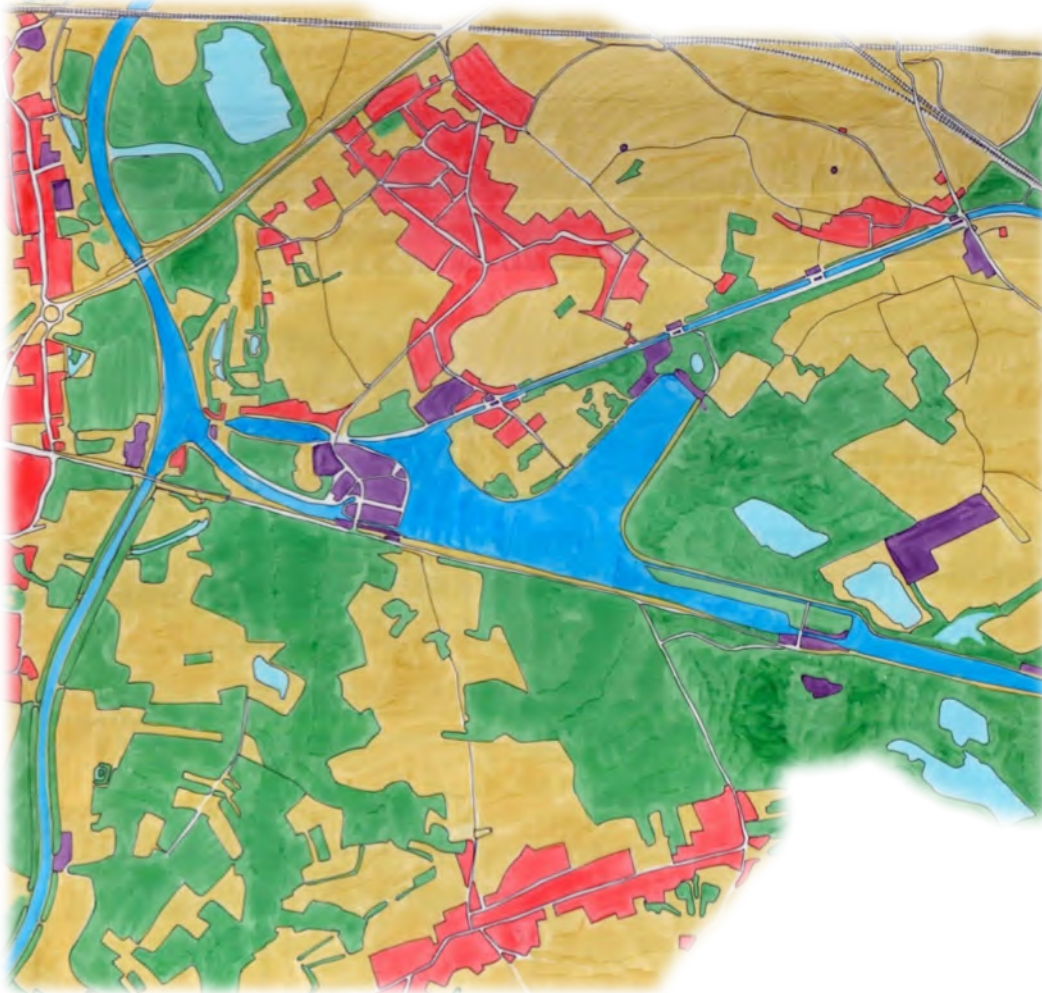
Figure 7: Indication des temps de parcours théoriques et du kilométrage par voies lentes ou fluviales entre le site et quelques villes proches (JNC AWP)

La circulation fluviale est gérée par la Direction Générale Opérationnelle de la mobilité et des voies hydrauliques (SPW - DGO2 anciennement le MET - DG2). L'accessibilité par voies d'eau est un atout majeur puisque le Hainaut se positionne comme leader belge dans le développement touristique basé sur la navigation fluviale (Canal du Centre historique et ses ascenseurs hydrauliques, ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu, plan incliné de Ronquières, ports de plaisance ...). Ces constatations dressent l'état des lieux de la situation existante mais il est évident que des modifications, notamment le renforcement des lignes de bus, devront être apportées pour la mise en œuvre du projet, suivant entre autres les recommandations de l'arrêté. Nous reviendrons sur ce point dans les parties de ce rapport consacrées aux options et à l'évaluation.

⁴ Temps estimé en fonction d'une vitesse moyenne de 15 km/h.

⁵ Temps estimé en fonction d'une vitesse moyenne de 8 km/h.

Le bâti et Fonctions



Etat existant de l'urbanisation

Le Sud du site est peu concernée par de l'urbanisation, elle se cantonne principalement au Nord du canal Nimy-Blaton. Elle est constituée de petites agglomérations villageoises et de hameaux (Péronnes, Vézoncheau, Hollain, La Plaigne, Maubray et Morlies). Ces agglomérations rassemblent des constructions hétérogènes datant d'époques différentes et s'étalant le long des voiries.

Peronnes avec sa place du village et Maubray avec ses prés commun font un peu exception a cette règle.

Le périmètre du bord a canal est peu urbanisé, on y retrouve :

- Des zones d'activités économiques ou technique ; des chantiers, les services techniques du SPW lié aux écluses.
- Des zones récréatives comme des clubs sportifs ou l'ADEPS

Le bâti est principalement constitué d'habitations basses et allongées implantées parallèlement à la voirie. Le matériau de ces constructions traditionnelles est la brique de ton rouge-brun parfois enduite d'un badigeon blanchâtre. Les toitures rougeâtres se distinguent dans le paysage agricole des environs. Ces zones d'habitat témoignent du caractère agricole de la région mais aussi de l'activité extractive à travers les maisons ouvrières.



Figure 8: Exemples de constructions présentes dans les environs du site (JNC AWP, 2010)

L'ancien canal est rythmé par des constructions identiques se répétant à chaque écluse. L'unité de l'architecture traditionnelle est perturbée aux abords du Grand Large par des constructions datant des années soixante et le caractère plus industriel des nouvelles écluses.



Figure 9: Bâtiments des anciennes écluses (JNC AWP, 2010)



Figure 10: Constructions bordant le Grand Large (JNC AWP, 2010)

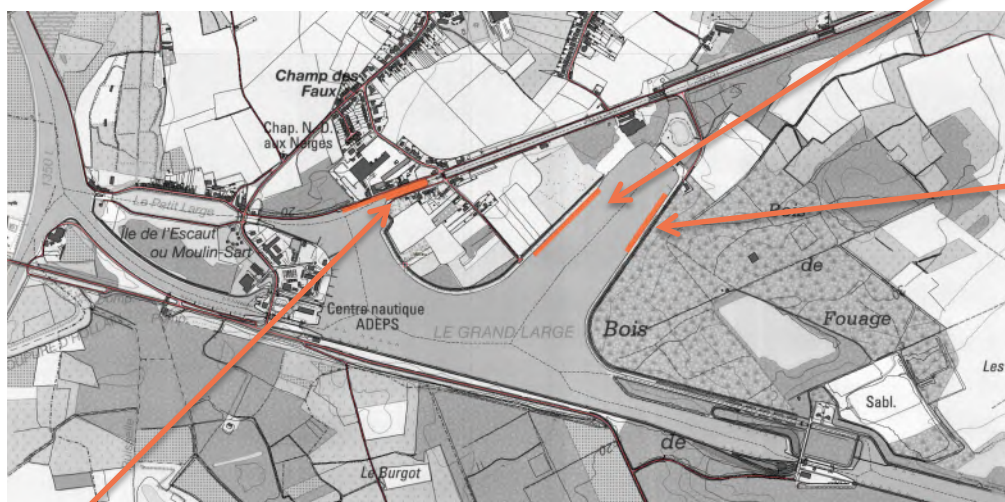
La seule construction, hormis la cabane des chasseurs et les garages de la sablière, répertorié sur le site est le bâtiment du yacht club de Tournai. Les habitations les plus proches de l'écluse du canal Nimy-Blaton-Péronnes appartiennent au SPW, section des voies hydrauliques.

Les habitations sur l'eau

On peut aussi signaler la présence des habitations permanentes et saisonnières au sein des péniches amarrées à différents endroits autour du Grand Large.

Différents type de bateau « habités » amarré le long des différents hallages.

Les grandes péniches sont situées sur la presqu'île du grand large le long de la voie en cul de sac menant à l'arrière des chantiers Roelens. Les berges et espace entre le canal et le halage sont largement utilisés pour des stockages en toutes sortes ou autres.



Des cabiniers sont situés le long du bois de Fouage, ces annesaux sont équipés en énergie et loués par le club du TYC. L'accès aux berges devient difficile avec l'apparition d'une clôture le long du Halage.



Près des chantiers Plaquet, au pied de l'écluse de l'ancien canal, on retrouve aussi différents bateaux amarrés. Le halage est aussi morcelé à cet endroit, au rythme des différentes péniches.

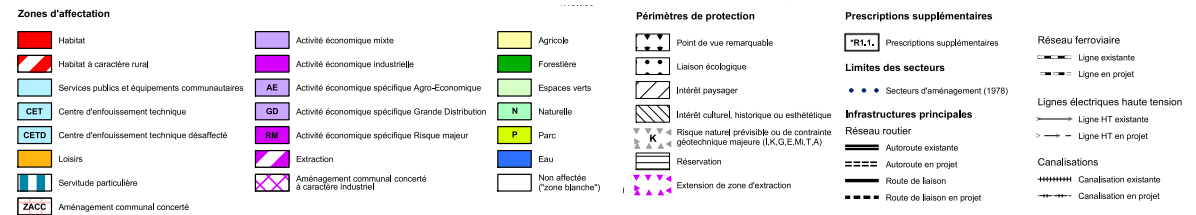
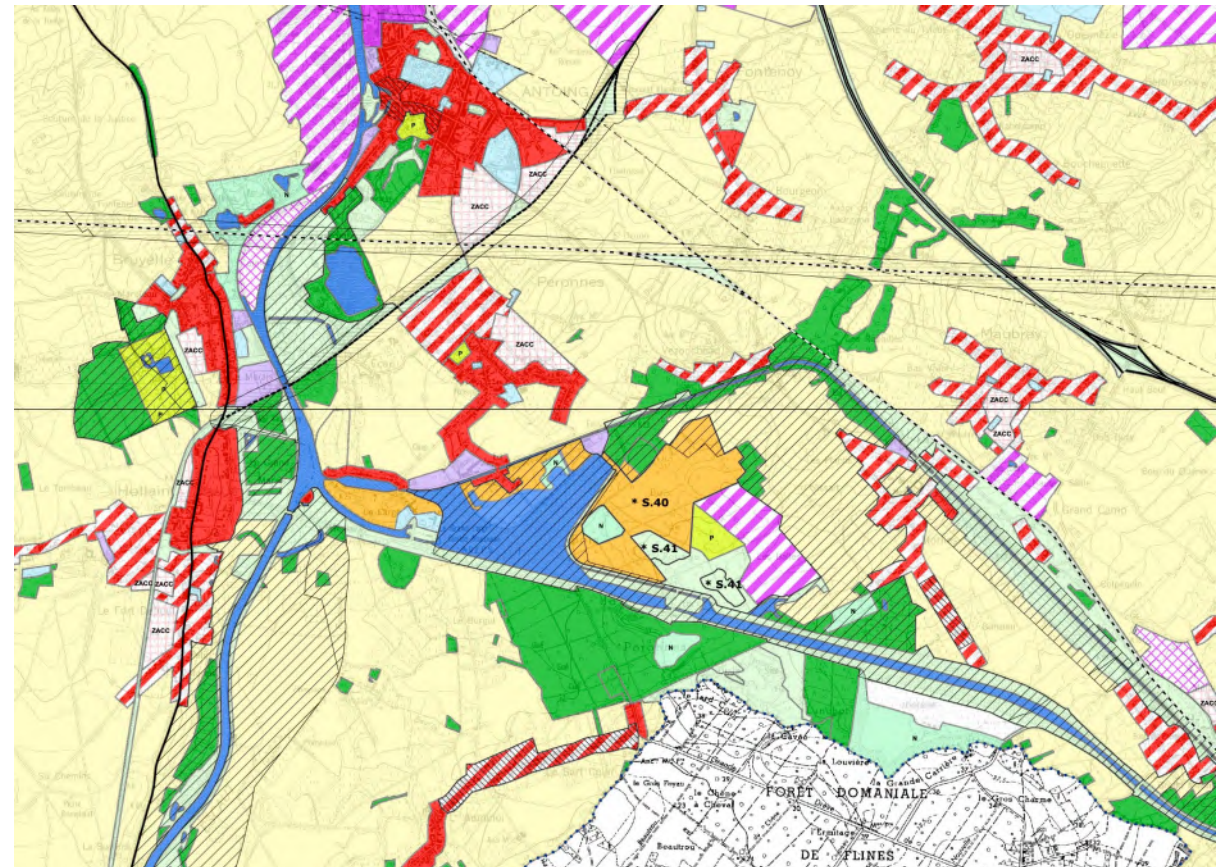
Le Plan de Secteur

Le plan de secteur est représentatif des affectations au sol et des zones à développer, retravailler et à protéger. Si les espaces urbanisés se mettent en réseau via l'habitat à caractère rural, certaines ZACC ont pour objectif de remplir des zones de respiration au sein de cette « urbanité ». Ce qui ne nous apparaît pas toujours opportun.

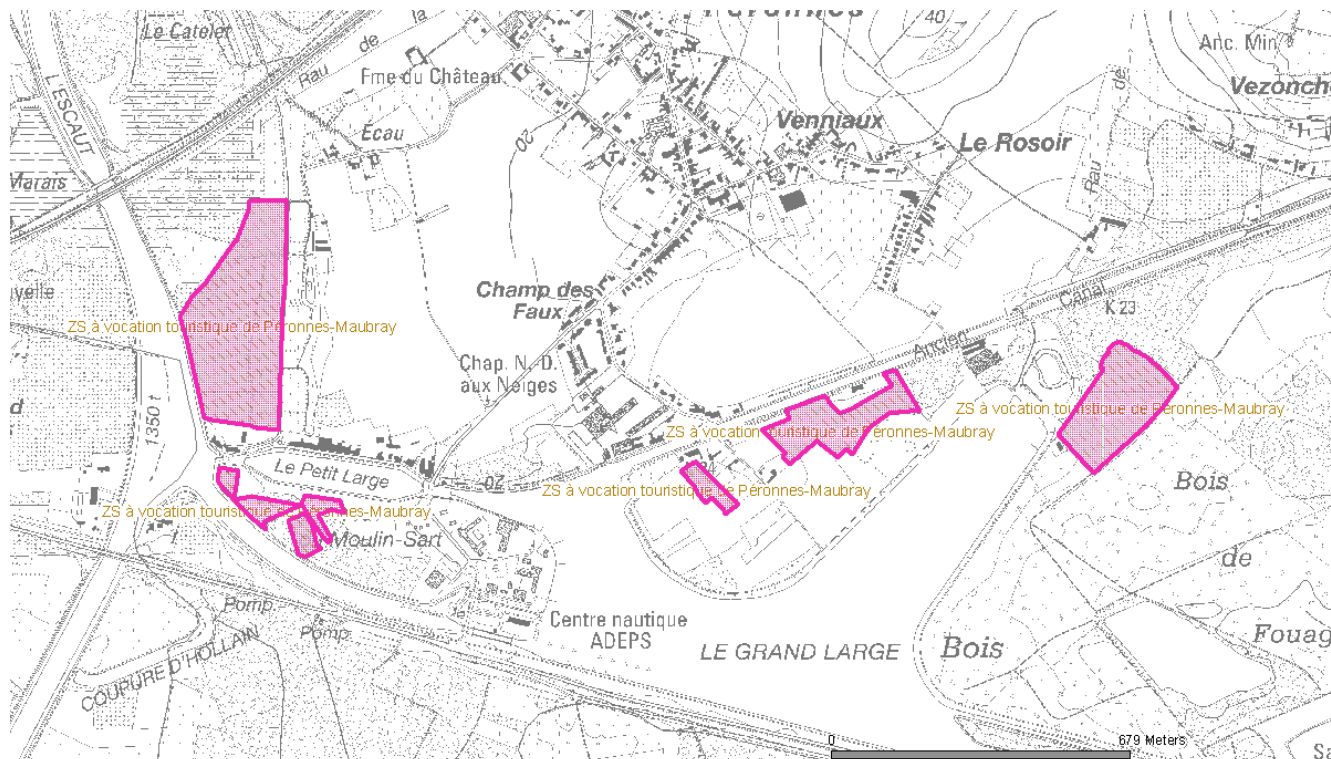
Au nord du territoire, les activités économiques d'extraction restent une exploitation en liaison directe avec le bassin de l'Escaut.

Les zones d'intérêt paysager sont situées sur la plaine alluviale de l'Escaut, concerne le grand large et ses berges ainsi que les plaines au Nord du bois de Fouage et sur l'ancien canal.

Le bord a canal est défini comme des zones de loisir, des zones d'espace vert, d'activité économique. Une zone naturelle et d'habitat se situe sur la presqu'île du Grand Large. Les terrains de l'ADEPS sont sur une zone de services public et équipement communautaires. Au Nord du petit large, on retrouve une zone d'habitat.



Les Zones de Services à vocation touristique



RB/RD
SIE 5007/2

REGION WALLONNE

Le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et des Classes moyennes pour la Région Wallonne.

Vu la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles ;
Vu la loi du 1er mars 1922 sur l'association de communes dans un but d'utilité publique ;

Vu la loi du 26 juillet 1962 relative à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu la loi du 30 décembre 1970 sur l'expansion économique, notamment les articles 30 et 31 ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif du 27 janvier 1982, portant règlement du fonctionnement de l'Exécutif régional wallon, notamment l'article 8 ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif du 23 décembre 1985, fixant la répartition des compétences entre les Ministres, membres de l'Exécutif ;

Vu la délibération du 9 mai 1980 du Comité Permanent de l'Intercommunale S.I.D.E.H.O. sollicitant l'autorisation de procéder à l'expropriation de certains immeubles situés sur le territoire de la commune d'Antoing en vue de leur affectation à l'usage de services à vocation touristique (avec séjour).

Vu le plan ci-annexé figurant lesdits immeubles ;

Vu le dossier annexé à la délibération susvisée constatant que les formalités prescrites par l'article 30 de la loi du 30 décembre 1970 ont été remplies ;

ARRÊTÉ :

Article 1er. - Il y a lieu d'affecter à l'usage de services à vocation touristique (avec séjour) les immeubles entourés d'un liseré vert et taillés en violet au plan ci-annexé, situés sur le territoire de la commune d'Antoing.

Article 2. - Il y a utilité publique à exproprier lesdits immeubles et à en prendre immédiatement possession.

Article 3. - L'Association intercommunale S.I.D.E.H.O. à Tournai est autorisée à procéder à l'expropriation de ces immeubles conformément aux dispositions de la loi du 26 juillet 1962 relative à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Fait à Bruxelles, le 23 janvier 1986.

ARNAUD DECLEY.

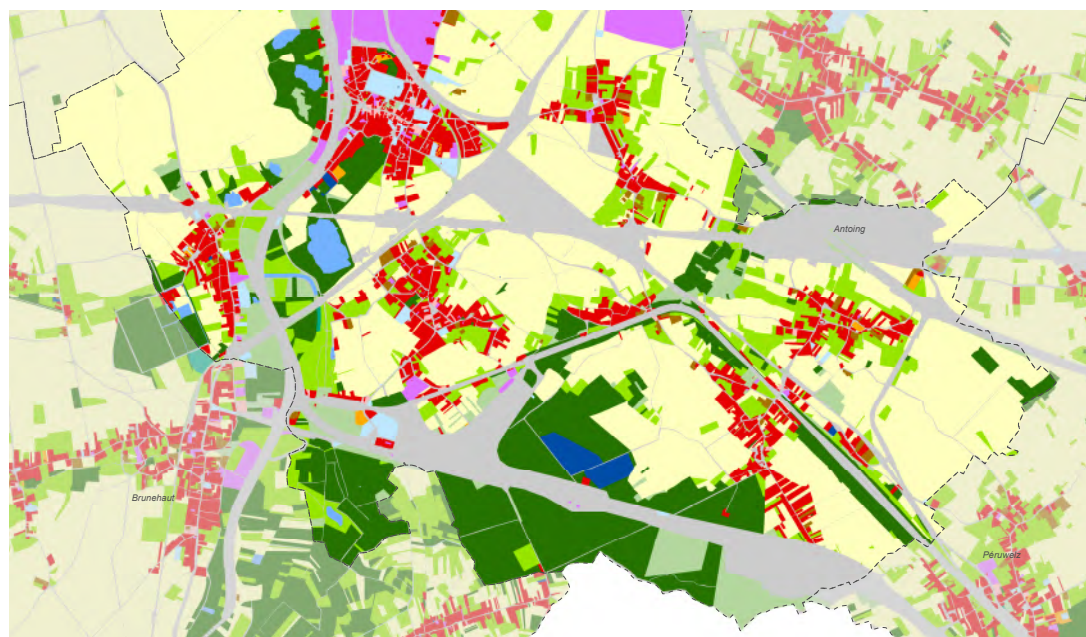
Les Périmètres de Reconnaissance Economique (PRE) dont fait partie les Zones de Services à Vocation Touristique, selon la loi d'expansion économique de 1970 (avec notamment les zones d'activité reconnue) s'appuient sur le décret du 11/03/2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques. Afin de promouvoir le développement économique et social, ce décret permet aux pouvoirs publics (région, communes et intercommunales) d'exproprier des espaces destinés à accueillir des activités économiques. Ce décret prévoit aussi les aides et le financement permettant la réalisation de ces nouvelles infrastructures. Les PRE définissent donc les limites dans lesquels le décret est d'application.

Occupation des sols et évolution de l'urbanisation

La Conférence Permanente de Développement Territorial (CPDT) a développé des cartes reprenant les différentes occupations du sol et l'évolution potentielle de l'urbanisation dans la commune d'Antoing. A noter que ces cartes sont antérieures à la révision du plan de secteur.

Au Sud du site du Grand Large, on ne retrouve pas de zone destinée à l'urbanisation dans les zones cadastrées.

Autour de la presqu'île de l'Escaut et du Grand Large de nombreuses surfaces sont pressenties à être requalifiées. Les actes et travaux sont soit définis au plan de secteur, soit défini par des Zones de Concertation Communal Concertées ou des Zones de Services à Vocation Touristique. Les zones grisées ne sont pas toujours destinées à l'urbanisation, on y retrouve aussi des zones définies comme blanche au Plan de Secteur, c'est à dire des zones vierges de toute affectation mais



Principales catégories d'occupation du sol

Commune d'Antoing

LEGENDE

- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaire
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Autres espaces artificialisés
- Terres arables et cultures permanentes
- Surfaces enherbées et friches agricoles
- Forêts
- Milieux semi-naturels
- Zones humides
- Surfaces en eau
- Voies, cours d'eau et terrains de nature inconnue



Evolution des terrains résidentiels 2001-2006

Commune d'Antoing

LEGENDE

- Terrains résidentiels avant 2001
- Terrains résidentiels entre 2001 et 2006
- Autres terrains artificialisés avant 2001
- Autres terrains artificialisés entre 2001 et 2006
- Non cadastré
- Zones destinées à l'urbanisation, zones d'aménagement communal concerté et zones blanches
- Zones non destinées à l'urbanisation
- Limites communales

La valorisation du site
du

GRAND LARGE

de Péronnes-Lez-Antoing

n'autorisant aucune modification.

Le foncier public autour du bord a Canal



Une étude de la maîtrise du foncier à été menée sur le bord a canal. La plupart des terres sont propriété de différents services publics. A l'Est du plan d'eau, une large surface appartient à la société des Bois de Perennes, c'est sur ces terrains que sera développé le centre de Loisirs Nature & Sports. La société des Chantiers Plaquet est propriétaire des bois à l'Est de son activité, tandis que les champs à l'arrière appartiennent à différents particuliers.

La stratégie de développement

Schéma de développement de l'espace régional

Le Schéma de Développement de l'Espace Régional a fixé, en 1999, 8 objectifs pour l'avenir de la Région wallonne :

- *structurer l'espace wallon ;*
- *intégrer la dimension suprarégionale dans le développement spatial de la Wallonie ;*
- *mettre en place des collaborations transversales ;*
- *répondre aux besoins primordiaux ;*
- *contribuer à la création d'emplois et de richesses ;*
- *améliorer l'accessibilité du territoire wallon et gérer la mobilité ;*
- *valoriser le patrimoine et protéger les ressources ;*
- *sensibiliser et responsabiliser l'ensemble des acteurs.*

La Région wallonne encourage les communes à se baser sur ces objectifs pour définir leur propre ligne de conduite.

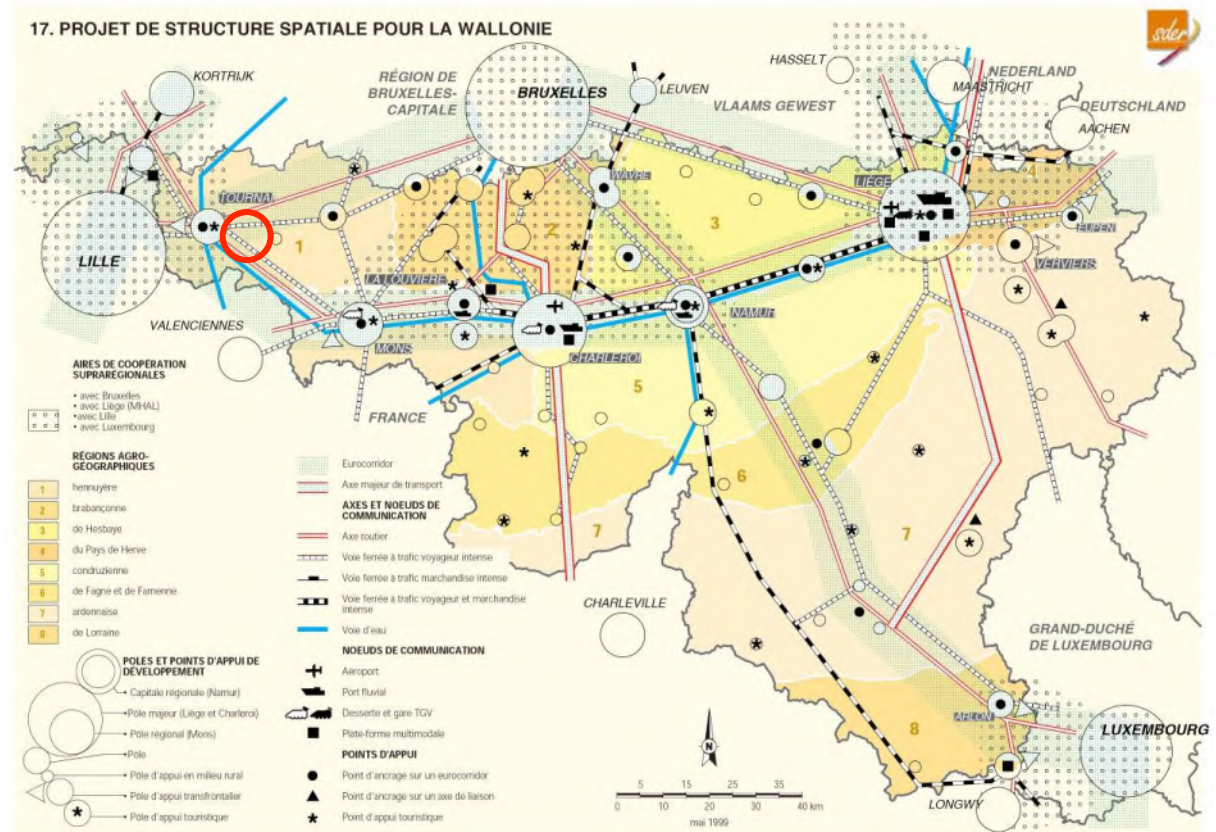
Antoing est situé aux portes de Tournai repris comme Point d'ancrage sur un Euro corridor, Pôle d'appui transfrontalier (Euro métropole : Lille-Tournai-Courtrai) et Point d'appui touristique.

Ces termes sont définis⁶ comme suit :

Point d’ancrage sur un Euro corridor : le fait d’être situé dans un euro corridor permet de développer des activités basées sur des potentialités locales latentes ou de les amplifier. Tournai : en raison de ses qualités et potentialités sur le plan urbanistique et de la proximité de la frontière, cette ville a l’opportunité de développer un parc d’affaires et une infrastructure d’accueil touristique de qualité.

Pôle d’appui transfrontalier : En plus des rôles qu’ils ont à jouer sur le plan régional, un certain nombre de pôles occupent une position qui leur permet de tirer parti d’une dynamique de développement transfrontalière. Ces pôles poursuivront le dialogue pour rechercher des complémentarités avec les villes étrangères proches et mener des projets en commun permettant d’en retirer des enrichissements mutuels.

Point d’appui touristique : Un certain nombre de pôles ont manifestement un rôle jouer sur le plan touristique en raison de leurs caractéristiques propres sur le plan culturel et patrimonial et de leur situation au sein d’une zone touristique. Il s’agit dans ce cas de valoriser cet atout par des équipements, des services et des activités de qualité destinés aux touristes, tout en se souciant des attentes et des besoins des habitants.



⁶ Schéma de Développement de l’Espace Régional, 1999

Le plan stratégique touristique provincial

La Fédération du Tourisme de la Province de Hainaut mise sur les atouts présents pour développer ce secteur (accessibilité et proximité du territoire, 7 grandes régions touristiques, le plus grand nombre de biens classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO, province la plus agricole, deuxième province comptant le plus grands nombres d'attractions ...). L'objectif général est de produire un accroissement économique par le développement du tourisme hennuyer.

Les sous-objectifs⁷ nécessaires pour atteindre cet objectif général sont :

- *Renforcer la notoriété de la province de Hainaut (image de marque) ;*
- *Profiter des évènements majeurs ;*
- *Valoriser et renforcer les spécificités du territoire ;*
- *Accroître la clientèle des marchés traditionnels et conquérir de nouveaux marchés ;*
- *Développer le tourisme de courts séjours ;*
- *Améliorer la qualité et professionnaliser le secteur par une politique d'excellence ;*
- *Renforcer la politique du tourisme d'affaires ;*
- *Développer les synergies entre les acteurs et associer le privé pour renforcer le marketing coopératif ;*
- *Mettre à disposition des structures locales un certain nombre de services ;*
- *Valoriser le tourisme culturel ;*
- *Encourager l'innovation pour augmenter la compétitivité ;*
- *Mettre en place un système de veille pour mieux adapter l'offre à la demande.*

Le développement des produits est structuré selon 4 filières principales (découverte - détente - activités plein nature - tourisme d'affaires).

⁷ Source : Plan stratégique 2011 – 2015 de la Fédération du Tourisme de la Province de Hainaut asbl.

Le développement d'un projet au sein du périmètre permettra d'appuyer l'image du tourisme de la Wallonie Picarde autour d'un centre coordonnant les 4 filières de développement.

4 filières		Exemples d'offres
Découverte	Tourisme urbain/ Grands événements	Liège, thématiques (architecture, gastronomie ...) musées, grandes expositions, grandes animations
	Tourisme culturel	Villes de Wallonie (Tournai, Mons, Namur, Charleroi, Dinant, Bouillon ...) attractions culturelles (musées, châteaux, patrimoine industriel ...) événements & traditions populaires (carnavals, festivals ...)
	Special Interest Tours	Patrimoine UNESCO (ascenseurs --> Centre Carnaval --> Binche, Doudou --> Mons ...) patrimoine militaire ...
Détente	Tourisme à la campagne	Villages de Wallonie, tourisme rural, W.E. hôtels de charmes, villages de vacances, produits du terroir, nature, ...
	Activités spécifiques	Remise en forme (Spa ...) attractions récréatives (parcs d'attractions ...)
Activités de pleine nature	Pratiques douces	Promenades, attractions naturelles, parcs naturels, tourisme fluvial, pêche
	Aventure/ actif	Aventure en forêt (randonnée), circuits aventure (vélo), attractions nautiques, escalades, spéléo, activités aériennes, classes vertes (sports/nature) ; ...
	Sports spécifiques	Golf, cheval, vélo ...
Tourisme d'affaires	Congrès	Liège ...
	Séminaires	Associé ou non à un incentive, Namur, Spa, Durbuy, Mons, Waterloo
	Incentives ⁸	Team building, activités sportives, bien-être, culture ...

Figure 12: Filières, sous-filières et exemples d'offres recommandés pour la stratégie politique Wallonne (Source:⁹)

⁸ Incentive : Ensemble des techniques de stimulation dont l'objectif est de développer puis entretenir la motivation de l'ensemble du personnel d'une entreprise

⁹ Source : Plan stratégique 2011 – 2015 de la Fédération du Tourisme de la Province de Hainaut asbl

Usage des sols et activités du Grand Large



L'offre en équipements sportifs et récréatifs

L'ADEPS



L'ADEPS a vocation principale de former des jeunes à différents sports, l'activité principale de ce centre est le sport nautique et plus particulièrement la voile.

On y retrouve tous les niveaux allant de la découverte au perfectionnement.

La diversité de son équipement permet de recevoir des internes et des externes pendant toute l'année.

Certains clubs sportifs ou associations louent les installations pour différents entraînement de tous les niveaux. Parallèlement à l'activité principale, des activités terrestres sont proposées comme du vélo, de la randonnée, de la mise en condition physique, de la psychomotricité, des sports de combats et un ensemble de sports que l'on pourra qualifier de multisports. Une synergie existe avec différents autres acteurs régionaux et entre autres le Vol à voile...

Il faut souligner l'intégration du centre dans la région et son implication dans la vie du Grand Large.





Le Peronnes Yacht Club – PYC

Le PYC est un club nautique qui fête ses 50 années d'existence et principalement lié à la navigation de plaisance pour des bateaux à moteur. Le club dispose d'une petite marina où soit des membres du club ou des visiteurs peuvent s'amarrer. On retrouve aussi quelques bateaux à voile essentiellement le long de la voie qui longe l'ADEPS. La capitainerie actuelle offre la possibilité de restauration et toutes les commodités liées à des déplacements itinérant entre des ports de plaisance (lave et sèche-linge, WC, Douche, Eau potable, électricité, mise à l'eau).

Les installations proposées sont néanmoins vétustes et demanderai une redynamisation et une ouverture au public non naviguant. Aujourd'hui, l'accès principal se fait depuis l'ADEPS qui n'est pas ouvert aux visiteurs.

Le taux de fréquentation est assez élevé et les pontons sont remplis et demande la possibilité d'accroître le nombre d'anneaux. Une des préoccupations des stationnements de bateau est la poussée des glaces durant les mois d'Hiver (par grand froid). Au rythme des bassinées et des déplacements de bateau sur le faisceau à grands gabarits (Péniches), les pontons sont arrachés par les mouvements de glace. Un ponton en demi-lune renforcé est à l'étude tout autour du port.

La mise à l'eau est un maillon important dans la vie du plan d'eau, il y aura lieu de l'ouvrir à un plus large public. L'aménagement de l'accès depuis l'arrière des maisons éclusières devrait rendre cela possible. Ce sujet est détaillé dans le chapitre relatif aux projets en cours où a l'étude.





Le Tournai Yacht Club – TYC

C'est un club de plaisance familiale qui propose à ses adhérents une situation en fond de darse du grand Large plutôt tranquille.

Les sorties ne se font presque exclusivement à la voile, ce qui en fait une spécificité non négligeable. Pour sortir du port, il y a lieu de tirer des bords sur toute la largeur, pour l'arrivée cela se fait plus simplement avec les vents dominants venant du Sud-Ouest. C'est la manœuvre pour s'amarrer qui devient une manipulation plus technique.

Quelques emplacements de cabiniers existent le long du halage côté du bois de fouage. Les bateaux louent cet emplacement au club et bénéficient d'une borne énergie et d'eau. On voit apparaître des clôtures le long du Halage, morcellement cet espace. Ce club n'offre pas les mêmes capacités d'hébergement que le PYC.

Non loin des pontons Ouest de la mise à l'eau, le cour d'eau du Rosoir se rejette à cet endroit dans le grand large. Le bassin versant de ce cour d'eau étant les plaines agricoles (eau chargée lors des grosses pluies) avec en plus le phénomène des bassinées, il y a une sédimentation importante qui apparaît entre le TYC et les Chantiers Roelens.

Une convention existe pour le déplacement et la démolition du club house, lié à l'implantation d'un nouvel acteur au tour du plan d'eau (Centre de loisirs « Nature & Sports »). Les pontons sont aussi à renforcer pour les mêmes raisons que le PYC. Ce sujet est détaillé dans le chapitre relatif aux projets en cours où a l'étude. C'est l'opportunité de redynamiser l'image d'un club et offrir de nouvelles longues vues depuis la berge le plus au Nord.



La Pêche

La pêche est une activité très présente sur le site, on retrouve plusieurs types de pratique.

La pratique individuelle qui se fait sans horaire fixe et s'organise tout autour du plan d'eau au gré des heures et des opportunités de pêche. Dans cet exercice, les pratiquants sont souvent sujets à des conflits d'usage qui s'arrangent sur le site « en bon père de famille ». Cette présence à différents endroits du bassin permet un contrôle social de certains endroits plus isolés. Les sites de pêche préférés sont plutôt situés en dehors du faisceau fluvial à grands gabarits.



Les concours et sorties de clubs sont généralement encadrées et les stations de pêche sont définies à des emplacements bien précis. On retrouve des zones « côté bois » de Fouage, « côté pédalo » (presqu'île du grand large) ou le long du faisceau fluvial à grand gabarits pour les grands concours annuels. Les carpiques et autres pêcheurs de Brême ont besoin de beaucoup de matériel, d'une zone de recul suffisante de $\pm 6m$ pour les longues cannes. La typologie des berges et le recul du halage permettent de pratiquer ce sport dans les meilleures conditions.



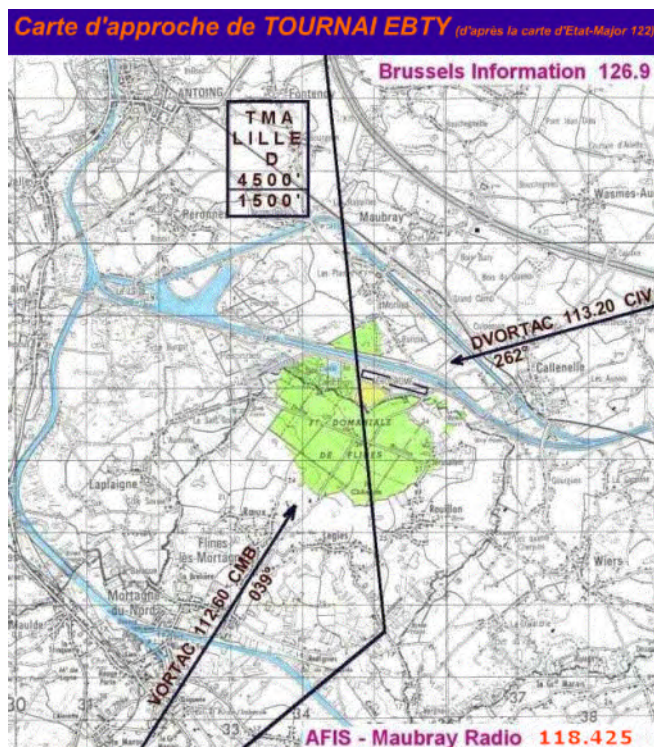
Une des préoccupations majeures des pêcheurs, outre l'aménagement des berges, c'est l'accès avec la voiture pour décharger le matériel de pêche et accessoirement le stationnement des véhicules. Si dans les concours il est aisé d'organiser les accès aux voitures, cela devient plus compliqué de filtrer les accès au quotidien.

Au même titre que les autres intervenants sur le site, cette pratique est importante dans l'image et la dynamique qu'elle véhicule.

L'Aérodrome du Tournai Air Club

Le projet bénéficie de la proximité de l'aérodrome de Maubray, situé au Sud-Est du site, sur la rive gauche du canal. Il héberge le Tournai Air Club, seul club de vol à voile du Hainaut. Cette activité dispose d'un permis d'exploitation d'aérodrome permanent, la volonté étant de perpétuer l'activité sur le long terme¹⁰.

Cet aérodrome a une vocation de loisirs pour l'initiation et le perfectionnement du Vol à voile. Certaines formations sont liées au centre ADEPS. Une des particularités de cet aérodrome est le pilotage paraplégique développé sur ce site (Projet P4).



Source : www.tournai-air-club.eu



Source : www.tournai-air-club.eu

¹⁰ PLANECO, EIE Complémentaire, 2008

Ski nautique – Club H.P.S. Lac du prince



Le Club de Ski Nautique H.P.S Lac du prince est une asbl fondée en 1989 qui pratique ses activités au Sud du canal à grand gabaris en amont de l'écluse supérieure du Grand Large de Peronnes.

Situé sur le plan d'eau dans le bois de Peronne, le club s'organise autour d'un équipement nécessaire pour la pratique de ce sport et plus particulièrement dans la catégorie Slalom :

- Un bâtiment d'accueil
- Un Slalom homologué Compétition
- Un Mini-Slalom ou Slalom handicapé
- Un bateau permettant la traction des skieurs

Le plan d'eau est celui de la meilleure performance slalom réalisée en Belgique !

Cet équipement lui permet d'organiser des compétitions nationales et internationales



Le R.C.N.T. – Royal Club Nautique de Tournai



Source : R.C.N.T. – Royal Club Nautique de Tournai

Ce club est exclusivement destiné à la pratique de l'aviron, situé sur le canal Nimy-Péronnes juste avant l'écluse de Maubray, le club bénéficie d'un site exceptionnel: le canal y est très large et possède des berges naturelles sur une ligne droite de plus de 2 km.

Fortement encaissé, le site est généralement bien abrité du vent. L'ensoleillement maximal et la végétation abondante donnent à cet endroit un charme tout particulier.

Dans cette partie du canal, il y peu de conflit d'usage car on y retrouve quelques pêcheurs occasionnels, les bateaux de fret et de plaisance de passage et les pratiquant de ce club de sport.



Le Jet Ski

La navigation sur l'Escaut n'étant pas limitée en vitesse, la pratique du Jet Ski y est autorisée.

Les instructions de l'administration des voies navigables stipulent que la navigation à grande vitesse peut avoir lieu sur une section de 2300 mètres de l'Escaut durant toute l'année les dimanches et jours fériés légaux entre 10 heures et l'heure de fermeture de la navigation. Les installations du club sont donc accessibles aux mêmes jours au plus tard à partir de 14 heures durant la période s'étendant du 1er dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre.

Ce club pratique des compétitions des baptêmes et permet lorsque les installations sont ouvertes, une mise à l'eau par des particuliers extérieure au club mais titulaire d'un permis de navigation.



L'offre en HORECA

L'Auberge du Lac est une taverne brasserie à l'ambiance familiale située au Nord de la dernière écluse de l'ancien Canal de Pommeroel.

La cuisine est

De la petite restauration variée : friterie, sandwichs, paninis, salades

Des spécialités belges: Vol-au-vent / Boulettes sauce tomate / Carbonnade flamande / Américain frites

L'Auberge du Lac met à disposition une grande terrasse pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes. La vue sur le pont à bascule lui donne un caractère particulier



Le **Café des pêcheurs** est situé en berge Nord du petit large avec une terrasse orienté sud avec une vue sur le plan d'eau. C'est un débit de boissons principalement fréquenté par des habitués qui y retrouve de la convivialité et aussi des services liés a la pêche.

Ces deux endroits sont des rendez vous privilégiés pour les différentes activités présentes sur le site du Grand Large.

L'offre en équipements lié a l'activité fluviale

Le Service Public de Wallonie

Les voies hydrauliques

Les principales missions de la Direction générale Mobilité et Voies hydrauliques sont les suivantes :

- La modernisation, l'entretien et le contrôle du réseau des voies navigables pour leurs utilisateurs qu'il s'agisse de transport par eau, de navigation de plaisance ou autres loisirs liés l'eau.
- La participation au développement des ports en collaboration avec les ports autonomes.
- La participation active au développement et le suivi des politiques en matière de transport au niveau wallon, belge et international.
- La gestion et l'entretien des barrages - réservoirs et des conduites d'adduction.
- La gestion du réseau de surveillance hydrologique de la Région, la lutte contre les inondations et la collaboration avec la DG Agriculture, Ressources naturelles et Environnement pour la gestion des cours d'eau.
- L'étude des problématiques de transport et de mobilité, notamment les impacts économiques et environnementaux et la promotion de l'intermodalité.



écluse à relevage ou "à guillotine"
(Source : louisvandeskelde.biz)

Dans ses attributions reprisent ci dessus, les voies hydrauliques gère les ouvrages d'art présent sur le site. Le canal Nimy Blaton représente aujourd'hui 20% du trafic en province du Hainaut. Ce qui représente un passage annuel de \pm 2000 bateaux de transport de marchandise soit un peu moins de 900 000 tonnes de fret. Il faut noter que de la navigation de plaisance passe aussi par ces écluses.

- écluse de Maubray dénivelé 12,50 m
- écluse de Péronnes dénivelé 5,60 m
- Ouverture 9h - 12h et 12h30 - 18h (We compris)

La gestion des deux écluses se fait à partir d'un bâtiment principal situé en pied de l'écluse de Maubray. Ces ouvrages comportent des bâtiments connexes avec entre autres : Pour chaque écluses, deux maisons éclusières (maison de fonction des éclusiers), bâtiment de gestion de l'écluse, bâtiment technique, stockage des batardeaux, station de pompage, canal de délestage, etc...

C'est un acteur incontournable sur le site étant donné son implication dans toutes les composantes des voies d'eau ainsi que leurs abords. Voici une liste des principaux éléments dont les voies hydrauliques ont la gestion

- Gestion des berges et de leurs occupations
- Gestion des flux de bateau de fret, de plaisance ou récréatifs
- Dragage des fonds pour tenir un niveau de tirant d'eau
- Tenue de l'étiage du Grand Large
- Gestion des hallages : entretien, passage autorisés, ...
- Fonctionnement et entretien des ouvrages d'arts
- ...



Illustration dragage (source : voies hydrauliques)

Cette liste non exhaustive peut aussi étendre les activités du Service Public de Wallonie jusqu'à la gestion d'un calendrier des activités pratiquées sur l'ensemble du site. Aujourd'hui, c'est par défaut que cette administration joue un rôle de gouvernance sur le site du Grand Large.

Il y aura lieu de compléter cette fonction par une dynamique de développement touristique qui passe par une mise en synergie de tous les acteurs présent autour du plan d'eau. Les voies hydrauliques doivent devenir un des principaux acteurs dans cette montée en gamme du bassin du Grand Large.

Une solution de gestion commune à l'ensemble des entités actives sur ce front de Grand Large doit donc se mettre en place pour répondre à cette carence.

Les Chantiers Plaquet



(Source :Photo JNC)

Ce chantier permet principalement à des particuliers de mettre leur bateau en cale sèche et de le restaurer ou l'entretenir. Le système de rail et de grue pour sortir les bateaux de l'eau ne permet pas un passage en sécurité d'usagers entre le chantier et le plan d'eau.

Dans ce type de chantier, on retrouve des ouvriers pendant leur semaine de travail. (Lundi au Vendredi) et aussi des particuliers la semaine et le weekend end.

La maîtrise de la rigueur de travail de des usagers apparaît plus difficile et l'image depuis l'extérieur demanderait la mise en place d'une charte de gestion de cet ensemble

Les Chantiers Plaquet est une entreprise en pleine activité qui répare des péniches à moyen et grands gabarits. Leur travail est visible depuis la porte présente sur le halage au niveau de l'entrée des bateaux vers la cale sèche. Les réparations et restauration se font au niveau de la tôlerie et des moteurs.

Une autre activité de cette entreprise est l'entretien et la réparation de gros camions travaillant dans les carrières.

Le travail se fait exclusivement par des ouvriers pendant leur semaine de travail. (Lundi au Vendredi).

Les Chantiers Roelens-Maes



Les deux chantiers ont une image différente mais au combien complémentaire et doivent rester moteur dans la région;
L'un tourné industriel – chantier naval – batellerie / l'autre touristique – hobby.

Inventaire des projets en cours

Le centre sportif de l'ADEPS



C'est un projet ambitieux qui veut revoir une grande partie de l'organisation du Campus du centre sportif de l'ADEPS. Si le hall sportif reste dans son implantation initiale ; L'administration, les hébergements, le restaurant, les terrains de sports extérieurs et la voilerie sont repensé en terme de spatialisation pour se reconcentrer du côté de la grande écluse et du plan d'eau.

Un axe de liaison fort relie l'ensemble des fonctions et privilégie une vue sur le plan d'eau du Grand Large.

L'ambition de ce projet est de créer un large parc en lien avec des activités sportives terrestres et de navigation

Ce dessin est le projet du concours et est encore à l'étude et évoluera selon les nouvelles demandes de la direction de l'ADEPS. L'inscription du Centre Sportif dans un développement plus large qu'est le site du Grand Large sera aussi un facteur d'orientation de ce projet.

Le Centre de Loisirs « Nature & Sports »

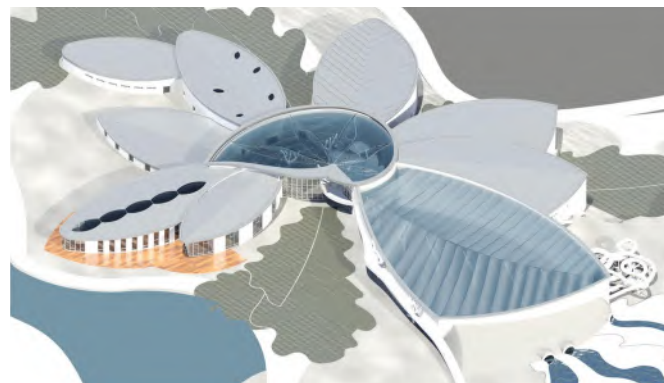
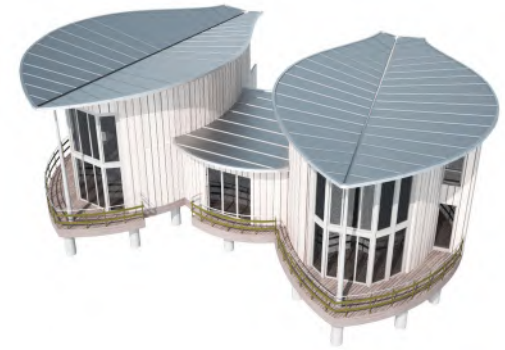
Un Parc de vacances et de loisirs tournant autour de deux thématiques est développé dans le bois de Fouage à l'Est du site du Grand Large.

Ce projet a vocation d'hébergement touristique comprend tout l'équipement nécessaire au fonctionnement d'un centre de loisirs. C'est une opération qui se dédie à une ouverture sociétale du rapport de l'homme à la nature. Le projet est conçu sur une démarche de Haute qualité Environnementale dans les domaines de l'architecture, du paysage et dans un volet socio économique

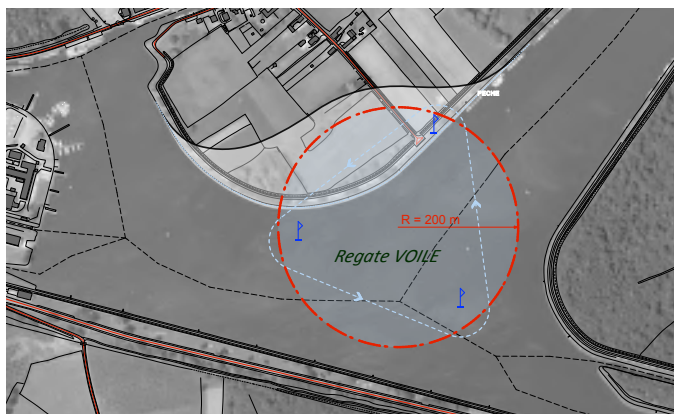
L'ambition est de ce projet est d'allier le sport et la nature en s'inscrivant aussi dans les activités existantes au sein du territoire. Une synergie devrait s'installer entre les différents acteurs présents ou en devenir autour du plan d'eau.



Le projet se développe sur près de 60 hectares et comprend 800 hébergement, un Central Facilities, un centre de bien-être, un centre de séminaires, un restaurant gastronomique et un atelier de nature et découverte



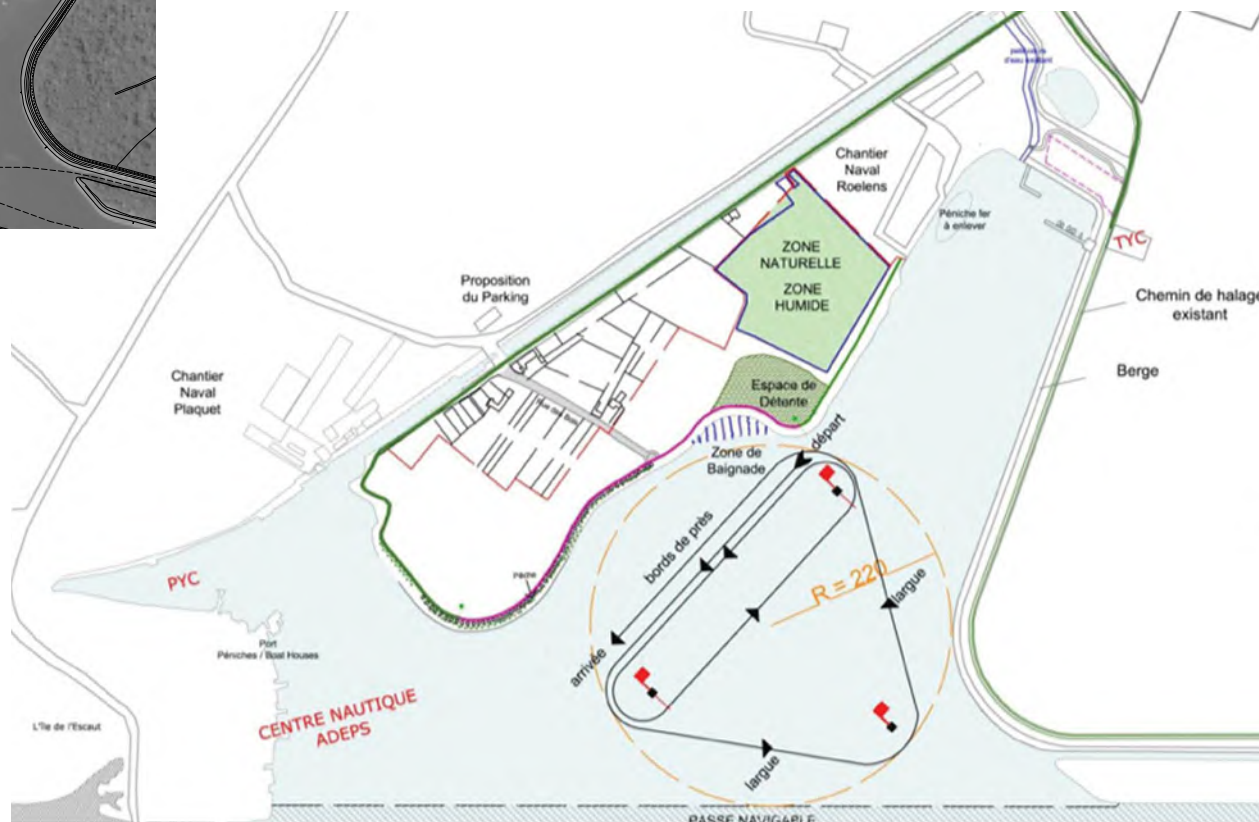
L'agrandissement du Grand Large



Une des charges d'urbanisme compensatoire lié au projet du centre de loisirs « Nature & Sports » est l'agrandissement du Grand Large d'une taille suffisante pour intégrer un anneau olympique. Cet espace permettra l'organisation de régates de voile de compétition.

Ces travaux sont une opportunité pour cette étude car il permettra de requalifier des berges bien ensoleillées mais en proie aux vents dominants et aux mouvements des glaces.

Diverses activités devront être intégrées à ce traitement ; la promenade, la pêche, des zones de contemplation sans oublier la protection de la zone humide au nord de ces travaux.



Le déplacement du TYC



Le projet de Nature & Sports prévoit le déplacement des installations existantes du Tournai Yacht Club qui a bien besoin d'une redynamisation du club de voile.

Le rapprochement de la berge permettra aux usagers d'être directement au contact avec l'activité de loisirs.

L'ensemble des pontons et des abords de la berge sera revu. Les cabiniers le long du chemin de halage disparaîtront au profit d'un ponton permettant d'avoir un pied sur l'eau pour le centre nature et sport et une liaison avec les autres activités autour du grand large.

Outre le fait que le TYC devra être clôturé pour des raisons de sécurité, les vues et ouvertures seront les plus larges et plus longues possibles.

Une nouvelle entrée pour le PYC

L'entrée actuelle du PYC étant mutualisée avec celle de l'ADEPS, la circulation de remorques avec des bateaux et des véhicules visiteurs ou membre du PYC posant des problèmes de sécurité

Les travaux programmés visent l'ouverture d'un ancien chemin de halage situé sur l'ancien canal qui permettra aussi la mise à l'eau de bateaux



Schéma directeur vélo de la Wallonie Picarde



Elaboré en 2010, l'étude du schéma directeur du vélo a été confrontée en 2011 à l'épreuve du terrain, soumise à une vérification fine, et adaptée en fonction des impératifs locaux. Il permettra de mettre en relation le RAVeL, les voies lentes, la Wallonie, la Flandre et l'Euro métropole (EuroVélo5).

Le schéma directeur vélo, en quelques chiffres:

- 1.500 kms de cheminements aménagés.
- 23 communes impactées.
- 2 parcs naturels traversés.
- Des liaisons avec les zones d'activités.
- Un maillage liaisonné avec la Flandre et le nord de la France.
- 4.000 balises directionnelles posées.
- Des zones de convivialités aménagées.
- Des retombées économiques quantifiables.
- Une visibilité accrue pour la Wallonie picarde.
- Un positionnement attractif.

Les « points-nœuds » sont un système de fléchage d'itinéraires cyclables aussi simple qu'ingénieux. Erigé en réseaux, il permet à l'utilisateur de circuler sans carte et d'établir très agréablement et efficacement son itinéraire à travers toute la Flandre et demain à travers toute la Wallonie picarde (après balisage qui débutera en Septembre 2013). Ces points de repères sont numérotés et des panneaux indiquent la direction des points-nœuds les plus proches. Ces repères sont situés à chaque intersection d'itinéraires cyclables.

Dans cette même idée de maillage régional et transfrontalier, un circuit pédestre mixte doit va aussi se mettre en place pour former des boucles / circuits fermés et de cette manière se mettre en réseau avec les Ardennes flamandes, le pays des collines vers Tournai – Celles – Ath – Lessines – la région de Silly et la France.

Les Forces/Faiblesses – Menaces/Opportunités

Le contexte loisirs et sports – Analyse de l'offre

<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence sur le site de l'ADEPS et des activités nautiques qu'elle organise. L'agrandissement du plan d'eau permettra d'organiser des compétitions de voile. ▪ Présence des Yacht clubs ▪ Projet des diverses activités sportives proposées par le futur village de vacances ▪ Un site déjà connu pour des pratiques individuelles de loisirs; pêche, vélo, rando, ... ▪ La possibilité sur l'Escaut de se livrer à des sports nautiques motorisés 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des circulations douces sans mise en réseau pour l'instant, ▪ Un manque de lieux de convivialité; restaurant, bars, commerce de proximité ▪ Manque de lieux permettant de recevoir un grand nombre de personnes pour un évènement de grande ampleur ▪ Difficultés de mise à l'eau pour les clientèles non membres des yacht club
<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La vocation loisirs des équipements s'accommode mal d'une "montée en gamme" de la pratique sportive, permettant d'accéder à la pratique sportive de compétition. 	<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des mutations dans les pratiques qui favorisent des usages grands publics et des pratiques libres et de courte durée. ▪ Satisfaire les demandes conjointes des différentes activités sportives ▪ Faciliter l'accès au grand public des pratiques nautiques ▪ Mutualiser les moyens pour des publics cibles différents (sportifs, seniors, ...) ▪ Faciliter la complémentarité entre les équipements nautiques (stade nautique, voile, aviron, ...)

Analyse de la structure des activités présentes sur le site

<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Activités organisée par des règlements de clubs▪ Potentiel de développement de toutes les activités de loisirs▪ Possibilité de compléter l'offre de loisirs existante sans mise en concurrence▪ Expansion possible des activités industrielle▪ Mise en synergie de certaines activités	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Manque d'une gouvernance des clubs▪ Taux de fréquentation faible▪ Qualité de l'offre proposée▪ Difficulté d'exercer une activité sur l'eau en dehors des Clubs
<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Mise en concurrence des activités▪ Pôles d'activités à deux vitesses qui peuvent évoluer et diversifier leur compétence pour palier à des manques ou des opportunités financières▪ Dynamique de club pas en phase avec un développement des activités▪ Privatisation des berges.	<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Développer des activités complémentaires en s'appuyant sur les activités présentes sur le site et travailler d'avantage les synergies▪ Profiter du territoire pour étendre les activités du site et compléter l'offre▪ Arrivée d'un nouveau pôle d'activité (Centre de Loisirs – Nature & sports)

Analyse de l'évènementiel et des animations

<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Dynamique régionale et communale favorable à la promotion évènementielle▪ Réservoir territorial propice au développement culturel	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Pas d'espace suffisamment grand capable de recevoir des évènements d'envergure▪ Pas de calendrier des activités suffisamment coordonné
<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Détérioration des espaces naturels et maîtrisés▪ Quiétude des riverains	<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Profiter d'une mise en commun des intérêts pour développer une dynamique évènementielle

Analyse au regard de l'implantation d'activités de loisirs

<h3>FORCES</h3> <ul style="list-style-type: none">▪ Un potentiel démographique important à moins de 30 minutes▪ Une bonne accessibilité : Autoroute, SNCB, ...▪ Un tissu économique dense, principalement dans le secteur des services▪ Le paysage créé par le plan d'eau et l'activité qu'il génère▪ La proximité de Tournai, ville d'art et d'histoire	<h3>FAIBLESSES</h3> <ul style="list-style-type: none">▪ Un manque de centralité (cœur de site)▪ Une disparité d'acteurs sans réelles synergies entre eux▪ La qualité des eaux n'autorise pas la baignade sur le plan d'eau▪ Peu de foncier disponible pour des aménagements en dehors du village de vacances
<h3>MENACES</h3> <ul style="list-style-type: none">▪ Pas d'image touristique de destination▪ Ne pas mobiliser la masse critique suffisante d'activités de loisir permettant d'accueillir une clientèle touristique autre que celle du village de vacances	<h3>OPPORTUNITES</h3> <ul style="list-style-type: none">▪ Développer une véritable "station touristique" autour du village de vacances▪ Implanter des activités ou équipements capables d'attirer des publics hors agglomération▪ Développer le tourisme fluvial à travers ses diverses composantes ; pénichette, bateau de croisière, ...

Analyse de l'offre/demande et de la concurrence

<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une localisation stratégique au croisement d'un réseau de canaux et de l'Escaut. ▪ Un site qui bénéficie de l'implantation de services techniques pour la plaisance (chantier naval). ▪ La diversité des installations et des plans d'eau permet d'envisager de combiner la pratique multiple d'activités nautiques. ▪ Proximité des sites touristiques de Tournai pour les excursions possibles en vedette depuis le site du Grand Large . 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un marché peu dynamique pour les bateaux de petite taille (< 10 m) ▪ Une offre de bateaux promenade à ce jour quasi inexistante, ▪ Difficulté de permettre le stationnement concomitant de plusieurs bateaux ▪ Risque de conflit d'usage entre le fret fluvial et la plaisance légère,
<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du trafic de commerce et diminution des conditions de sécurité pour la plaisance légère. 	<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture à terme du Canal Seine Nord Europe (CSNE ; ligne Amsterdam Honfleur) qui va amplifier le trafic de plaisance et générer des paquebots de croisière dans la région. ▪ Capitaliser sur la présence des chantiers navals, de la plaisance fluviale, mais aussi de la voile, du motonautisme, et des activités touristiques pour développer une activité de formations professionnalisantes associant une dimension technique à une dimension de gestion et marketing touristique.

Les enjeux stratégiques

Les Forces et faiblesses

FORCES

- Une bonne accessibilité : Autoroute, SNCB, ...
- Une localisation stratégique au croisement d'un réseau fluvial européen.
- Un potentiel démographique important à moins de 30 minutes
- Le paysage créé par le plan d'eau et l'activité qu'il génère
- La proximité de ville d'art et d'histoire
- Un site déjà connu pour des pratiques individuelles de loisirs; pêche, vélo, course à pied, randonnées, ...
- Les diverses activités sportives proposées par le village de vacances projeté
- Présence sur le site de l'ADEPS et les activités nautiques qu'elle organise.
- Présence de clubs nautiques
- La possibilité sur l'Escaut de se livrer à des sports nautiques motorisés
- Un site qui bénéficie de l'implantation de services techniques pour la plaisance (chantier naval, port à sec, mise à l'eau de grands bateaux).
- La diversité des installations et des plans d'eau permet d'envisager de combiner la pratique multiple d'activités nautiques.
- Proximité des sites touristiques pour les excursions possibles en vedette depuis le site du Grand Large .

FAIBLESSES

- Un manque de centralité (cœur de site)
- Une disparité d'acteurs sans réelles synergies entre eux
- La qualité des eaux n'autorise pas la baignade sur le plan d'eau
- Peu de foncier disponible pour de nouveaux aménagements
- Des circulations douces sans continuité pour l'instant,
- Un manque de lieux de convivialité; restaurant, bars, commerce de proximité
- Manque de lieux permettant de recevoir un grand nombre de personnes pour un évènement de grande ampleur
- Difficultés de mise à l'eau pour les clientèles non membres des clubs
- Un marché peu dynamique pour les bateaux de petite taille (< 10 m)
- Une offre de bateaux promenade à ce jour quasi inexistante,
- Difficulté de permettre le stationnement concomitant de plusieurs bateaux
- Risque de conflit d'usage entre le fret fluvial et la plaisance légère,
- La vocation loisirs des équipements s'accommode mal d'une "montée en gamme" de la pratique sportive, permettant d'accéder à la pratique sportive de compétition.
- Image touristique de destination faible

Les enjeux stratégiques

- Développer un pôle de loisirs, de sports et de nature pouvant être un **relais à l'échelle du bassin de l'Escaut**
- Développer une véritable "**station touristique**" autour du plan d'eau
- **Positionner l'offre** d'activités et d'équipement permettant de différencier le Grand Large des autres stations touristiques régionales (innovation, activités fluviales)
- Nécessité de disposer d'une attractivité forte pour faire venir des **publics extérieurs à l'agglomération**
- Développer des activités permettant "**une vie à l'année**" dans la station
- Création d'un pôle d'accueil sports-loisirs capable de recevoir des **sportifs confirmés comme le grand public** en favorisant la mixité des usages
- L'offre devra susciter la création d'une **pratique sportive de haut niveau pour asseoir la notoriété du site**
- Faciliter **l'appropriation des espaces verts et nature** par le grand public
- Proposer des **activités pour faire rester** (utilisation des hébergements)
- **L'offre fluviale devra favoriser une mixité des usages** : petit bateaux non habitables, habitables de 9 à 20 m, habitables de 20 à 30 m, bateaux occupés à l'année, barges d'animations et commerces, et proposer un service minimum (ravitaillement, vidange eaux usées, mise à l'eau)
- Ouverture à terme du **Canal Seine Nord Europe** (CSNE ; ligne Amsterdam Honfleur) qui va amplifier le trafic de plaisance et générer des paquebots de croisière dans la région.
- Capitaliser sur la présence des chantiers navals, de la plaisance fluviale, mais aussi de la voile, du motonautisme, et des activités touristiques pour développer une activité de formations professionnalisantes associant une dimension technique à une dimension de gestion et marketing touristique.

Programmation et Stratégie d'aménagement

Des ambitions à la hauteur de l'enjeu d'une station touristique

AMBITIONS	OBJECTIFS	TRADUCTION
IMAGE ET ATTRACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Reconsidérer le site à l'échelle des territoires Renouveler l'image du Grand Large Conférer le statut d'une véritable station touristique Attirer des acteurs économiques 	<ul style="list-style-type: none"> Créer des motifs de venir Restituer un cadre de vie spécifique avec un cœur de station
INNOVATION	<ul style="list-style-type: none"> Doter la station touristique d'avantages concurrentiels Créer une offre unique en Belgique 	<ul style="list-style-type: none"> Des équipements absents du secteur
ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Développer les activités marchandes aux côtés des services publics Favoriser l'économie résidentielle 	<ul style="list-style-type: none"> Des équipements commerciaux Développement de l'évènementiel
SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> Élargir le champ des possibles pour les résidents Favoriser la mixité 	<ul style="list-style-type: none"> Diversification des activités

Les facteurs d'attractivité

Cibles		Besoins à satisfaire	Facteurs d'attractivité	Equipements types
CIBLES GÉOGRAPHIQUES	Résidents	<ul style="list-style-type: none"> Aspects ludiques Convivialité Détente Promenade Pratiques libres 	<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité Liberté de pratique Innovation de l'offre Diversité Animation et événements 	<ul style="list-style-type: none"> Circulations douces sur berges Plaine de jeux et de loisirs (Ex. pêche) Baignade Bar – restauration simple Animations
	Proximité	<ul style="list-style-type: none"> Cadre paysager Convivialité Détente Promenade Des activités à vivre 	<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité Spécificité du site Animation Innovation de l'offre Diversité des services 	<ul style="list-style-type: none"> Circulations douces sur berges Plaine de jeux Baignade Bar – restauration Offre sportive diversifiée
	Touristes	<ul style="list-style-type: none"> Hébergement sur place Des choses à voir Des activités à vivre Des lieux à visiter Des choses à consommer 	<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité Innovation de l'offre Site exceptionnel Diversité des services 	<ul style="list-style-type: none"> Equipements ludiques Lieux de visite Espace spectacles – animations Hébergement et restauration
CIBLES GÉOGRAPHIQUES	Plaisanciers	<ul style="list-style-type: none"> Stationnement bateau Sécurité Services (carburant, mise à l'eau, shipchandler...) 	<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité Sécurité des biens Services adaptés Coût du stationnement 	<ul style="list-style-type: none"> Quai pour stationnement Services portuaires (carburant...) Mise à l'eau (rampe, grue, portique) Location de pénichettes
	Sportifs	<ul style="list-style-type: none"> Conditions de pratique des activités Services connexes (hébergement...) Espaces de convivialité Diversité des offres de pratique 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité des installations Encadrement Diversité des services Cadre de pratique 	<ul style="list-style-type: none"> Hébergement spécialisé Restauration adaptée Equipement préparation physique Pôle logistique pour compétitions
	Seniors	<ul style="list-style-type: none"> Logements adaptés Sécurité Services à la personne Proximité des lieux de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Proximité des lieux de vie Cadre de qualité Diversité des services Rapport qualité - prix 	<ul style="list-style-type: none"> Résidence services Pôle santé Activités socio-culturelles et sportives

Les cibles potentielles

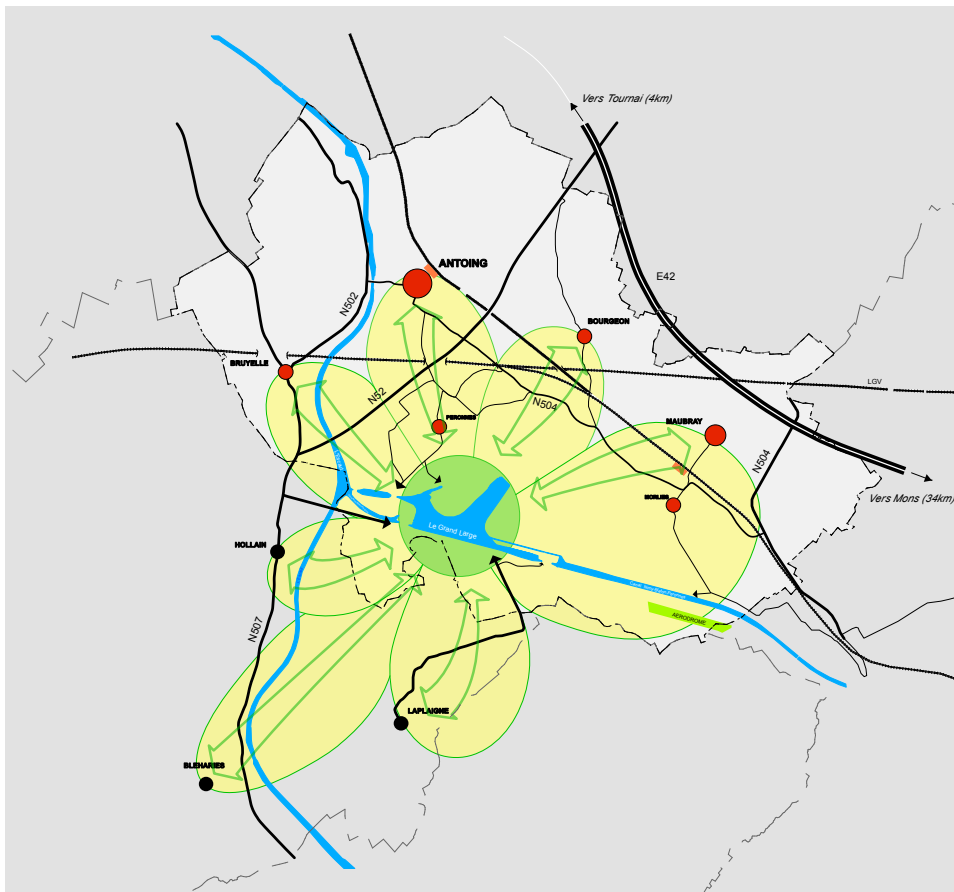
Cibles	Définitions	
Géographiques	Résidents	<i>Individus, groupes ou familles résidents ou Tournai, et intéressés par des pratiques quotidiennes ou régulières, pour la promenade, la détente, les loisirs et le divertissement occasionnels. Les résidents sont en attente de services à la personne lors de leur visite. Les résidents fréquentent le territoire toute l'année.</i>
	Proximité	<i>Personnes individuelles (individus ou familles), ou groupes (amis, tribus), résidants à moins de 1h de transport pour des activités, pratiquées généralement à journée ou à la demi-journée, de détente (pique-nique, promenades, baignade), découverte et visites, la gastronomie, des animations festives ou des activités de plein air (pêche) et de loisirs sportifs (nautisme léger, motonautisme, vélo, VTT...). Cette cible fréquente le territoire majoritairement au printemps, en été et à l'automne.</i>
	Touristes	<i>Individuels, groupes d'amis ou familles, extérieurs au territoire, s'y rendant pour les vacances, pour découvrir la région (belges, français et étrangers). Les touristes fréquentent le territoire lors des vacances scolaires ou lors de courts séjours. La fréquentation touristique se concentre sur le printemps et l'été.</i>
Fonctionnelles	Plaisanciers individuels	<i>Individuels (individus, familles ou petits groupes d'amis), propriétaire d'un bateau habitable ou non (généralement < 15 m), qui stationnent dans un port de plaisance, et utilisent leur bateau au printemps et en été, plutôt en fins de semaines ou lors des vacances scolaires. La navigation s'effectue sur un bassin restreint. L'itinérance n'est généralement pas la règle. Les plaisanciers individuels étrangers (F, NL, D), fréquentent le bassin de navigation pour des voyages au long cours, en transit depuis ou vers l'Europe du Nord.</i>
	Sportifs	<i>Les sportifs sont principalement les pratiquants qui utiliseront le voilet nautique et plus largement des clubs ou compétiteurs en entraînement et lors de compétitions nationales et internationales. Lors des compétitions, les pics de fréquentation engendrent des besoins importants en termes de stationnement, d'hébergement, de plateforme logistique pour les équipes (stockage du matériel...).</i>
	Seniors	<i>Dans le cadre de l'évolution démographique, les seniors non dépendant sont en nombre croissant. La plupart des établissements spécialisés sont globalement inadaptés aux besoins des seniors non dépendants. Les listes d'attentes s'allongent et le choix s'opère souvent par défaut sur une résidence qui ne correspond pas toujours aux attentes des Seniors, entretenant le vieillissement psychologique et la dégradation de santé. En Belgique et en France, toutes les structures d'accueil aux personnes âgées confondues ne répondent qu'à seulement 20 % de la demande des Seniors alors que la population Seniors va rapidement doubler.</i>

Les perspectives selon les cibles

Cibles		Poids relatif actuel	Perspectives d'évolution	Intérêt économique	Priorité pour la station touristique
Géographiques	Résidents (Antoing - Tournai)	Fort	Croissance	Moyen	2
	Proximité	Moyen	Forte croissance	Fort	1
	Touristes	Faible	Forte croissance	Fort	1
Fonctionnelles	Plaisanciers	Moyen	Croissance	Fort	2
	Seniors	Faible	Forte croissance	Moyen	3
	Sportifs	Moyen	Croissance	Moyen	1

Un projet à l'échelle du territoire: Ambitions, facteurs d'attractivité, cibles et perspectives

Une station touristique étendue à ses pôles urbains satellites



Développer le cœur de station et l'étendre aux pôles résidentiels limitrophes.

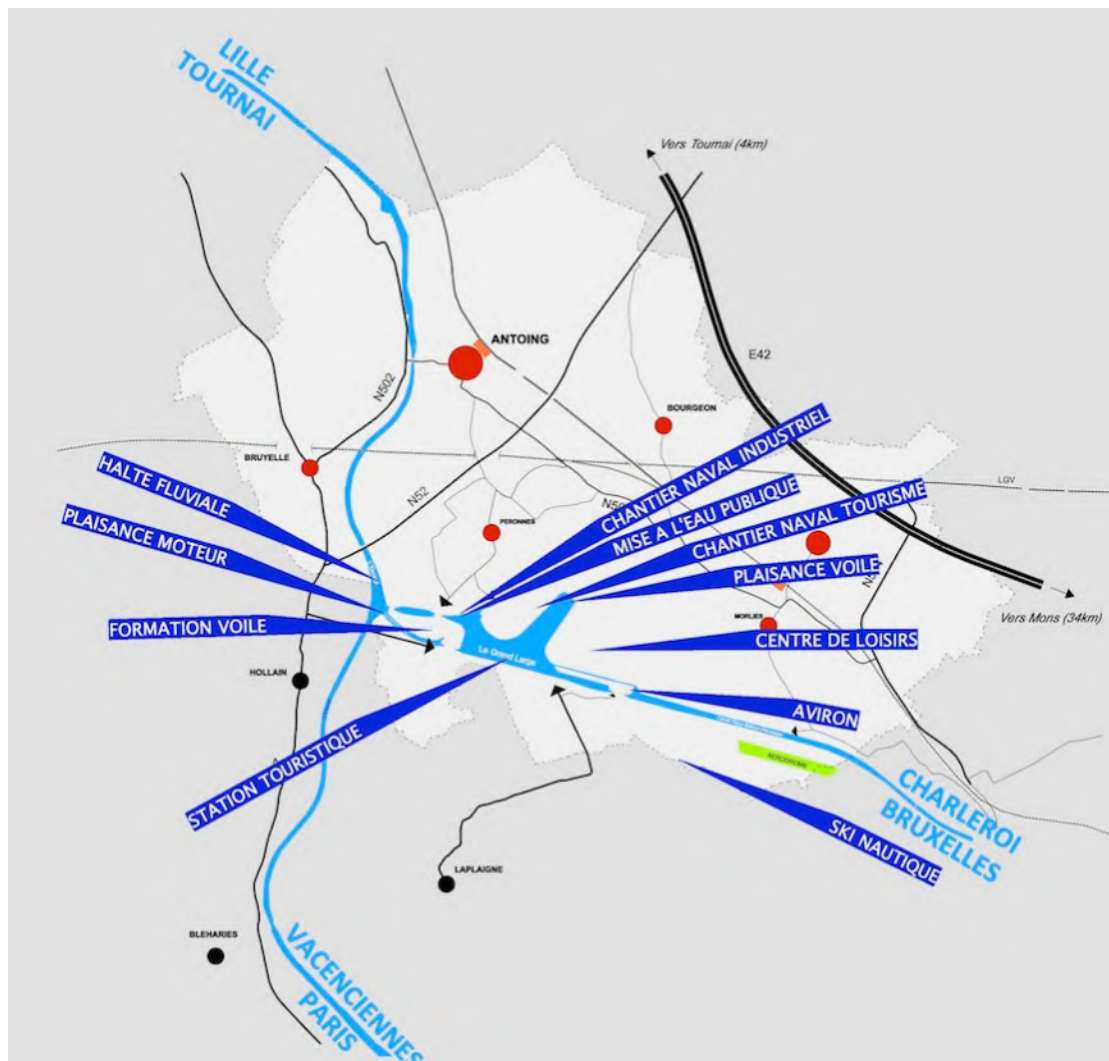
La valorisation du site du grand large passe par **deux axes de développements complémentaires** qui permettront ensemble d'offrir au territoire concerné une image et le titre de station touristique.

Développer le cœur de station _ Le potentiel touristique du plan d'eau du grand large, au croisement de l'Escaut canalisé et du canal Nimy-Blaton-Peronnes, associé à ses rives est important. La mise en valeur des loisirs nautiques, pédestres et cyclistes est sans aucun doute ce sur quoi le cœur de station peut durablement baser son offre. C'est aux plans d'eaux, aux canaux, aux rives et plus largement aux campagnes et massifs forestiers qu'appartient le développement de ces usages dédiés.

Etendre le concept de station touristique à la ville d'Antoing et aux villages environnants _ Alors que le plan d'eau et ses rives doivent se concentrer sur la capitalisation du « développement ressource », les pôles résidentiels environnants doivent se concentrer sur l'accueil et toutes les services et fonctions qui gravitent autour des besoins liés au séjour et au bien être.

L'extension de concept de station touristique aux villes et villages limitrophes est non seulement pertinente pour une bonne complémentarité des fonctions mais elle permettra en outre à ces pôles urbains de faire écho de leurs diversités en terme d'économie locale, de patrimoine, de ruralité, d'agriculture, de paysage,...

Une station touristique fluviale, nautique et terrestre



Développer la **double spécificité** du lieu qui peut s'articuler à la fois sur le **l'économie fluviale** et sur l'économie des **loisirs nautiques** et terrestres.

Valoriser le site par l'émergence d'équipements qualitatifs en lien avec les besoins économiques de la **navigation fluviale**, d'une part, et ceux que peuvent intéresser le **tourisme fluvial**, d'autre part. Initier l'apprentissage aux métiers de la navigations qui nécessite des qualifications croisées.

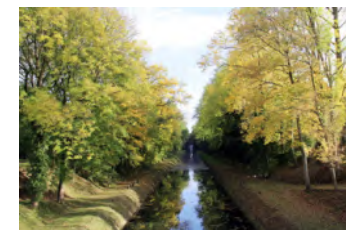
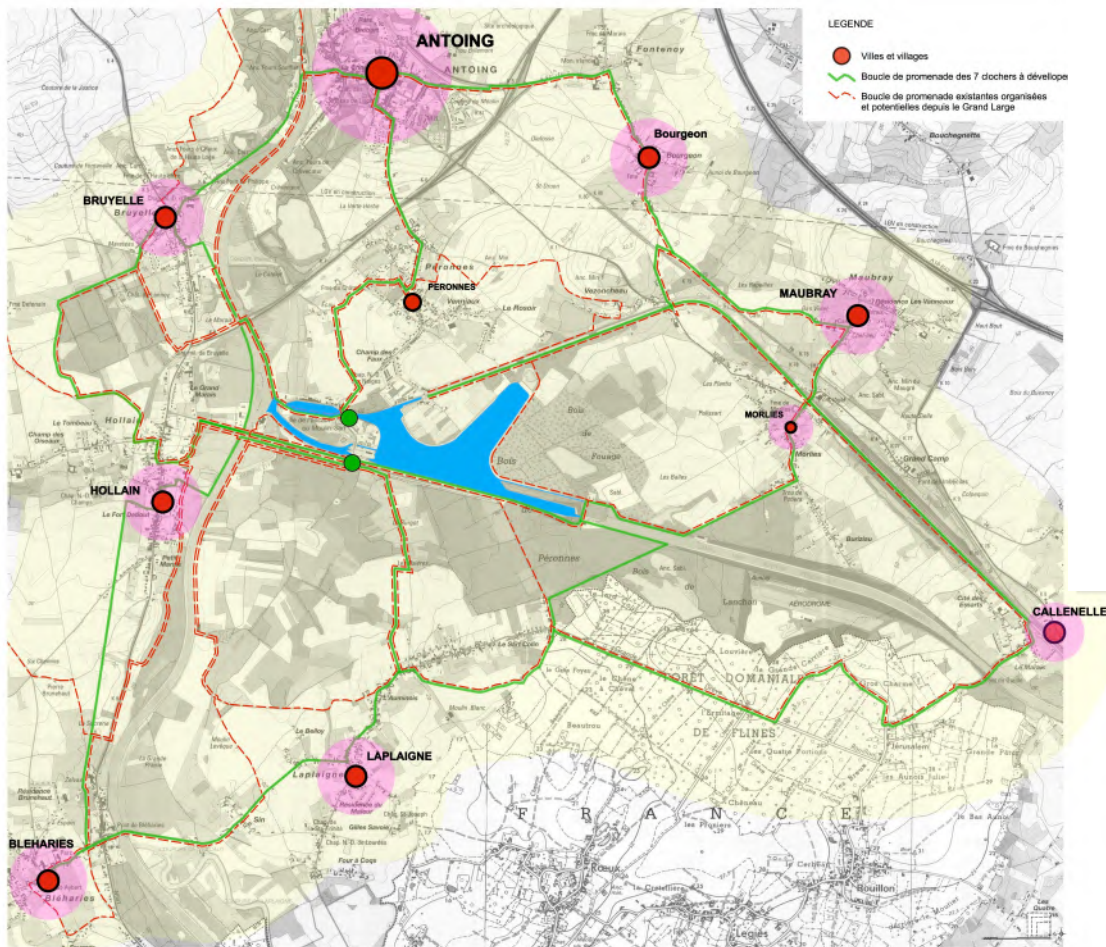
Encourager le renouvellement et le développement des **usages nautiques et terrestres**. Mettre en évidence ces pratiques à travers des approches diversifiées mettant en avant **l'initiation aux sports et l'éducation à l'environnement**.

Définir une politique plurielle du site du grand large qui s'appuie autant sur le couple eau/terre que sur l'idée de faire de ce lieu une **destination relais du bassin versant de l'Escaut**.

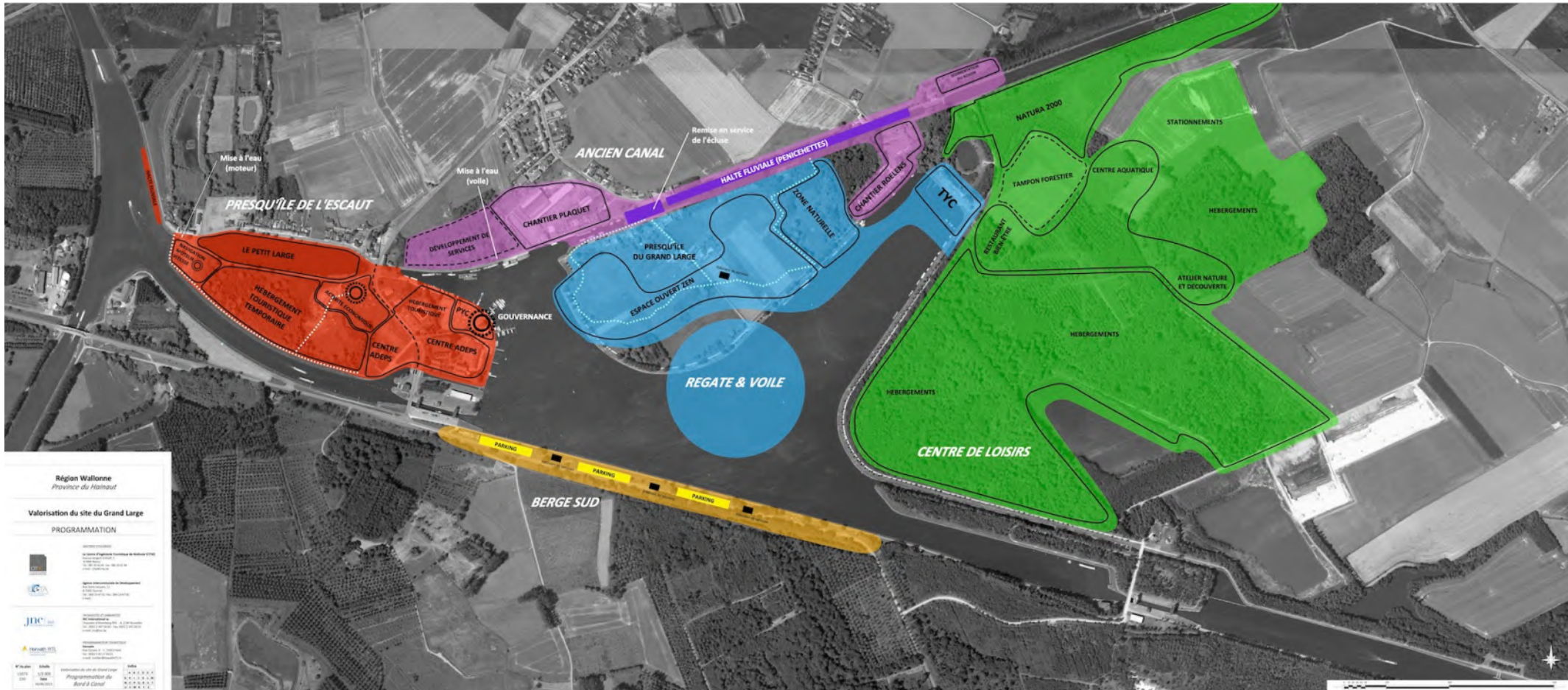
Ce lieu d'articulation entre la sphère fluviale et la sphère nautique **privilégiera le lien social** à travers des initiatives de développements et de valorisations qui, prioritairement, mettront en avant les publics cibles que sont les personnes individuelles, les familles et les groupes.

Programmation et stratégie d'aménagement

Une mise en réseau de la station touristique



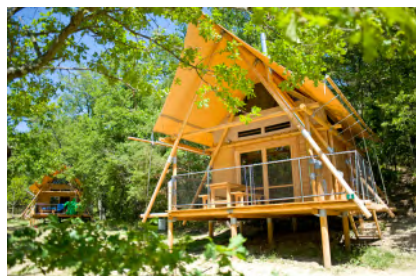
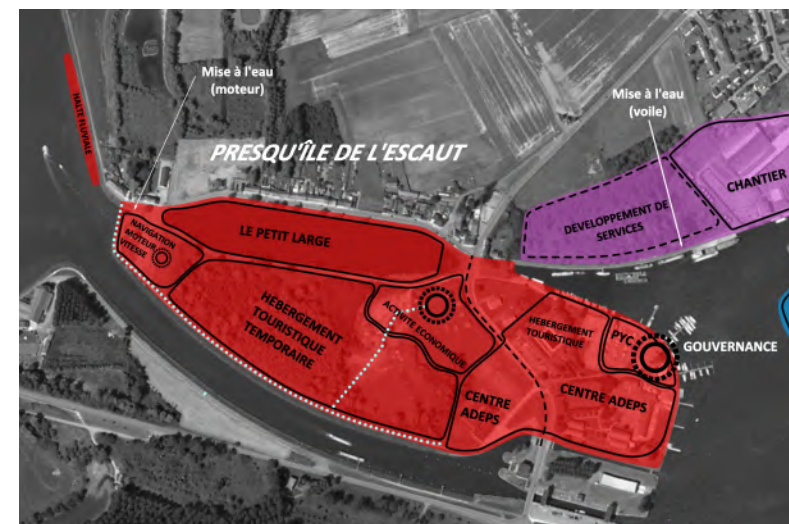
Un programme pour le bord a canal



La Presqu'île de l'Escaut

La presqu'île de l'Escaut se situe entre l'ancien canal de Pommeroeul et le canal Nimy-Blaton entre la grande écluse et la confluence de l'Escaut. La programmation consiste en la définition de nouvelles fonctions sur des terrains en friche et la redéfinition du positionnement des acteurs du grand large

- Développement d'un pôle d'hébergement touristique avec gestion
- Intégration de l'ADEPS comme acteur du Grand Large
- Organisation d'un centre « RANDO » piéton et vélo
- Création d'une activité économique de petit commerce





- Mise en place d'une gouvernance du site
- Gestion des activités sur l'eau (voile-moteur-industrielle)



- Organisation d'activités calme sur le petit large



- Création d'une halte fluviale sur l'Escaut
- Possibilité de mise à l'eau moteur et voile publique
 - Agrandissement de la Marina



Stratégie d'aménagement



LEGENDE

- Navigation à grande vitesse
- Navigation à grand gabarit
- Circulation VOITURE
- - - Circulation RAVEL & VOITURE excepté circulation locale
- - - Circulation RAVEL & HALAGE
- - - Circulation HALAGE & PIETONS
- Points noeuf IDETA
- Ponton en bois
- ⊗ HalteCis
- P Parking
- A Camping
- M Mobilon
- BBQ Barbecue
- H Hotel
- Activité industrielle
- Loisir
- Zone Natura 2000
- Zone végétalisée
- Zone boisée
- ○ ○ Alignement des arbres
- Plantations aquatiques
- PCCC
- Nouvelle berge
- Orthophotoplan

La valorisation du site

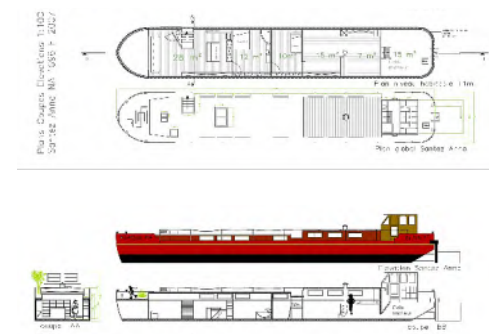
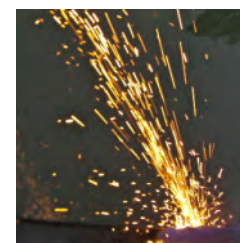
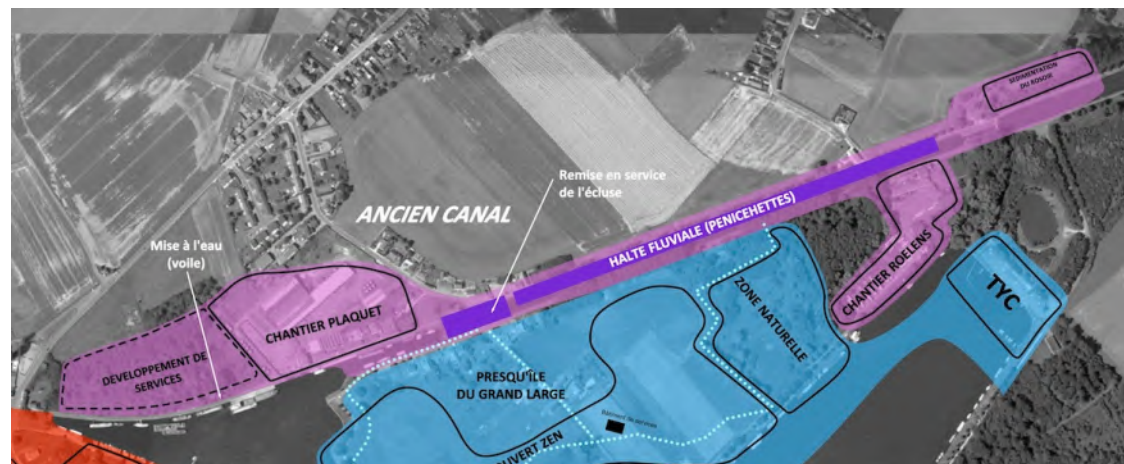
du **GRAND LARGE**

de Péronnes-lez-Antoing

L'ancien canal

Le canal de Pommeroeul est anciennement navigable suite à la création du Canal Nimy-Blaton. Différentes fonctions industrielles liées à des chantiers navals sont encore présent le long de l'eau. Leur accès est situé côté Grand Large. Le canal étant en suspension, il apparaît indispensable de réaliser une sédimentation du bassin versant du Rosoir avant le passage en siphon sous la voie d'eau.

- Développement d'un tourisme industriel
- Mise en formation du métier de batelier
- Intégration d'une aire de service fluvial
- Elargissement de l'entrée des Chantier Plaquet



La valorisation du site

du GRAND LARGE

de Péronnes-lez-Antoing



- Remise en fonction du pont a bascule
- Restauration complète de l'écluse basse
- Possibilité de mise a l'anneau de petits bateaux
- Sédimentation du bassin versant du Rosoir



Stratégie d'aménagement

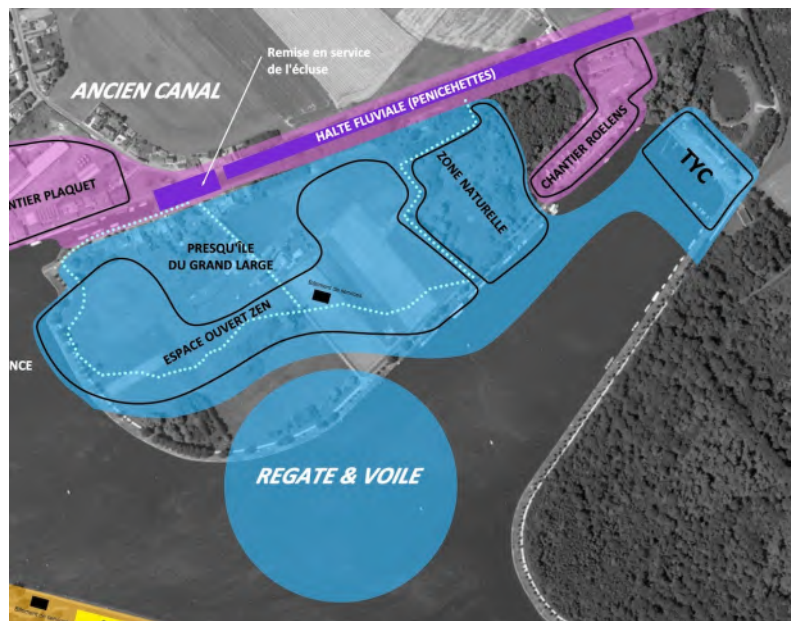


La valorisation du site

du **GRAND LARGE**

de Péronnes-Les-Antoing

La presqu'île du Grand Large



- Espace polyvalent pour des activités "Zen"
- Exposition et marchés temporaires
- Activités en plein air
- Place making



La zone naturelle

- Protection des milieux existants
- Développement de la biodiversité
- Education des usagers, promeneurs, etc...
- Vitrine du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut



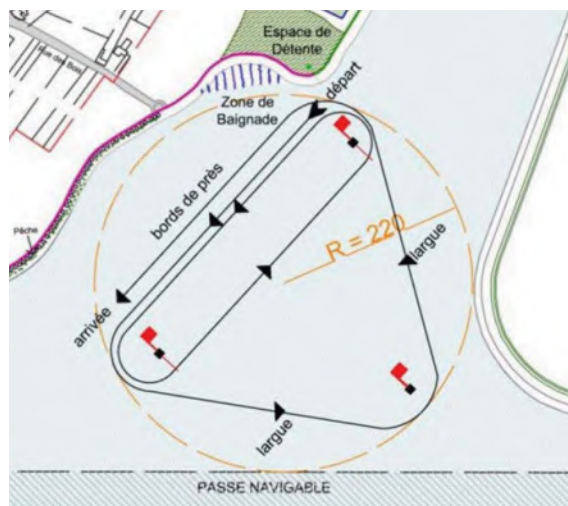
Presqu'île du Grand Large

- Une nouvelle promenade bois pour le halage

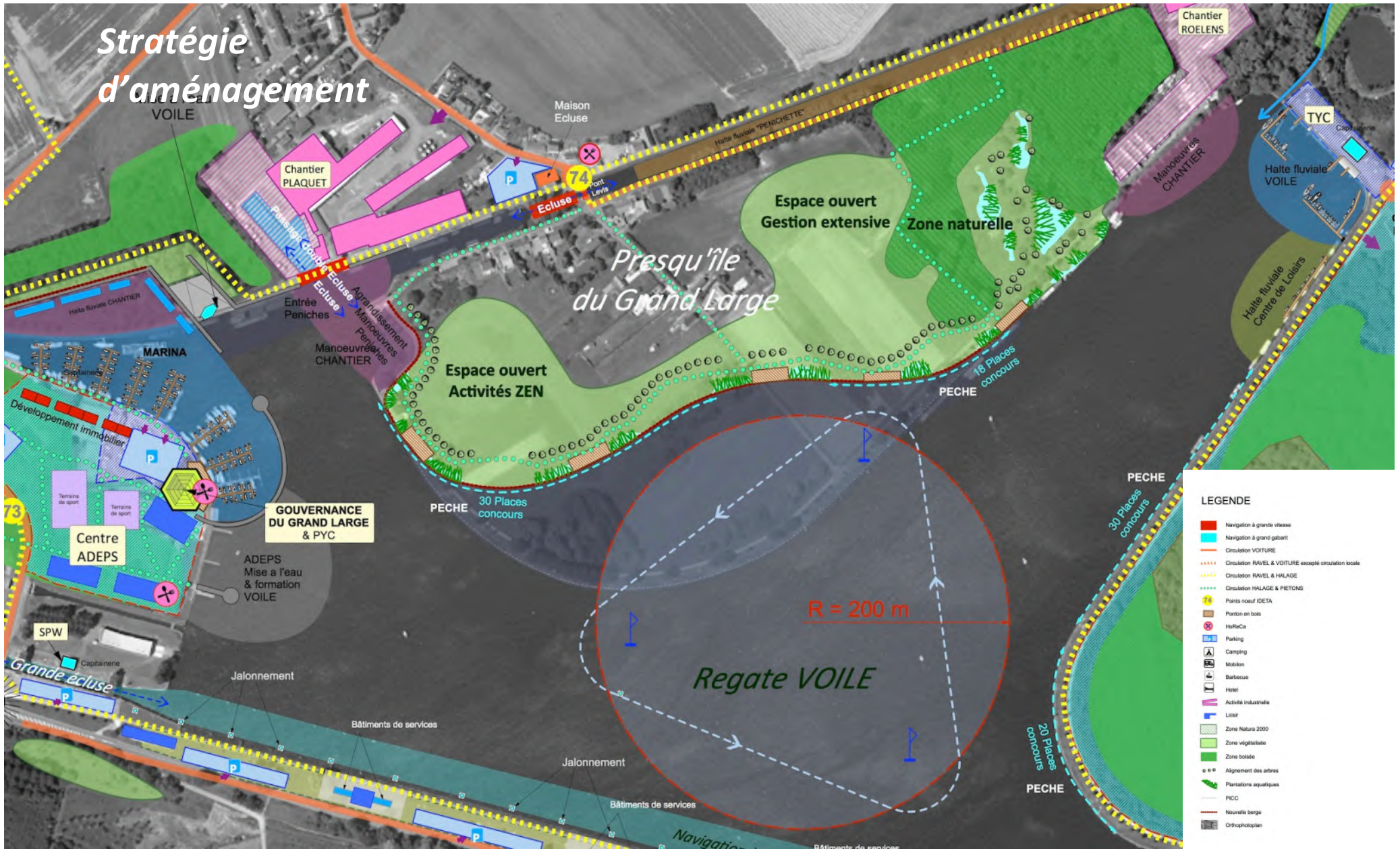


Régate

- Elargissement du Grand Large
- Surface d'eau pour régates
- Halte fluviale voile

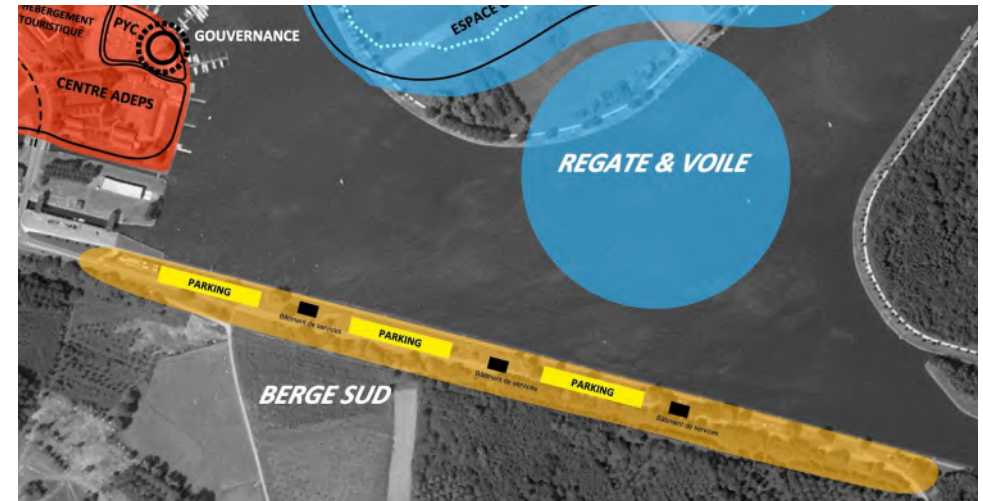


Stratégie d'aménagement



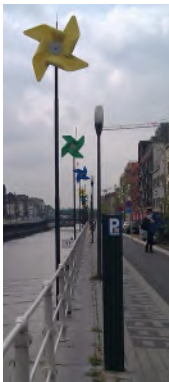
LEGENDE

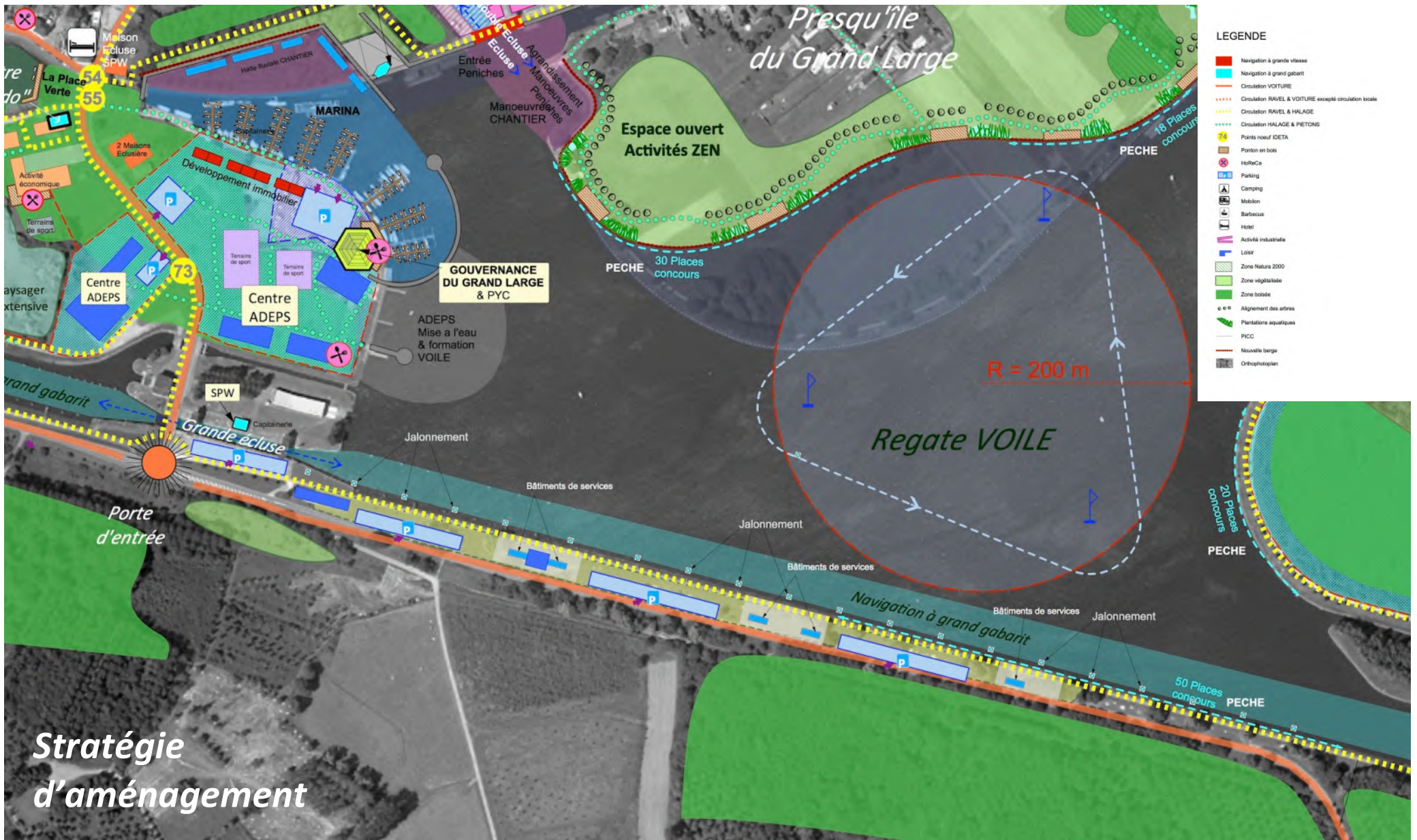
- Navigation à grande vitesse
- Navigation à grand gabarit
- Circulation VOITURE
- - - - Circulation RAVEL & VOITURE excepté circulation locale
- - - - Circulation RAVEL & HALAGE
- - - - Circulation HALAGE & PIETONS
- Points noeuf IDETA
- Ponton en bois
- ⊗ HalteCa
- Parking
- Camping
- Mobilin
- Barbecue
- Hotel
- Activité industrielle
- Loisir
- Zone Natura 2000
- Zone végétalisée
- Zone boisée
- Alignement des arbres
- Plantations aquatiques
- PCCC
- Nouvelle berge
- Orthoptoplan



La berge Sud

- Création de poche de parking sous forme de contre allée
- Contact avec l'eau et les activités amélioré
- Mise en place de « Container » avec des concessions pour de la petite restauration, boissons, etc...
- Mise en exergue du canal par un jalonnement vénémentiel
- Urban Carpet





Le centre de Loisirs – Nature & Sports

Création d'un lieu Fédérateur de Vie, de loisirs et de Sports vécu par le visiteur dans le respect absolu de la Nature autour de 2 axes majeurs : l'Axe **Nature** et l'Axe **Détente** grâce à des activités de loisirs et sportives qui s'appuient sur le développement durable.

Ce concept Nature permet l'éveil et la découverte de multiples ressources naturelles de ce site offrant aux visiteurs de toutes les tranches d'âge, des expériences exceptionnelles grâce à des **activités de loisirs et sportives** :

- des parcours-promenades
- des sentiers forestiers conservés pour les piétons, les vélos et des parcours équestres
- des parcours « aventure » dans les arbres, dédiés à la connaissance de la flore et faune
- des étangs de pêche conservés
- des espaces d'observation spécifiques de la faune et de la flore
- des itinéraires sur le thème de la biodiversité

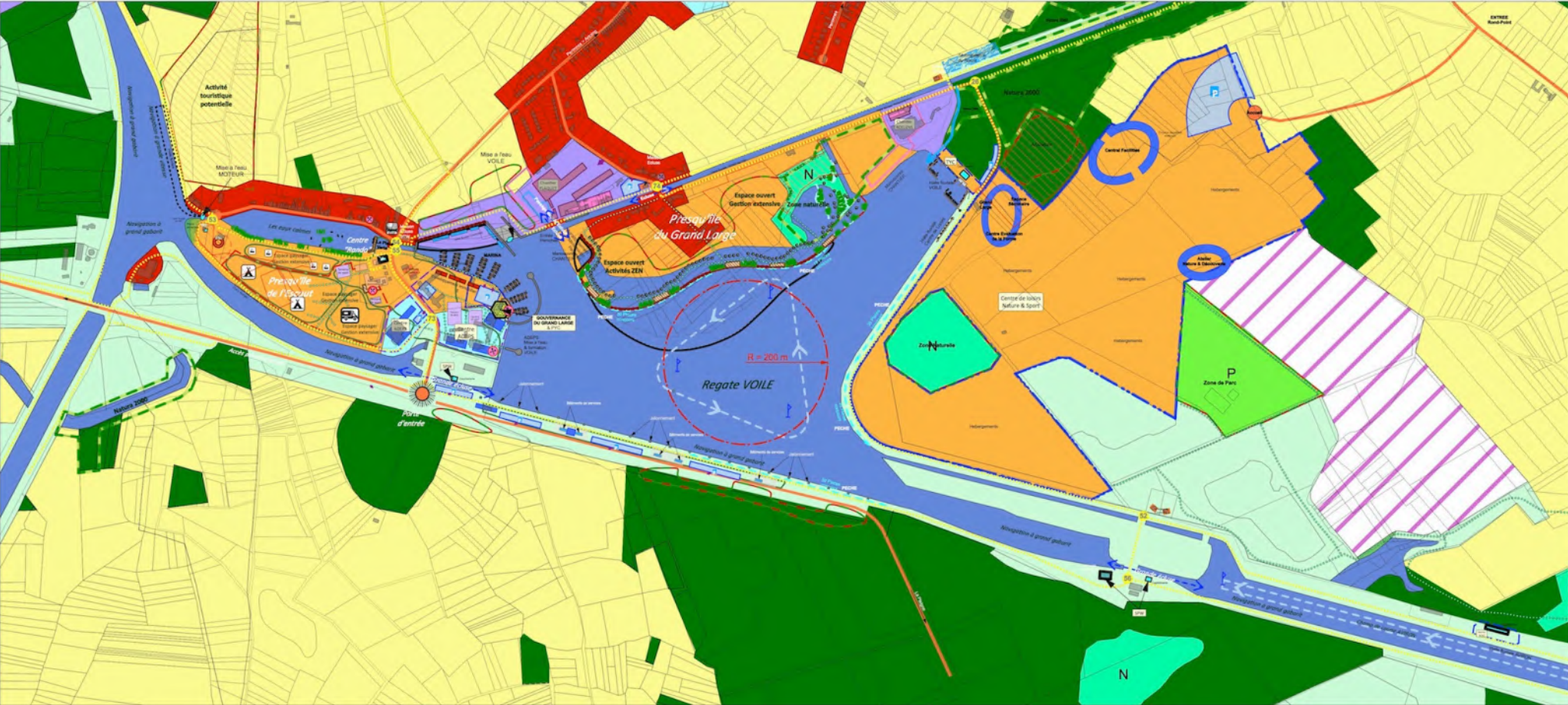
Un concept de loisirs respectueux de la démarche

« **Haute Qualité Environnementale** »

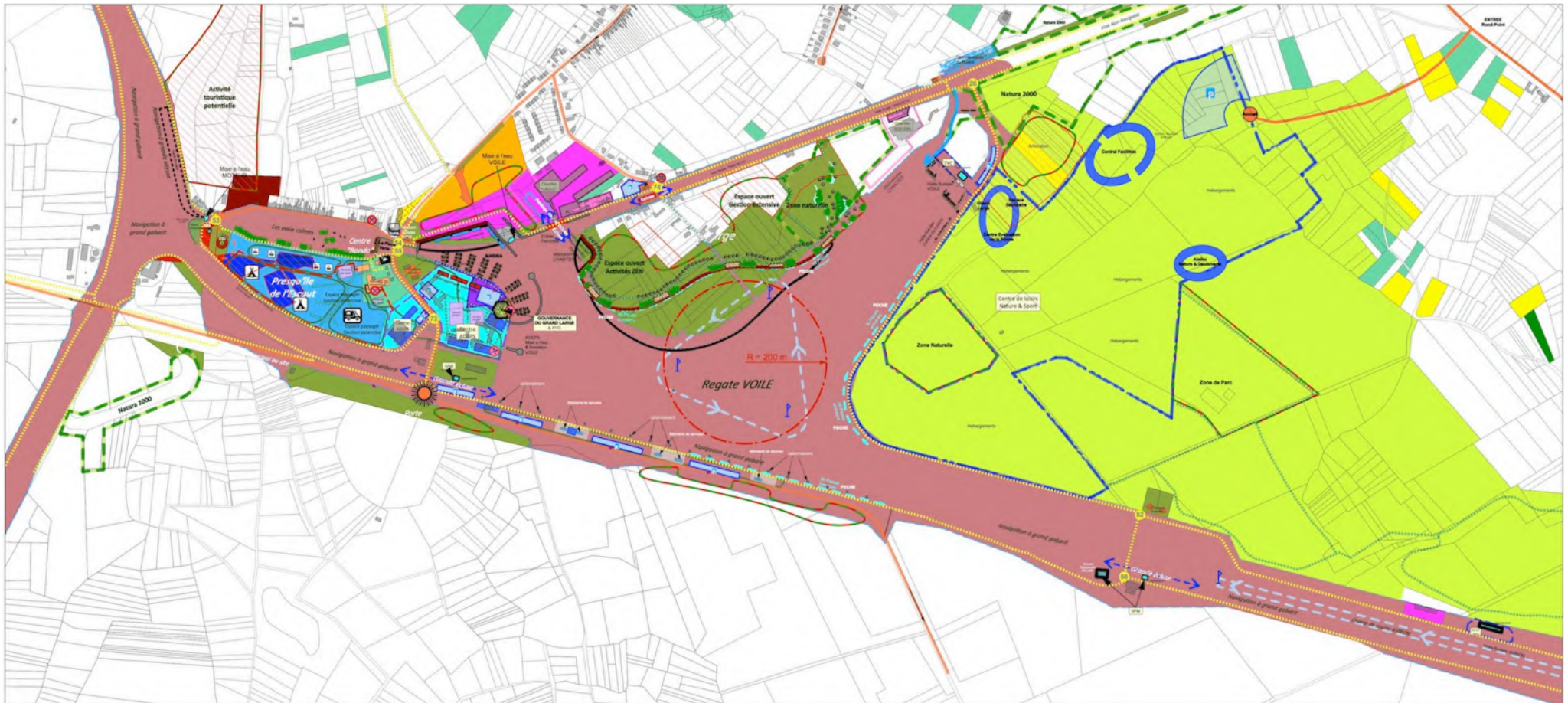
- dans la conception de l'architecture
- dans la réalisation du Paysage-Nature
- dans le volet socio économique de cette démarche « développement durable »



Confrontation de la stratégie avec le plan de secteur

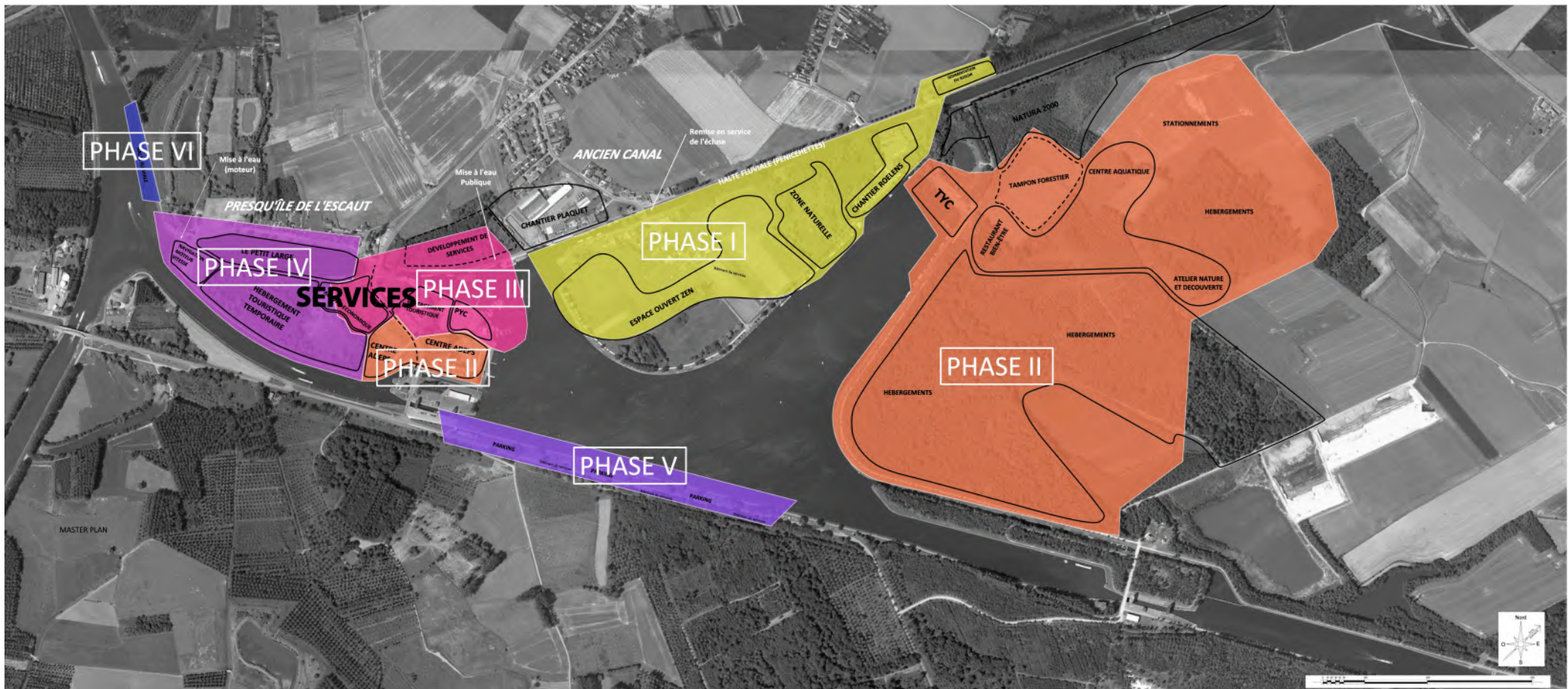


Confrontation de la stratégie avec les propriétés maîtrisées



Phasage et cohérence des interventions

Schéma de cohérence des phases



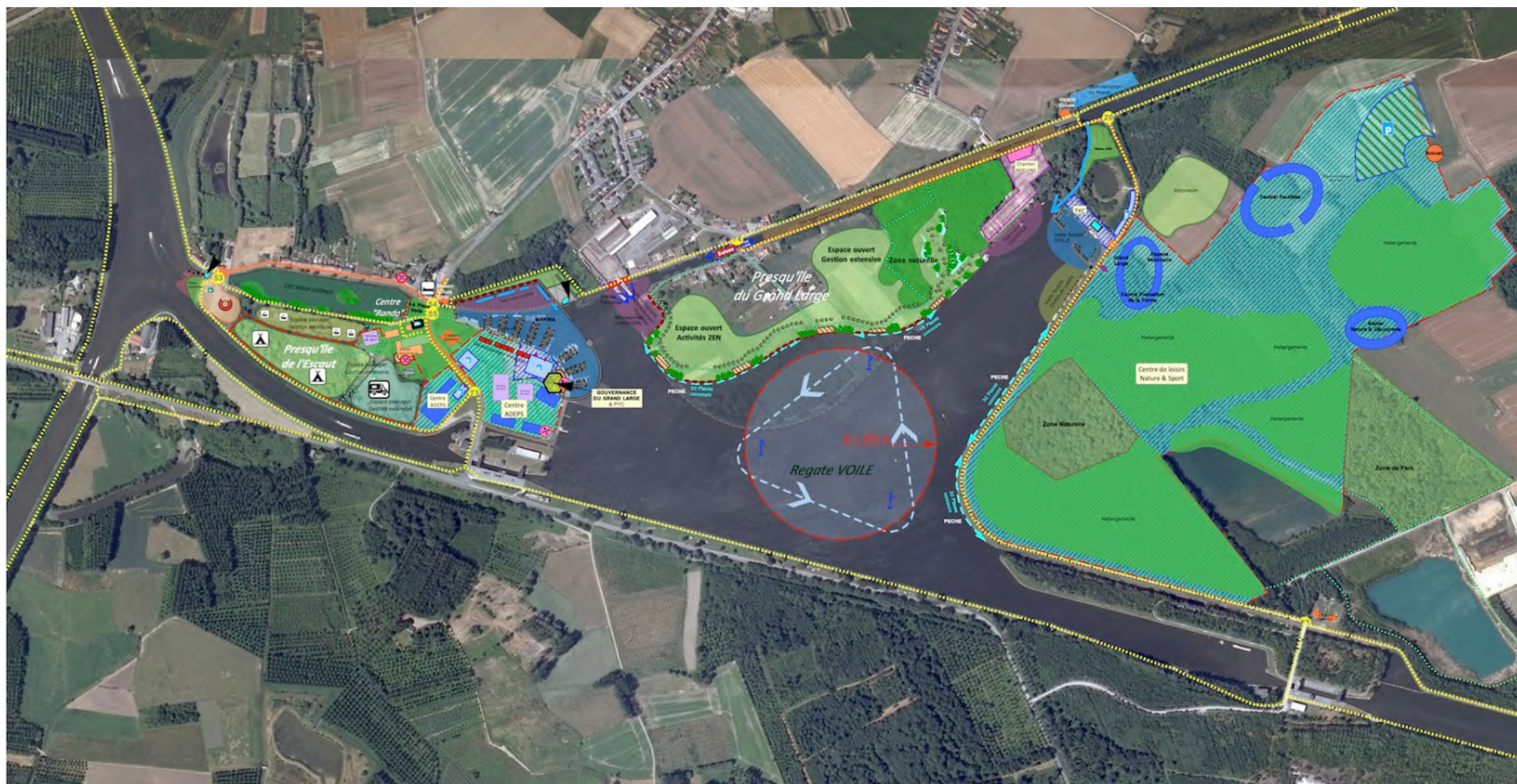
Phase I



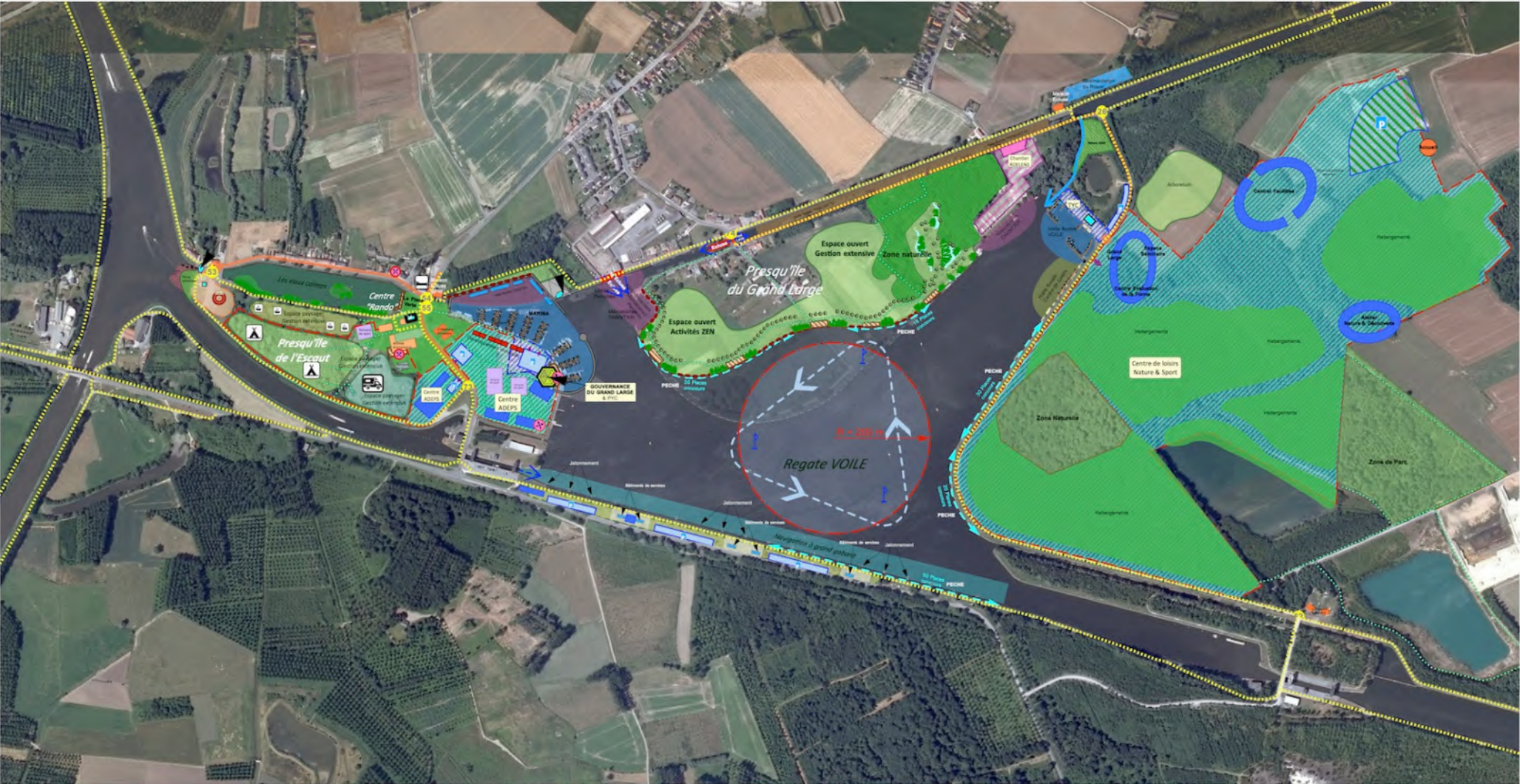
Phase II



Phase IV



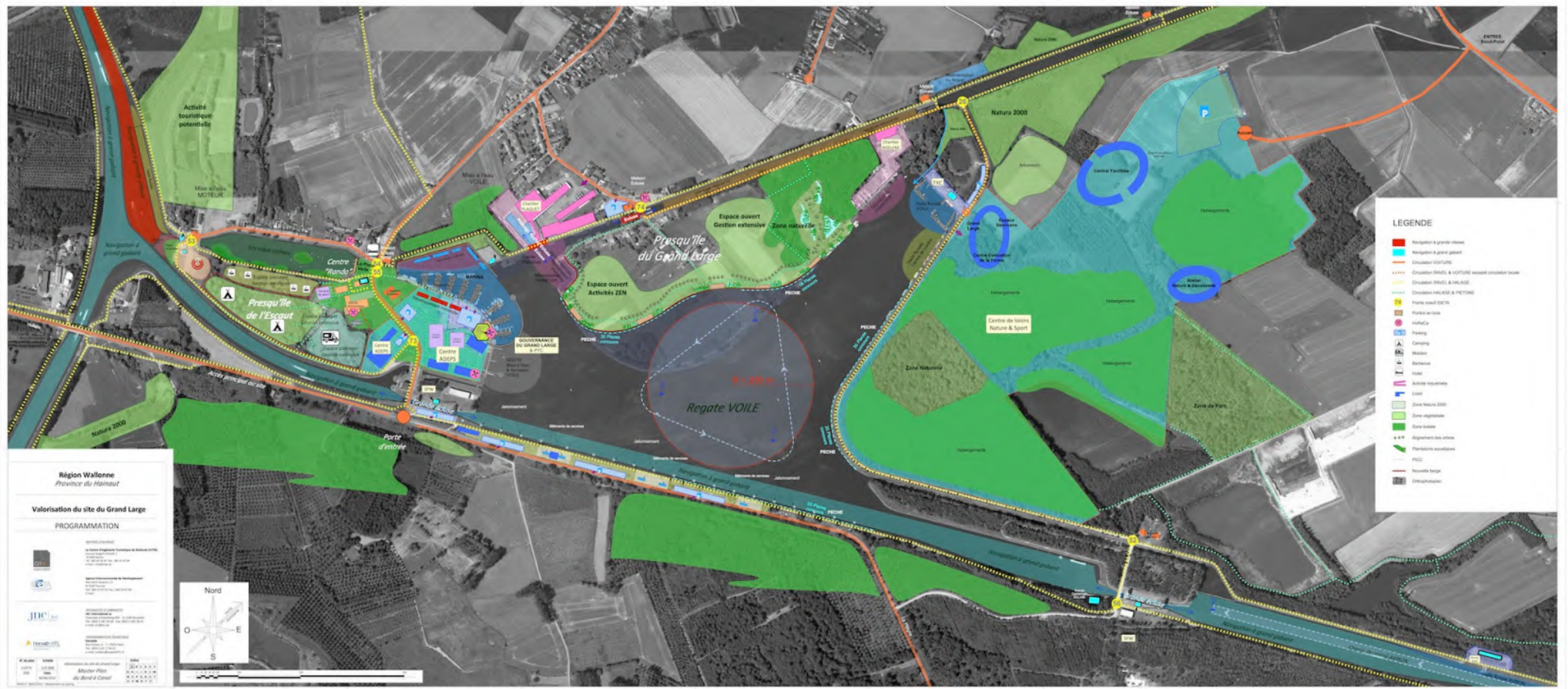
Phase V



Phase VI



Une stratégie d'aménagement pour la Station Touristique







Jnc | AWP
INTERNATIONAL

Horwath HTL
Kanopée CONSULTANTS
Hotel, Tourism and Leisure



UNION EUROPÉENNE



Wallonie



CITW
LE CENTRE D'INNOVATION
TOURISTIQUE DE WALLONIE



IDE
TA
Intercommunale de Développement

*Le Fonds Européen de
Développement Régional et la
Wallonie investissent dans votre
avenir*